

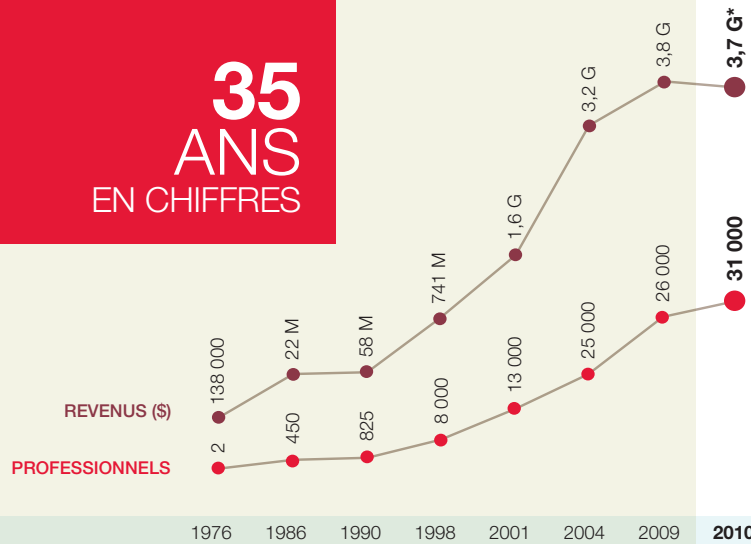
35 ANS
À AIMER
SERVIR NOS
CLIENTS

Merci
*des 31 000 professionnels
de CGI*



«la force de l'engagement»^{MC}

35
ANS
EN CHIFFRES



	1976	1986	1990	1998	2001	2004	2009	2010
BUREAUX	1	6	9	21	43	67	107	125

* Tient compte de l'incidence négative du taux de change de 223,3 M\$ vs 2009

CGI
AUJOURD'HUI

- ▶ 35 années de croissance rentable à long terme
- ▶ 31 000 professionnels
- ▶ 125 bureaux et des centres d'excellence sur trois continents
- ▶ 2 500 évaluations signées par des clients : satisfaction : **9/10** — fidélité : **9,2**
- ▶ 95 % des projets respectent les échéanciers et les budgets
- ▶ Parmi les taux d'attrition les **plus faibles** de l'industrie
- ▶ 87 % des membres sont actionnaires
- ▶ Cours de l'action en hausse de 25 % par rapport à l'an dernier



35
ANNÉES
À SE
CONSTRUIRE...

CGI a toujours affirmé son engagement à contribuer à la croissance et au succès de ses partenaires. Cette approche fondamentale de faire des affaires nous a menés à 35 ans de croissance rentable.

Au regard du passé, nous sommes reconnaissants à tous nos partenaires — à nos clients pour leur confiance, à nos membres pour leur esprit d'intrapreneurship et à nos actionnaires pour leur appui continu.

35 ANS DE SUCCÈS

Merci pour ces 35 années exceptionnelles. C'était pour nous un honneur de collaborer avec vous.

1976 Serge Godin et André Imbeau

fondent CGI. **1986** CGI s'inscrit à la Bourse de Montréal et se lance dans l'impartition.

1992 CGI prend de l'expansion au Canada; ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto.

1994 CGI est la première firme nord-américaine en TI à obtenir la certification ISO 9001 pour la gestion de ses opérations. **1998** CGI

double de taille en fusionnant avec Bell Sygma; ses actions sont cotées à la Bourse de New York.

2001 CGI établit sa présence en Inde grâce à l'acquisition d'IMRglobal aux États-Unis.

2004 CGI accroît sa présence aux États-Unis et en Europe, et s'implante en Australie,

grâce à la fusion avec AMS. **2006** Michael E. Roach devient président et chef de la direction.

2010 CGI fusionne avec Stanley et accueille 5 000 nouveaux professionnels aux États-Unis.



Fidèle à une même vision depuis 35 ans : être un leader de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires, qui contribue à la croissance et au succès de ses clients.

Serge Godin, fondateur et président exécutif du conseil
Michael E. Roach, président et chef de la direction
André Imbeau, fondateur et vice-président exécutif du conseil

UN LEADERSHIP VISIONNAIRE

« ... la direction de CGI capitalise sur la satisfaction de la clientèle et assure que ses conseillers ne ménageront en rien leurs efforts à l'atteinte de cet objectif... De plus, les conseillers de CGI sont actionnaires, ce qui constitue une assurance additionnelle d'un meilleur service. »

SERGE GODIN
Avril 1977

En 2010,
87 %
des membres
sont
actionnaires

En 2010,
le taux de
satisfaction
des clients
est de
9/10



« Il est essentiel d'atteindre une masse critique... Tout en accélérant la croissance interne, CGI cible les acquisitions d'autres entreprises... Il est évident que nous achèterions une société qui partage des valeurs auxquelles nous croyons, telles la qualité des services, l'éthique professionnelle et la satisfaction du client. »

SERGE GODIN
Février 1989

« Je ne peux voir mon avenir sans CGI. En l'an 2000... je serai fier de présenter des revenus dépassant le cap des 500 M\$. » Ce chiffre est tellement ambitieux que, modestement, M. Godin suggère de l'omettre.

SERGE GODIN
Février 1989

En 2000,
les revenus
étaient de
1,4
milliard \$



«La force de l'engagement»^{MC}

RAPPORT ANNUEL 2010

merci

Cette année, CGI célébrera 35 années d'engagement envers ses clients, ses professionnels et ses actionnaires. À tous ceux et celles avec qui nous avons eu le privilège de travailler, nous disons merci de nous avoir fait confiance en faisant de nous votre partenaire de choix.

Dans une industrie en transformation où les entreprises apparaissent et disparaissent, CGI a non seulement résisté, elle a progressé. Grâce à l'engagement soutenu de tous nos partenaires, nous continuons à réaliser notre vision : être un leader de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires, qui contribue à la croissance et au succès de ses clients.

Merci
pour 35 années
exceptionnelles...

...à nos clients
pour leur confiance.
...à nos professionnels
pour leur dévouement.
...à nos actionnaires
pour leur appui.

Au seuil de nos 35 ans, nous sommes fiers des progrès accomplis en collaboration avec tous nos partenaires. Notre croissance rentable et continue est le résultat de leurs contributions collectives — la confiance de nos clients, l'esprit d'intrapreneurship de nos professionnels, que nous appelons membres, et l'appui de nos actionnaires.

Au cours de l'exercice 2010, l'engagement de nos partenaires a continué d'être le moteur de notre réussite. Notre performance a consolidé notre leadership dans l'industrie et nous a bien positionnés — sur le plan stratégique, opérationnel et financier — pour poursuivre notre croissance durant l'exercice 2011 et après.

À NOS CLIENTS, MERCI DE VOTRE CONFIANCE. Chez CGI, l'excellence a toujours été notre passion et nous croyons qu'un travail de qualité amène des mandats additionnels. Cela se reflète dans notre feuille de route remarquable en matière de respect des échéanciers et des budgets. Durant l'exercice 2010, nous avons maintenu notre tradition visant à satisfaire nos clients ; à preuve la note moyenne de 9,0 sur 10 obtenue dans quelque 2 500 évaluations signées par nos clients. Mais surtout, nous avons reçu une note de 9,2 au chapitre de la fidélité de nos clients, ce qui indique qu'ils prévoient continuer à faire appel aux services de CGI et à les recommander à d'autres. La fidélité des clients est importante en affaires, mais pour une entreprise de services telle que la nôtre, elle est vitale.

Si nos équipes réussissent constamment à créer de la valeur pour nos clients, c'est grâce à la mise en œuvre rigoureuse des assises de gestion de CGI (voir page 23) dans toutes les facettes de nos activités. Ces assises assurent la cohésion et la qualité de l'ensemble de nos services. Notre ferme engagement envers l'excellence opérationnelle repose également sur un modèle de prestation de services qui combine présence locale et services à distance. Les 125 bureaux de CGI, nos centres mondiaux de prestation de services établis sur trois continents et nos bureaux de projets répartis dans des dizaines de pays couvrent un territoire géographique qui représente plus de 70 % des dépenses mondiales en TI et offrent à nos clients les avantages d'une équipe locale responsable et à l'écoute de leurs besoins, appuyée par un vaste réseau mondial de ressources. Nos clients ont la possibilité de choisir la combinaison optimale d'options de prestation de services, à savoir chez le client, au pays, sur le continent ou outre-mer. Cela permet de satisfaire leurs exigences d'affaires et d'optimiser la valeur, la qualité, l'efficacité et les économies de coûts.

Le succès avec lequel nous répondons aux attentes de nos clients nous a permis de remporter d'importants nouveaux mandats en 2010. Nous avons signé des contrats pour une valeur de 4,6 milliards \$, soit 124 % de nos produits, en recrutant de nouveaux clients de renom et en renouvelant, en prolongeant et en élargissant nos relations avec d'autres.

Ces gains, combinés au renouvellement d'importants contrats dans tous nos secteurs cibles, sans oublier les nouvelles occasions de revenus générées par notre fusion avec Stanley, Inc., ont accru nos capacités d'exécution et notre masse critique. Nous allons continuer à aider nos clients à atteindre les résultats dont ils ont besoin pour croître et prospérer dans leurs secteurs respectifs.

À NOS MEMBRES, MERCI POUR VOTRE ESPRIT D'INTRAPRENEURSHIP. L'un des aspects de la culture de CGI réside dans l'importance que nous accordons à la mentalité de propriétaire. Nous comprenons que le fait d'avoir des intérêts dans CGI favorise l'engagement, la motivation et la réussite, et aujourd'hui plus de 87 % de nos membres détiennent des actions de CGI par l'entremise de notre régime d'achat d'actions, de sorte qu'ils représentent le plus important bloc d'actionnaires.

Cette mentalité de propriétaire s'inscrit dans tous les aspects de notre approche de gestion, qui favorise l'engagement, l'autonomie et la responsabilisation de tous nos membres. Elle est également au cœur du rêve de notre entreprise, demeuré inchangé depuis notre fondation : **créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers.**



Depuis juin 1976, André Imbeau et Serge Godin ont eu du plaisir à travailler ensemble pour bâtir une entreprise dont ils peuvent être fiers. L'initiative de deux entrepreneurs s'est transformée en une entreprise mondiale de 31 000 professionnels.



Nous estimons que l'importance que nous accordons à cette mentalité de propriétaire explique en partie pourquoi CGI continue de surpasser ses pairs. Les membres de CGI ont un intérêt direct dans le succès de nos clients, ce qui les incite grandement à travailler fort et avec diligence pour assurer leur succès. Ils ont le pouvoir de prendre des décisions qui sont dans le meilleur intérêt de nos clients et la possibilité de récolter les fruits d'un travail bien fait. Cette autonomie et cette responsabilisation se traduisent par la rigueur et l'excellence de nos services, qui à leur tour se reflètent dans les indices de satisfaction exceptionnellement élevés de nos clients.

Cette philosophie s'exprime également dans la satisfaction et l'engagement de nos professionnels, mesurés chaque année au moyen de notre programme d'évaluation de la satisfaction des membres. Cette consultation annuelle s'inscrit dans notre cadre de gestion du partenariat-membre qui encadre nos relations avec nos membres. Année après année, nos professionnels confirment que la satisfaction de leurs clients est un élément clé de leur propre satisfaction. Le fait d'agir en tant que propriétaires pour contribuer à la croissance et au succès de nos clients ajoute à leur plaisir de venir travailler tous les jours.

La grande satisfaction des membres à l'égard de CGI se voit également dans notre faible taux d'attrition, qui demeure parmi les plus bas de l'industrie. Nos professionnels sont fidèles et dévoués, et fournissent, à long terme, des services fiables et constants à nos clients.

À NOS ACTIONNAIRES, MERCI POUR VOTRE APPUI CONTINU. CGI s'engage à produire de solides résultats financiers qui contribuent à générer des rendements supérieurs pour nos actionnaires. Au cours de l'exercice 2010, nous avons réussi à cet égard en renforçant notre bilan et en assurant une croissance rentable de notre entreprise. Voici les faits saillants de notre performance :

- les produits se sont élevés à 3,7 milliards \$, soit une hausse de 3,4 % en devises constantes ;
- les nouveaux contrats signés ont totalisé 4,6 milliards \$, soit 124 % des produits ;
- le BALL ajusté a atteint 511,9 millions \$, ou 13,7 % des produits, soit une hausse de 11,1 % ;
- le bénéfice tiré des activités poursuivies a augmenté de 14,8 % pour atteindre 362,8 millions \$;
- le bénéfice dilué par action a atteint 1,24 \$, soit une hausse de 21,6 % ;
- les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 552,4 millions \$, soit 15 % des produits et 1,89 \$ par action ;
- le rendement du capital investi s'est établi à 16,3 % ;
- l'entreprise a investi 516,7 millions \$ dans le rachat d'actions de CGI.

Cette performance a fait grimper le cours de l'action de CGI de plus de 25 % par rapport à l'an dernier, contribuant ainsi de manière significative à l'augmentation d'environ 1,5 milliard \$ de la valeur de notre entreprise.

Nous entamons l'exercice 2011 avec d'amples liquidités qui nous permettront de continuer à investir dans les opérations les plus rentables pour nos actionnaires. Nous investirons en priorité dans une croissance interne rentable, des acquisitions profitables, le rachat d'actions et le remboursement de notre dette.

Étant donné l'évaluation attrayante des actions de CGI, nous continuons à investir massivement dans notre programme de rachat d'actions. Au 30 septembre 2010, nous avons racheté 18,2 millions d'actions, soit 72 % du maximum autorisé, et nous conservons la flexibilité financière nécessaire pour racheter les 7 millions d'actions restantes avant février 2011.



« Personne ne lave une voiture de location... Lorsque quelque chose nous appartient, nous en prenons davantage soin », déclare le chef de la direction Michael E. Roach qui explique pourquoi la mentalité de propriétaire a été si importante dans le succès de CGI.



Sur le plan de la croissance, la fusion avec Stanley, Inc. a été complétée et leurs opérations ont été pleinement intégrées à notre unité d'affaires CGI Federal, laquelle est structurée et gérée selon une entente de sécurité spéciale (SSA) pour servir le marché du gouvernement fédéral américain. Nous sommes désormais mieux positionnés pour remporter des contrats dans ce marché évalué à 100 milliards \$ US. La fusion nous a ouvert des portes dans tous les organismes du gouvernement fédéral des États-Unis. Une équipe a été chargée de repérer et de mettre à profit les synergies d'affaires et a réussi à dégager plus de 80 % des économies visées, soit un montant annualisé de plus de 20 millions \$. Nous pensons que d'ici 12 à 24 mois, la fusion se traduira par une hausse de 15 à 20 % de notre bénéfice par action. De plus, CGI se classe maintenant parmi les 30 principaux fournisseurs du gouvernement fédéral américain. Elle fait également partie du groupe restreint de 11 entreprises sélectionnées pour lui fournir des services d'informatique en nuage et a été nommée fournisseur de l'année 2010 du gouvernement américain dans le Grand Washington.

Au cours du prochain exercice, conformément à notre stratégie à long terme axée sur la croissance interne et les acquisitions, nous resterons à l'affût d'acquisitions rentables dans des secteurs géographiques et des marchés clés afin de continuer à développer nos domaines de compétences. Comme toujours, nous rechercherons la bonne cible, au bon prix, au moment opportun.

En ce qui a trait à la croissance interne de notre entreprise, nous entrevoyons d'intéressantes possibilités pour l'exercice 2011 et nous avons établi cinq grandes priorités pour l'ensemble de l'entreprise :

- nous allons renforcer notre stratégie de croissance rentable fondée sur l'offre globale qui met l'accent sur la gamme complète de nos compétences auprès de nos clients actuels et potentiels. Nous allons également nous efforcer d'augmenter nos sources de revenus récurrents et nos ententes d'impartition complète ;
- nous allons chercher à accélérer notre croissance et accroître nos marges en focalisant davantage sur la vente de solutions de propriété intellectuelle de CGI ;
- nous continuerons à investir dans de nouveaux domaines en croissance, tels que l'informatique en nuage et le secteur de la défense et du renseignement ;
- pour remporter davantage de contrats, nous allons intensifier nos activités de développement des affaires et mettre davantage à profit notre réseau mondial de prestation de services ; et
- nous allons renforcer notre réseau de partenaires et nos alliances commerciales pour générer de nouvelles sources de revenus rentables.

35 ANS ET AU-DELÀ. Depuis 35 ans, CGI applique les mêmes principes de saine gestion et le même modèle d'affaires axé sur la qualité. Nous croyons que notre constance à appliquer ce modèle continuera à créer de la valeur pour tous nos partenaires, même dans des conjonctures économiques difficiles. Nous demeurons totalement fidèles à ces principes et déterminés à dépasser les attentes de nos partenaires durant l'exercice 2011 et au-delà.

Encore une fois, nous tenons à remercier tous nos partenaires pour leur engagement continu envers CGI. Votre soutien nous a permis d'arriver là où nous en sommes aujourd'hui. C'est un privilège et un plaisir de collaborer avec vous.

Nous voulons aussi remercier nos administrateurs pour leurs précieux conseils et leur soutien constant. Nous remercions également David Johnston, administrateur sortant, que le gouvernement du Canada a choisi comme gouverneur général du Canada. Nous lui sommes reconnaissants pour sa contribution et lui souhaitons la meilleure des chances.

Nous sommes enthousiastes à l'idée de travailler en étroite collaboration avec tous nos partenaires au cours des prochaines années pour continuer à réaliser la vision et le rêve de CGI.

Le fondateur et
président exécutif du conseil,

/e|Y` éfi

Serge Godin

Le président et
chef de la direction,

/e|Y` éfi

Michael E. Roach

CGI en bref

Une stratégie de croissance rentable, à la fois interne et par acquisition

La croissance interne et les acquisitions font partie intégrante de notre stratégie d'entreprise et ont contribué à la croissance rentable de CGI depuis sa fondation. En plus de nous aider à étendre nos compétences et notre gamme de services, les acquisitions nous procurent une masse critique, nous donnant ainsi accès à de plus grands partenariats avec des clients nationaux et internationaux.

Croissance interne

Contrats d'intégration de systèmes et projets

- Offre plus vaste de services aux clients établis
- Nouveaux contrats et renouvellements
- Partenariats avec de nouveaux clients

Contrats d'impartition

- Croissance du nombre d'opportunités
- Nouveaux contrats d'impartition avec des clients établis et nouveaux

Croissance par acquisitions

Acquisitions de firmes spécialisées

- Amélioration de l'offre dans nos secteurs cibles
- Élargissement de notre présence géographique
- Extension de notre portefeuille de solutions

Acquisitions transformationnelles

- Accroissement de la masse critique afin de se positionner pour remporter plus de grands contrats
- Élargissement de notre présence géographique
- Convergence stratégique et contribution au bénéfice net

L'accent mis sur la croissance interne a permis à CGI de signer des nouveaux contrats d'une valeur de 4,6 milliards \$ dans ses secteurs cibles au cours de l'exercice 2010, dont plus de 2 milliards \$ dans le secteur des services financiers et 1,7 milliard \$ dans le secteur gouvernemental et les services de santé. La liste détaillée des contrats stratégiques signés se trouve à la page 11 de la section financière « Chiffres ».

Notre fusion avec Stanley, Inc., en août, nous a amené 5 000 nouveaux professionnels et a considérablement élargi nos compétences dans le secteur public fédéral des États-Unis, notamment dans les domaines de la défense et du renseignement, ce qui nous met en bonne position pour remporter des contrats auprès de tous les organismes du gouvernement américain. La fusion nous a en outre permis d'approfondir notre expertise dans plusieurs domaines, dont la cybersécurité et la biométrie.

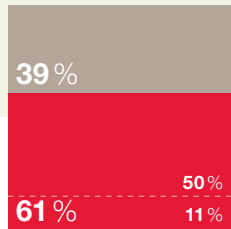
CGI en bref

La force de l'engagement

La raison d'être de CGI est de satisfaire ses clients et de contribuer à leur croissance et à leur succès. Depuis notre fondation en 1976, nous appuyons nos clients en leur rendant des services de grande qualité et en les aidant à relever les défis auxquels ils font face. Figurant parmi les chefs de file du secteur des services en TI et en gestion des processus d'affaires, CGI regroupe 31 000 professionnels répartis dans 125 bureaux dans le monde. Nous fournissons à nos clients la combinaison de valeur et de savoir-faire qui répond le mieux à leurs besoins en alliant judicieusement les partenariats à l'échelle locale et des options de prestation de services à l'échelle mondiale. Pour nous, réussir signifie aider nos clients à améliorer leur position concurrentielle et à se distinguer par leurs résultats.

Répartition des produits

Types de contrats



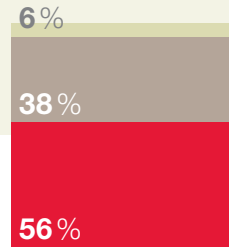
61 %
Gestion de fonctions informatiques et d'affaires (impartition)

50 %
Gestion des TI

11 %
Gestion des processus d'affaires

39 %
Intégration de systèmes et services-conseils

Marchés géographiques

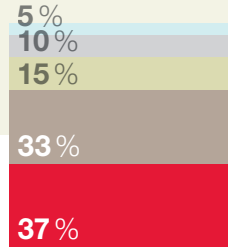


56 %
Canada

38 %
États-Unis

6 %
Europe et Asie-Pacifique

Secteurs cibles



63 %
Secteur privé

33 %
Services financiers

15 %
Télécommunications et services publics

10 %
Distribution et détail

5 %
Secteur manufacturier

37 %
Gouvernements et services de santé

Carnet de commandes (contrats signés à long terme)



Notre approche

Nous comprenons que c'est la manière de livrer nos services qui fait de nous un partenaire de choix. Nos clients et les résultats qu'ils visent se situent au cœur de notre approche.

Un modèle d'entreprise axé sur la proximité —

Nos activités sont structurées en fonction de marchés métropolitains. Ceci permet à nos équipes de créer des liens soutenus avec leurs clients dans leurs communautés et de maintenir la responsabilité des mandats au niveau local.

Une connaissance approfondie des secteurs économiques —

Nous nous appuyons sur notre compréhension des réalités de nos clients dans leur secteur d'activité économique pour déployer des solutions qui leur sont vraiment adaptées.

Des options uniques de prestation des services à l'échelle mondiale —

Nos clients bénéficient de la rapidité de réaction de nos équipes locales et des services dispensés à distance dans les centres d'excellence de CGI situés au pays, sur le continent ou outre-mer.

Des processus de qualité — Les opérations certifiées ISO 9001 de CGI sont une garantie additionnelle au maintien de rapports hautement satisfaisants, à long terme, entre CGI et ses clients, ses membres et ses actionnaires. Les normes CMMI de niveaux 3 et 5, auxquelles adhèrent nos centres mondiaux de prestation des services, ajoutent à la qualité supérieure des services.

Nos services et solutions

Offrant une gamme étendue de services, y compris les services-conseils, l'intégration de systèmes, la gestion complète de fonctions informatiques et d'affaires, et plus d'une centaine de solutions exclusives, CGI peut améliorer toutes les facettes des activités de ses clients.

Intégration de systèmes et services-conseils —

Planification stratégique, architecture de systèmes, développement de systèmes et mise en œuvre de solutions technologiques et d'affaires

Gestion des applications — Maintenance et amélioration des applications d'affaires des clients

Gestion des technologies — Gestion des infrastructures complètes des clients selon les besoins et priorités propres à chacun

Gestion des processus d'affaires — Gestion des processus d'arrière-guichet afin de rationaliser les opérations

Solutions exclusives — Portefeuille de plus de 100 solutions, dont plusieurs sont critiques, qui permettent de réduire les coûts et de procurer un avantage concurrentiel à nos clients

Nos marchés

CGI offre des services complets dans des secteurs économiques cibles qu'elle connaît à fond et est ainsi en mesure de fournir à ses clients le savoir-faire et les solutions dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs d'affaires.

Services financiers — Nous aidons les plus importantes institutions financières dont les principales banques des Amériques et d'Europe ainsi que les assureurs vie, maladie et dommages.

Télécommunications et services publics —

Nous aidons les chefs de file des télécommunications et plus de 60 entreprises de services publics dans les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Gouvernements et services de santé — Nous aidons des centaines d'organismes gouvernementaux à tous les paliers ainsi que des établissements de santé.

Secteur manufacturier — Nous aidons les leaders mondiaux de nombreux segments manufacturiers dont l'aérospatial, les mines et métaux, les produits chimiques ainsi que le pétrole et le gaz.

Distribution et détail — Nous aidons plus de 250 détaillants et entreprises issues de plusieurs segments du secteur de la distribution.

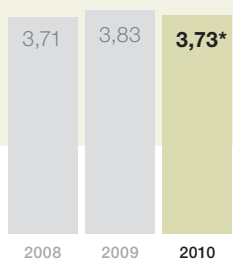
L'approche d'affaires de CGI accorde une importance primordiale aux clients et à leurs résultats, tandis que notre portefeuille complet de services et de solutions nous permet d'améliorer toutes les facettes des activités de nos clients. Notre structure axée sur les marchés géographiques couvre un territoire qui représente plus de 70 % des dépenses mondiales en TI et les secteurs que nous ciblons en représentent plus de 90 %. Ainsi, tous les partenaires de CGI profitent d'une stratégie d'affaires solide et stable qui génère de la valeur à long terme.

Faits saillants financiers

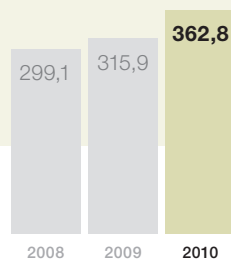
Croissance du bénéfice par action

22%

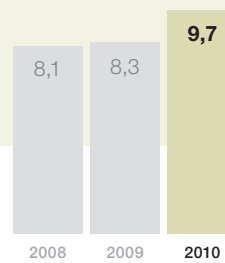
Produits
En milliards de dollars



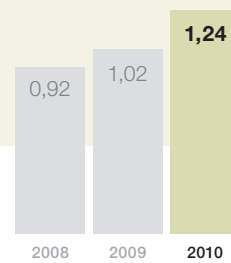
Bénéfice tiré des activités poursuivies
En millions de dollars



Marge bénéficiaire tirée des activités poursuivies
En pourcentage

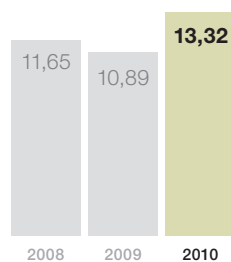


Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies
En dollars

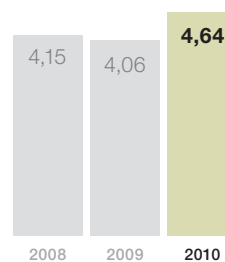


* Tient compte de l'incidence négative du taux de change de 223,3 M\$ vs 2009

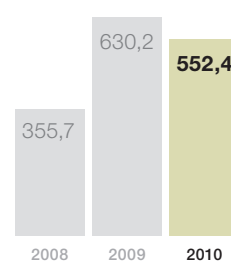
Carnet de commandes
En milliards de dollars



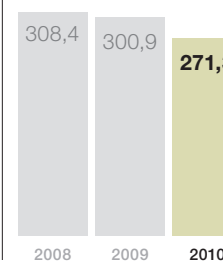
Nouveaux contrats signés
En milliards de dollars



Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies
En millions de dollars



Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice
En millions



Exercices terminés les 30 septembre	2010	2009	2008
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions, ratios et pourcentages)	\$	\$	\$
Performance financière			
Produits	3 732 117	3 825 161	3 705 863
BAll ajusté ¹	511 902	460 741	430 486
Marge du BAll ajusté	13,7 %	12,0 %	11,6 %
Bénéfice tiré des activités poursuivies	362 766	315 897	299 134
Bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies ⁴	1,27	1,03	0,94
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies ⁴	1,24	1,02	0,92
Bénéfice net	362 766	317 205	294 000
Bénéfice de base par action ⁴	1,27	1,03	0,92
Bénéfice dilué par action ⁴	1,24	1,02	0,90
Bénéfice net (selon les PCGR des États-Unis) ²	363 276	314 927	276 916
Bénéfice de base par action (selon les PCGR des États-Unis) ^{2,4}	1,27	1,02	0,87
Bénéfice dilué par action (selon les PCGR des États-Unis) ^{2,4}	1,24	1,01	0,86
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies	552 367	630 244	355 670
Situation financière			
Actifs totaux	4 607 191	3 899 910	3 680 558
Capitaux propres ⁴	2 152 631	2 275 254	1 997 001
Capitaux propres par action ordinaire ⁴	7,93	7,56	6,48
Fonds de roulement	154 920	388 950	81 850
Ratio de fonds de roulement	1,18	1,51	1,10
Dette à long terme (portions court terme et long terme)	1 153 876	283 130	391 091
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme ³	30,6 %	s.o.	14,0 %

	Exercice 2010				Exercice 2009			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Résultats trimestriels								
Produits	1 007 056	901 614	910 441	913 006	926 051	950 419	948 319	1 000 372
BAll ajusté	139 801	128 702	123 963	119 436	126 128	113 135	107 250	114 228
Marge du BAll ajusté	13,9 %	14,3 %	13,6 %	13,1 %	13,6 %	11,9 %	11,3 %	11,4 %
Bénéfice net	84 076	85 880	81 591	111 219	82 640	76 678	77 813	80 074
Bénéfice de base par action	0,31	0,30	0,28	0,38	0,27	0,25	0,25	0,26
Bénéfice dilué par action	0,30	0,30	0,28	0,37	0,27	0,25	0,25	0,26
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies	158 473	102 750	125 016	166 128	192 450	170 894	187 299	79 601

- Le BAll ajusté représente le bénéfice tiré des activités poursuivies avant les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, intérêts sur la dette à long terme, revenu d'intérêts, autres (revenus) charges, gain sur la vente d'immobilisations et impôts sur les bénéfices.
- Le rapprochement des résultats selon les PCGR du Canada et des États-Unis est présenté à la note 28 des états financiers consolidés.
- Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme représente l'importance relative de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme (« dette nette »), par rapport à la somme des capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc. et de la dette à long terme. La dette nette et la somme des capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc. et de la dette à long terme sont toutes deux présentées déduction faite de la juste valeur des contrats à terme. À la fin de l'exercice 2009, le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme a été négatif (situation de trésorerie nette) et donc présenté comme étant sans objet (s.o.).
- Les montants relatifs au bénéfice par action et aux capitaux propres sont attribuables aux actionnaires de CGI.

9/10

à la suite de
2 500 évaluations
de satisfaction signées
par des clients



RIO TINTO ALCAN

Un partenariat de longue date de CGI avec Rio Tinto Alcan, axé sur la qualité et l'excellence opérationnelle

Il y a 28 ans déjà que CGI fournit ses services à Rio Tinto Alcan (anciennement Alcan), chef de file mondial du secteur de l'aluminium. Depuis le début du partenariat en 1982, CGI travaille en étroite collaboration avec Rio Tinto Alcan pour constamment faire évoluer son environnement TI et renforcer sa position concurrentielle grâce à l'impartition de son infrastructure TI et à des services de soutien connexes.

CGI assure ces services principalement à partir de son centre d'excellence de Saguenay, lieu d'origine de la collaboration avec Rio Tinto Alcan. CGI est également devenue l'un des principaux partenaires stratégiques en TI de Rio Tinto Alcan pour ses activités dans le monde entier.

« Rio Tinto Alcan exploite son entreprise avec la ferme détermination de favoriser la durabilité économique, environnementale et sociale des collectivités où elle exerce ses activités, tout en créant de la valeur pour ses partenaires. Nous sommes heureux de l'expansion de notre partenariat avec CGI, qui nous aide à réaliser ces objectifs. En tant que l'un de nos plus importants fournisseurs mondiaux de services en TI, CGI partage notre passion pour l'excellence dans l'atteinte de résultats d'affaires qui contribuent à notre succès mutuel. »

Jacynthe Côté
Chef de la direction
Rio Tinto Alcan

Des partenariats à long terme

Nous remercions nos clients pour ces 35 années exceptionnelles. Nous avons atteint cette étape importante en nous adaptant rapidement à l'évolution des besoins de nos clients. Nous confirmons notre engagement à créer de la valeur à long terme pour nos partenaires ainsi qu'à satisfaire et surpasser leurs attentes.

95%
des projets
respectent les
échéanciers et
les budgets

LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

CGI intègre une solution clés en main pour la sécurité routière

Le ministère des Transports du Québec a la responsabilité d'assurer, sur tout le territoire québécois, la mobilité durable des personnes et des marchandises par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires qui contribuent au développement de la province.

Afin d'améliorer le bilan routier au Québec et sauver des vies, le Ministère a lancé un projet pilote visant l'installation et l'opération de 15 radars photo. Pour assurer la mise en place et l'opération d'une solution clés en main dans un délai très court, le Ministère s'est allié à CGI, partenaire de plusieurs grandes réalisations du gouvernement du Québec depuis 35 ans.

Intégrateur de choix pour l'assemblage et l'implantation d'une solution clés en main, CGI a mis en place la solution permettant la prise en charge de la majeure partie du processus d'affaires lié au constat et à la preuve d'une infraction au Code de la route.

Un an après le début du projet pilote, pendant lequel près de 6900 constats d'infraction ont été émis chaque mois, la vitesse moyenne a diminué de 12 km/h aux endroits où sont installés des radars photo fixes et les grands excès de vitesse ont été presque entièrement éliminés. Le projet, autofinancé et bénéficiant de l'appui de plus de 80 % de la population, a été réalisé dans les délais, fournit les résultats escomptés et est qualifié d'encourageant par le gouvernement du Québec.

35 années
de croissance
à long terme et
31 000 professionnels
dans le monde



« Chez CIGNA, notre engagement envers l'excellence du service et la qualité est inébranlable. Nous avons trouvé, chez CGI, un partenaire qui adhère à ces mêmes principes et nous fournit des services souples et rapides qui contribuent au succès de CIGNA. »

Phil Emond
Vice-président exécutif
et chef de l'information
CIGNA Corporation

CIGNA CORPORATION

Le géant des services de santé CIGNA confie à CGI la gestion d'un important portefeuille d'applications

Depuis plus de 125 ans, CIGNA aide les gens à mener une vie plus saine et sécuritaire en leur offrant une gamme complète de services de santé. Aujourd'hui l'un des grands noms de l'industrie, cette entreprise est un fournisseur d'envergure mondiale qui compte plus de 30 000 employés. En 2009, CIGNA est devenue un important client de CGI, lorsqu'elle nous a confié la responsabilité d'une grande portion de son portefeuille d'applications, nous positionnant ainsi comme l'un de ses principaux fournisseurs externes de services en TI.

CGI gère les applications de CIGNA qui supportent le traitement des demandes de règlement, la facturation, les opérations bancaires, les ventes et la souscription des polices, l'adhésion et l'admissibilité, ainsi que la réassurance. CIGNA a choisi CGI non seulement en raison de l'envergure de nos services de gestion des applications, mais également de notre modèle mondial de prestation de services qui offre des options sur mesure afin de satisfaire ses exigences uniques en matière de qualité, de coût et de risque.

CGI fournit présentement ses services à partir des bureaux de CIGNA aux États-Unis, et également des centres d'excellence de CGI en Inde et dans les provinces canadiennes de l'Atlantique. Nos experts aident l'entreprise à maximiser la performance de ses applications tout en assurant une grande qualité, une mise en œuvre rapide, de faibles coûts et de faibles risques grâce à notre modèle mondial de prestation de services.

Des compétences et une présence accrues

La stratégie de CGI axée sur la croissance interne et les acquisitions nous aide à offrir à nos clients un éventail toujours plus diversifié de compétences et une présence accrue. En élargissant notre présence, nous avons pu augmenter notre liste de clients stratégiques et de renom. Résultat : les clients ont confiance car ils savent qu'ils ont affaire à une entreprise financièrement solide et stable.

Notre
présence
géographique
représente

70%

des dépenses
mondiales en TI

« Le Recovery Board et l'EPA ont formé un partenariat avec CGI Federal pour développer le site et le mettre en œuvre... FederalReporting.gov nous prouve qu'il existe des exemples de collaboration et de partenariat réussis entre des organismes du gouvernement et le secteur privé qui contribuent aux progrès de notre pays. »

FEDERALREPORTING.GOV

CGI soutient les objectifs gouvernementaux en matière de transparence, responsabilisation et collaboration

FederalReporting.gov est une étude de cas en matière de transparence qui concerne l'un des programmes les plus visibles adoptés par l'administration du président Barack Obama. FederalReporting.gov est la solution de collecte de données utilisée à l'échelle du pays pour suivre les 787 milliards de dollars US accordés afin de relancer l'économie. Elle tient lieu de source de données au programme Recovery.gov qui indique aux citoyens comment ces fonds de relance ont été dépensés.

Vu la rapidité sans précédent avec laquelle il fallait répondre aux objectifs de l'American Recovery and Reinvestment Act (ARRA), la loi adoptée pour relancer l'économie, le Recovery Accountability and Transparency Board (RATB) et l'Office of Management and Budget étaient à la recherche de la meilleure solution de collecte de données en usage au gouvernement. Le RATB a ainsi sélectionné le système d'échange de données (Central Data Exchange ou CDX) de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) pour servir de système de base à FederalReporting.gov.

CGI, dont le partenariat avec l'EPA remonte à plus de 30 ans, a adapté le système d'échange de données aux besoins complexes de la solution FederalReporting.gov. CGI a utilisé son expertise en collecte et échange de données et en gestion de programme pour concevoir, bâtir et héberger le système, lancé cinq mois à peine après l'adoption de l'ARRA.

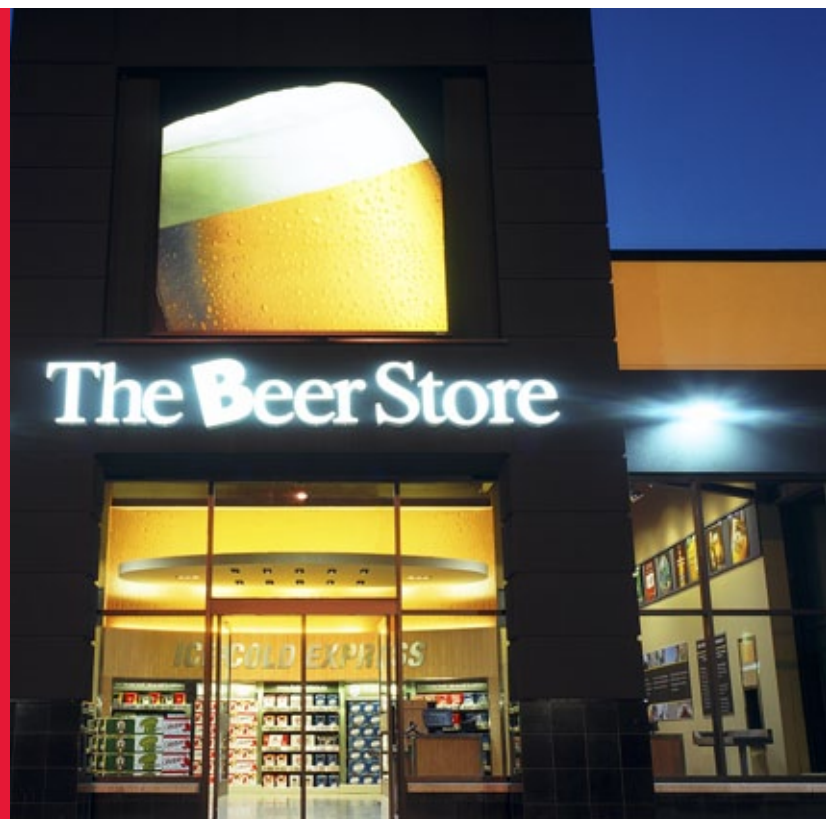
Aujourd'hui, FederalReporting.gov est l'un des plus grands systèmes à avoir été mis en œuvre aussi rapidement dans l'histoire du gouvernement. Il est prévu de l'étendre à d'autres programmes de l'État. D'ailleurs il est déjà utilisé pour gérer les fonds accordés pour préserver les emplois du secteur de l'éducation (Education Jobs Fund) au nom du ministère de l'Éducation.

L'honorable James P. Moran

Membre de la Chambre
des représentants
des États-Unis
pour le Commonwealth
de la Virginie

Consigné dans le
Bulletin du Congrès,
le 9 juin 2010

87%
des membres de CGI
sont actionnaires



THE BEER STORE

CGI aide The Beer Store à combattre la leucémie

En juin 2010, CGI signait son premier contrat avec The Beer Store — une entente d'impartition de sept ans, d'une valeur de plusieurs millions de dollars, pour fournir des services au principal réseau de distribution et de vente de bière en Ontario.

Notre appui à ce nouveau client ne se limite pas aux TI. En mai, plus d'une centaine de professionnels de CGI se sont joints à des bénévoles de tout l'Ontario pour aider The Beer Store à recueillir des fonds au profit de la Société de leucémie et lymphome du Canada en participant à sa campagne annuelle de récupération de bouteilles consignées contre la leucémie.

Des membres de CGI de tous les niveaux, avec leurs familles et amis, ont appuyé cette campagne et aidé The Beer Store à dépasser son objectif d'un million de dollars.

Après l'événement qui a duré deux jours, l'équipe de la haute direction de Beer Store a félicité les bénévoles de CGI pour leur esprit de solidarité, leur professionnalisme, leur enthousiasme et leur énergie. CGI prévoit répéter l'expérience l'an prochain, mais cette fois en contribuant également aux activités de planification et de marketing de la campagne.

Développement durable

CGI a été une entreprise durable avant même que la tendance émerge. Nos principes fondateurs et notre modèle opérationnel favorisent le développement économique, social et environnemental continu des collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons.

100%
de nos opérations
sont certifiées
ISO 9001 assurant
ainsi qualité et
uniformité

« Pour la première fois en 2010, les dons recueillis grâce à la Campagne de récupération de bouteilles contre la leucémie ont dépassé le million de dollars. Cette étape atteste de la générosité des clients de Beer Store et de l'engagement communautaire des bénévoles qui ont donné de leur précieux temps. CGI s'est révélée un partenaire qui non seulement soutient nos besoins d'affaires, mais partage également notre grand sens de la responsabilité sociale. En participant à notre campagne, CGI a fait la preuve de son engagement envers nos collectivités et notre entreprise. Après un an de collaboration avec CGI, je suis fier du partenariat que nous avons consolidé ensemble. »

Ted Moroz
Président
The Beer Store

La Constitution de CGI

Nos valeurs

Partenariat et qualité

Pour nous, le partenariat et la qualité constituent une philosophie et une façon d'être. Nous développons les meilleures pratiques de gestion, nous y adhérons et nous les intégrons à nos cadres de gestion de la relation client et de prestation des services afin d'établir des partenariats solides et durables. Nous sommes à l'écoute de nos clients et nous avons à cœur leur pleine satisfaction.

Objectivité et intégrité

Nous faisons preuve de la plus grande indépendance dans le choix des produits, services et solutions que nous recommandons à nos clients. Nous adhérons aux meilleurs standards de qualité, d'objectivité et d'intégrité. Par conséquent, nous appliquons des règles strictes d'affaires et d'éthique professionnelle dans l'ensemble de l'entreprise. Nous n'acceptons aucune rémunération de la part de fournisseurs.

Intrapreneurship et partage

Notre succès repose sur la compétence, l'engagement et l'enthousiasme de nos membres. Nous favorisons une culture d'innovation et d'autonomie de façon à rendre chacun d'entre nous imputable de la satisfaction de nos clients, assurant ainsi la croissance rentable de notre entreprise. Par le travail en équipe et par le partage de notre savoir-faire et de nos connaissances, nous offrons à nos clients ce que CGI a de meilleur. En tant que membres de CGI, nous prenons part activement au succès de notre entreprise, notamment en participant aux profits et en ayant accès à l'actionariat.

Notre rêve

Créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers.

Notre mission

Aider nos clients en leur fournissant des services professionnels de la plus grande qualité, compétence et objectivité, afin de rencontrer pleinement leurs objectifs en informatique, en processus d'affaires et en gestion. Dans tout ce que nous faisons, nous misons sur le partenariat, l'intrapreneurship, l'esprit d'équipe et l'intégrité, contribuant ainsi à développer une entreprise de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires.

Notre vision

Être un leader de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires, qui contribue à la croissance et au succès de ses clients.

Responsabilité sociale

La responsabilité sociale a toujours été un élément intrinsèque du modèle d'affaires de CGI et faisait partie de notre culture avant même que la notion ne soit à l'ordre du jour. En effet, notre modèle d'affaires a été conçu spécialement pour nous rapprocher de nos membres, de nos clients et des collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons. Nous croyons que cette approche permet à tous nos partenaires de profiter pleinement de la présence de CGI dans leur région, et à CGI de bénéficier des avantages uniques de chacune de ces régions.



Notre volonté en tant qu'entreprise d'agir en citoyen responsable est également issue du rêve qui a inspiré la fondation de CGI — un rêve qui continue à guider le développement et la croissance de notre entreprise, et qui se résume ainsi : « créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers ».

La responsabilité sociale comporte des ramifications économiques, sociales et environnementales. La santé et le bien-être de nos professionnels, la mise en œuvre d'une saine gouvernance d'entreprise, le développement de partenariats durables avec nos membres, nos clients et nos actionnaires, l'essor de nos collectivités et la promotion d'un environnement durable sont autant d'enjeux

que CGI juge d'une importance cruciale. Ils sont essentiels pour assurer la pérennité de notre entreprise.

À l'aube de la célébration de notre 35^e anniversaire, nous mettons en place une approche plus concertée et unifiée en matière de responsabilité sociale afin d'optimiser nos efforts à l'échelle mondiale. À cette fin, nous élaborons présentement une politique de responsabilité sociale et nous publierons une « feuille de route » en 2011. Celle-ci traitera de nos engagements et de nos aspirations et présentera de l'information qualitative et quantitative sur nos activités de développement durable dans le monde entier.

Ce document donnera une vue d'ensemble sur nos stratégies, nos réalisations ainsi que nos objectifs à court et à moyen terme. Il posera également les jalons de notre premier rapport

sur la responsabilité sociale de notre entreprise, dont la publication est prévue en 2012. D'ici là, nous recueillerons les commentaires et suggestions de nos partenaires afin de répondre le mieux possible à leurs attentes.

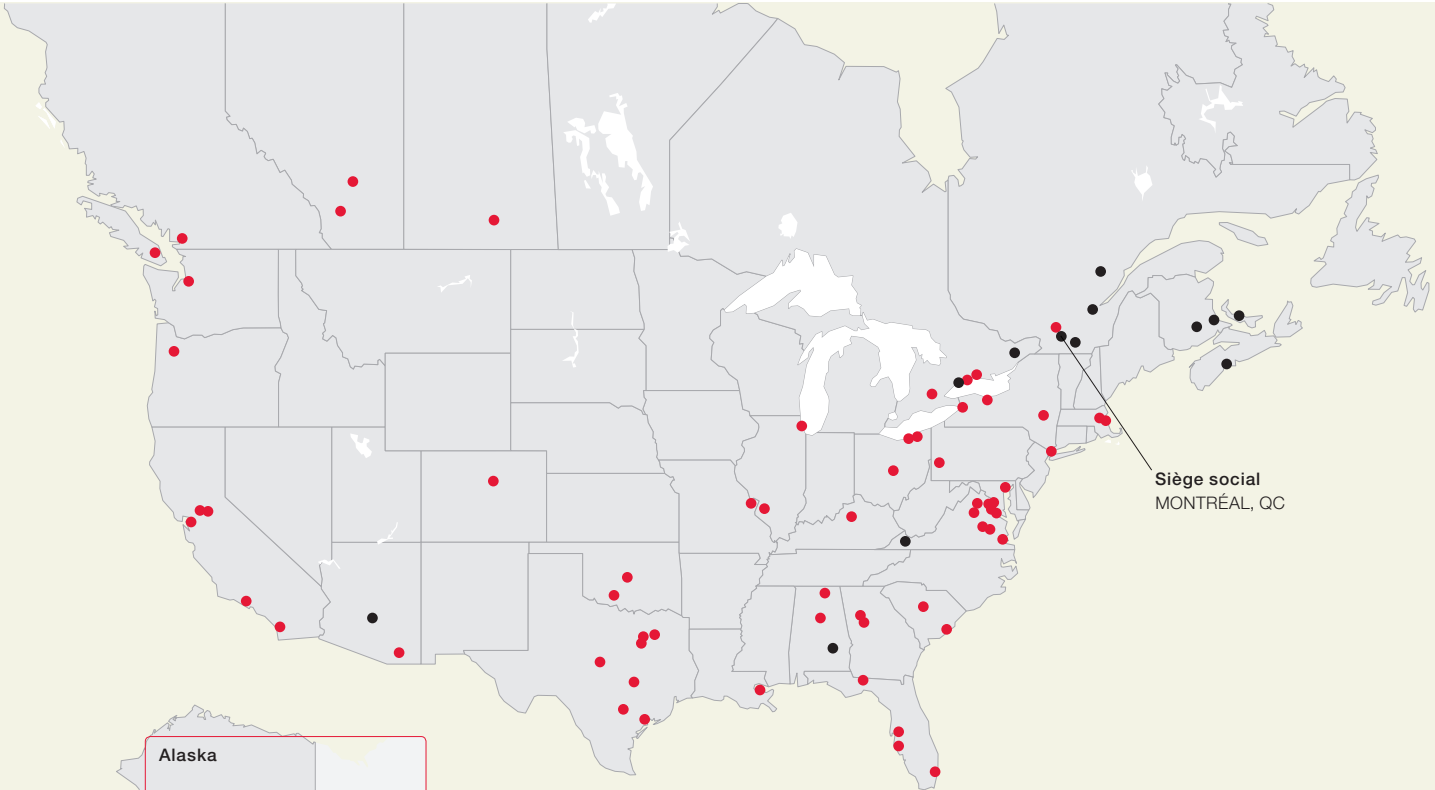
Nous croyons fermement que l'adoption de pratiques socialement responsables nous a permis de bâtir une entreprise où croissance et engagement vont de pair. Grâce à l'engagement de nos membres au cours des 35 dernières années, nous pouvons aujourd'hui envisager un avenir des plus prometteurs non seulement pour CGI, mais pour les générations à venir.



La combinaison optimale de présence locale et de services à distance

CANADA

Burnaby, BC	Markham, ON	Saguenay, QC
Calgary, AB	Mississauga, ON	Sherbrooke, QC
Charlottetown, PE	Moncton, NB	Toronto, ON
Edmonton, AB	Montréal, QC	Victoria, BC
Fredericton, NB	Ottawa, ON	Waterloo, ON
Halifax, NS	Québec, QC	
Laval, QC	Regina, SK	



Siège social
MONTRÉAL, QC



Alaska



Hawaï

ÉTATS-UNIS

Albany, NY	Fairfax, VA	North Charleston, SC
Alexandria, VA	Fairview Heights, IL	Oakland, CA
Arlington, VA	Falls Church, VA	Oklahoma City, OK
Atlanta, GA	Fort Worth, TX	Phoenix, AZ
Austin, TX	Frankfort, KY	Pittsburgh, PA
Baltimore, MD	Honolulu, HI	Rancho Cordova, CA
Bedford, TX	Houston, TX	Richmond, VA
Bellevue, WA	Huntsville, AL	Rochester, NY
Birmingham, AL	Juneau, AK	Sacramento, CA
Boston, MA	Lawton, OK	Salem, OR
Buffalo, NY	Lebanon, VA	San Angelo, TX
Chicago, IL	Lexington Park, MD	San Antonio, TX
Cleveland, OH	Lincoln, MA	San Diego, CA
College Park, GA	Los Angeles, CA	Sarasota, FL
Columbia, SC	Mayfield Heights, OH	Sierra Vista, AZ
Columbus, OH	Miami, FL	St. Louis, MO
Dallas, TX	New York, NY	Tallahassee, FL
Denver, CO	Norfolk, VA	Tampa, FL
Dumfries/ Manassas, VA	Nouvelle-Orléans, LA	Troy, AL
		Washington, DC

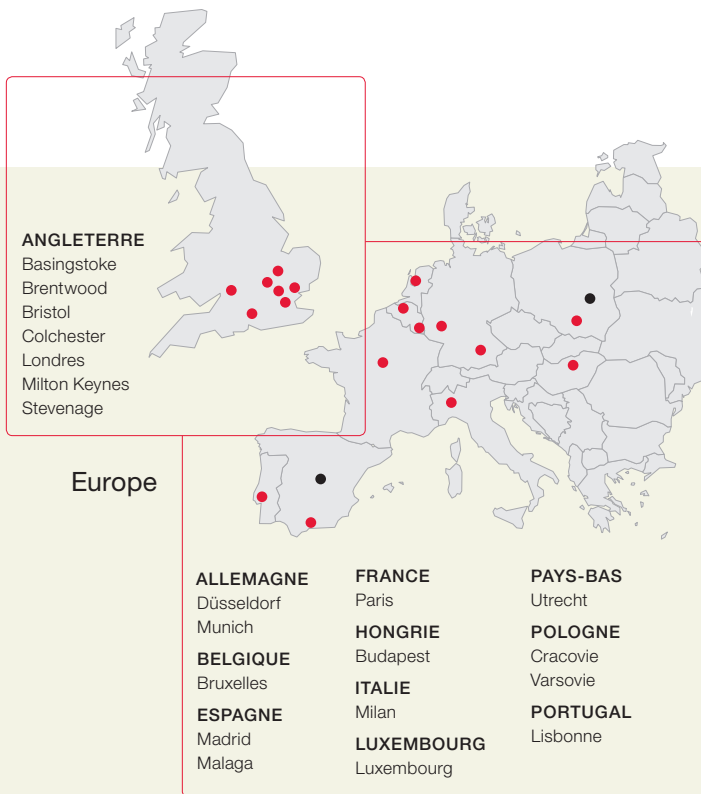
● Centres mondiaux de prestation de services
● Présence locale

Une solide présence locale, une force mondiale

Regroupant 31 000 membres répartis dans 125 bureaux partout au monde et dans des bureaux de projets dans des dizaines de pays, CGI croit que la proximité est un facteur critique du succès de ses partenariats avec ses clients. Notre modèle d'entreprise axé sur cette proximité jumelée à notre prestation mondiale des services permet à nos clients de bénéficier de la combinaison optimale d'équipes locales responsables et de ressources mondiales.

Pour la liste complète des bureaux de CGI dans le monde, consultez notre site www.cgi.com.

Principaux emplacements



125

bureaux dans le monde
 et des bureaux de projets
 dans des dizaines de pays

Un modèle mondial de prestation des services

Notre modèle mondial de prestation des services est en croissance. Il réunit présentement des centres de services établis sur trois continents.



Équipe de direction

SERVICES CORPORATIFS

Serge Godin*

Fondateur et président exécutif du conseil

André Imbeau*

Fondateur, vice-président exécutif du conseil et secrétaire corporatif

Michael E. Roach*

Président et chef de la direction

David Anderson*

Vice-président exécutif et chef de la direction financière

Benoit Dubé*

Vice-président exécutif et avocat en chef

Julie Godin*

Vice-présidente principale, Ressources humaines, leadership et développement organisationnel

Lorne Gorber

Vice-président principal Communications et relations avec les investisseurs

Luc Pinard*

Vice-président exécutif Technologies et qualité

Daniel Rocheleau*

Vice-président exécutif et chef de l'ingénierie d'affaires

Claude Séguin*

Vice-président principal Développement de l'entreprise et investissements stratégiques

CANADA

Doug McCuaig*

Président
Canada

Hicham Adra

Vice-président principal
Ottawa et Innovaposte

Shawn Derby

Vice-président principal
Ouest canadien

Jamie Holland

Vice-président principal
Toronto

Bernard Labelle

Vice-président principal
Québec

Jay MacIsaac

Vice-président principal
Provinces de l'Atlantique

Claude Marcoux*

Vice-président principal et directeur général
Québec et Ottawa

Warren White

Vice-président principal
Ingénierie d'affaires

SERVICES D'INFRASTRUCTURE, SOLUTIONS ET SERVICES-CONSEILS

Eva Maglis*

Vice-présidente principale et directrice générale

Réjean Bernard

Vice-président principal
Pratiques
Technologies et infrastructure

Marie MacDonald

Vice-présidente principale
Ventes et gestion de la prestation client

* Membre du Comité de gestion

Assises de gestion de CGI

Les assises de gestion de CGI sont les fondements de nos approches de gestion. Elles constituent notre guide quant à nos manières de servir nos clients, d'interagir avec nos membres et de répondre aux attentes de nos actionnaires. Elles précisent aussi les moyens que nous prenons pour mesurer le degré de satisfaction de ces trois groupes, ce qui nous permet d'évaluer le succès de nos programmes, de prendre des mesures préventives s'il y a lieu et d'évoluer sans cesse, conformément à l'esprit d'amélioration continue qui a toujours animé CGI.

Les assises de gestion de CGI nous aident à équilibrer le mieux possible nos réponses selon les besoins de tous nos groupes de partenaires. Elles forment le pivot de notre stratégie de croissance rentable.

**ÉTATS-UNIS,
EUROPE ET ASIE**

Donna Morea*
Présidente
États-Unis, Europe et Asie

ÉTATS-UNIS

George Schindler*
Président
CGI Federal

Jim Brabston
Vice-président principal
Défense, renseignement
et gestion des processus
d'affaires

Donna A. Ryan
Vice-présidente principale
Activités civiles

Nazzic Turner*
Vice-présidente principale
et directrice générale,
Secteur commercial,
gouvernements locaux
et d'États

Robert Hannum
Vice-président principal
Est des États-Unis

Peter Ihrig
Vice-président principal
Ouest, centre et sud des
États-Unis

Chris James
Vice-président
Propriété intellectuelle
et prestation de services

EUROPE ET ASIE

**Jose Carlos
Rodriguez Arroyo**
Vice-président
Sud de l'Europe

S. Chandramouli
Vice-président principal
Inde

Klaus Elix
Vice-président principal
Centre de l'Europe

Timothy Gregory
Vice-président principal
Nord de l'Europe

Dave Hudson
Vice-président, Australie

John Sandifer
Vice-président, France

Conseil d'administration

Claude Boivin ^(a)
Administrateur depuis 1993
Administrateur de sociétés

Bernard Bourigeaud ^(b)
Administrateur depuis 2008
Administrateur de sociétés

Jean Brassard ^(c)
Administrateur depuis 1978
Administrateur de sociétés

Robert Chevrier ^(b)
Administrateur depuis 2003
Président du Comité des
ressources humaines
Président, Société de
gestion Roche inc.

Dominic D'Alessandro ^(b)
Administrateur depuis 2010
Administrateur de sociétés

Thomas P. d'Aquino ^(c)
Administrateur depuis 2006
Administrateur en chef
Président du conseil
et chef de la direction,
Intercounsel Ltd.

Paule Doré ^(c)
Administratrice
depuis 1995
Administratrice de sociétés

Richard B. Evans ^(a)
Directeur depuis 2009
Président du conseil
AbitibiBowater Inc.

Serge Godin
Administrateur
depuis 1976
Fondateur et président
exécutif du conseil

André Imbeau
Administrateur
depuis 1976
Fondateur, vice-président
exécutif du conseil et
secrétaire corporatif

Gilles Labbé ^(a)
Administrateur
depuis 2010
Président et chef
de la direction
Héroux-Devtek Inc.

Eileen A. Mercier ^(a)
Administratrice
depuis 1996
Présidente du Comité
de vérification et de
gestion des risques
Administratrice de sociétés

Michael E. Roach
Administrateur
depuis 2006
Président et chef
de la direction

(a) Membre du Comité de vérification et de gestion des risques

(b) Membre du Comité des ressources humaines

(c) Membre du Comité de régie d'entreprise

Rêve, mission, vision, valeurs, politiques de qualité, orientations et plans stratégiques						
Régie d'entreprise, cadres de gestion, politiques de gestion des ressources humaines et financières et modèle organisationnel						
Processus d'unité d'affaires					Processus corporatifs	
Cadre de gestion du partenariat client					Cadre de gestion du partenariat membre	Cadre de gestion du partenariat actionnaire
Proposition	Contrat	Plan de gestion	Livraison	Clôture		
Gestion des technologies Niveau 1	Gestion des applications Niveau 2	Intégration et développement de systèmes Niveau 3	Gestion des processus d'affaires Niveau 4	Plan de carrière et développement du leadership Intégration Évaluation de la performance Communications	Gestion des relations Régie d'entreprise Communications	
Programme d'évaluation de la satisfaction client				Programme d'évaluation de la satisfaction membre	Programme d'évaluation de la satisfaction actionnaire	

ISO 9001

Renseignements à l'intention des actionnaires

INSCRIPTION BOURSIÈRE

Bourse de Toronto, avril 1992 : GIB.A

Bourse de New York, octobre 1998 : GIB

Nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2010 :

237 684 791 actions subalternes classe A

33 608 159 actions classe B

Haut/ bas du cours de l'action du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010 :

	Bourse de Toronto (\$ CAN)	Bourse de New York (\$ US)
Haut :	16,80	16,40
Bas :	12,07	11,11

Les attestations du chef de la direction et du chef de la direction financière de CGI concernant la qualité de la divulgation financière de la Société selon les exigences réglementaires canadiennes sont déposées sur SEDAR (www.sedar.com). Les attestations similaires selon la Règle 13a-14 de la *Securities Exchange Act of 1934* et de l'article 302 de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002* des États-Unis figurent en annexe à notre rapport 40F déposé sur EDGAR (www.sec.gov). La Société a également déposé auprès de la Bourse de New York l'attestation exigée par l'article 303A.12 du *Listed Company Manual*.

Les pratiques de CGI en matière de régie d'entreprise ne diffèrent pas de façon significative de celles qui incombent aux sociétés américaines aux termes des conditions d'inscription à la cote de la Bourse de New York. Ces pratiques sont indiquées dans la Circulaire de la direction de CGI qui est déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Ce document est publié sur le site de SEDAR au www.sedar.com et sur le site de EDGAR au www.sec.gov, respectivement, ainsi que sur le site de CGI.

VÉRIFICATEURS

Ernst & Young
s.r.l./S.E.N.C.R.L.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Services aux
investisseurs
Computershare Inc.
100 University Avenue
9th floor
Toronto, Ontario M5J 2Y1
Tél. : 1 800 564-6253

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Pour obtenir de plus
amples renseignements
sur l'entreprise, des
exemplaires de ce
rapport ou toute autre
information financière,
veuillez communiquer
avec nous :
Relations avec les
investisseurs
Groupe CGI inc.
1130, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 2M8
Tél. : 514-841-3200

Vous pouvez aussi nous joindre en consultant
cgi.com/investisseurs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Le mercredi
26 janvier 2011
à 11 heures
Hôtel Omni Mont-Royal
Saisons A et B
1050, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)

L'assemblée annuelle des actionnaires de CGI sera diffusée en direct sur Internet à l'adresse : www.cgi.com. Les directives détaillées seront données sur le site de CGI. Les actionnaires désirant voter par téléphone ou sur Internet pourront le faire en suivant les directives contenues dans la circulaire de la direction de CGI.

Ce rapport annuel est disponible pour téléchargement sur www.cgi.com.

CGI's 2010 annual report is available in English.



La force de l'engagement^{MC}

NOTRE RÊVE

Créer un environnement
où nous avons du plaisir
à travailler ensemble et où,
en tant que propriétaires,
nous participons au
développement d'une
entreprise dont nous
sommes fiers.

www.cgi.com

CHIFFRES

RAPPORT
ANNUEL
2010



_la force de l'engagement^{MC}

Table des matières

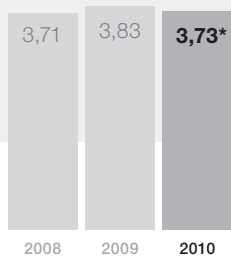
Faits saillants financiers	2
Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation	4
Rapports de la direction et des vérificateurs	42
États financiers consolidés	46
Notes complémentaires	50
Renseignements à l'intention des actionnaires	84

Croissance du bénéfice par action

22 %

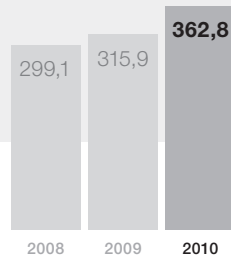
Produits

En milliards de dollars



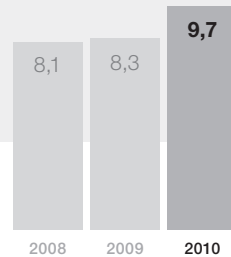
Bénéfice tiré des activités poursuivies

En millions de dollars



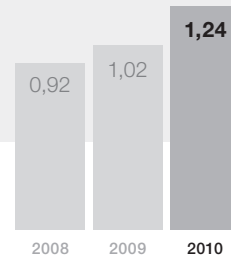
Marge bénéficiaire tirée des activités poursuivies

En pourcentage



Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies

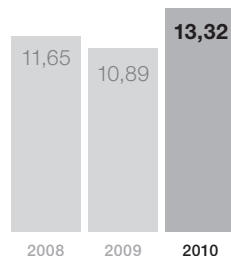
En dollars



* Tient compte de l'incidence négative du taux de change de 223,3 M\$ vs 2009

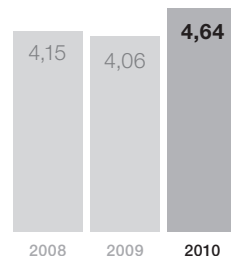
Carnet de commandes

En milliards de dollars



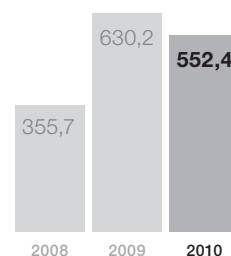
Nouveaux contrats signés

En milliards de dollars



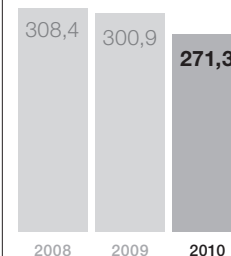
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies

En millions de dollars



Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice

En millions



Exercices terminés les 30 septembre	2010	2009	2008
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions, ratios et pourcentages)	\$	\$	\$
Performance financière			
Produits	3 732 117	3 825 161	3 705 863
BAIL ajusté ¹	511 902	460 741	430 486
Marge du BAIL ajusté	13,7 %	12,0 %	11,6 %
Bénéfice tiré des activités poursuivies	362 766	315 897	299 134
Bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies ⁴	1,27	1,03	0,94
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies ⁴	1,24	1,02	0,92
Bénéfice net	362 766	317 205	294 000
Bénéfice de base par action ⁴	1,27	1,03	0,92
Bénéfice dilué par action ⁴	1,24	1,02	0,90
Bénéfice net (selon les PCGR des États-Unis) ²	363 276	314 927	276 916
Bénéfice de base par action (selon les PCGR des États-Unis) ^{2,4}	1,27	1,02	0,87
Bénéfice dilué par action (selon les PCGR des États-Unis) ^{2,4}	1,24	1,01	0,86
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies	552 367	630 244	355 670
Situation financière			
Actifs totaux	4 607 191	3 899 910	3 680 558
Capitaux propres ⁴	2 152 631	2 275 254	1 997 001
Capitaux propres par action ordinaire ⁴	7,93	7,56	6,48
Fonds de roulement	154 920	388 950	81 850
Ratio de fonds de roulement	1,18	1,51	1,10
Dette à long terme (portions court terme et long terme)	1 153 876	283 130	391 091
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme ³	30,6 %	s.o.	14,0 %

	Exercice 2010				Exercice 2009			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Résultats trimestriels								
Produits	1 007 056	901 614	910 441	913 006	926 051	950 419	948 319	1 000 372
BAIL ajusté	139 801	128 702	123 963	119 436	126 128	113 135	107 250	114 228
Marge du BAIL ajusté	13,9 %	14,3 %	13,6 %	13,1 %	13,6 %	11,9 %	11,3 %	11,4 %
Bénéfice net	84 076	85 880	81 591	111 219	82 640	76 678	77 813	80 074
Bénéfice de base par action	0,31	0,30	0,28	0,38	0,27	0,25	0,25	0,26
Bénéfice dilué par action	0,30	0,30	0,28	0,37	0,27	0,25	0,25	0,26
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies	158 473	102 750	125 016	166 128	192 450	170 894	187 299	79 601

- 1 Le BAIL ajusté représente le bénéfice tiré des activités poursuivies avant les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, intérêts sur la dette à long terme, revenu d'intérêts, autres (revenus) charges, gain sur la vente d'immobilisations et impôts sur les bénéfices.
- 2 Le rapprochement des résultats selon les PCGR du Canada et des États-Unis est présenté à la note 28 des états financiers consolidés.
- 3 Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme représente l'importance relative de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme (« dette nette »), par rapport à la somme des capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc. et de la dette à long terme. La dette nette et la somme des capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc. et de la dette à long terme sont toutes deux présentées déduction faite de la juste valeur des contrats à terme. À la fin de l'exercice 2009, le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme a été négatif (situation de trésorerie nette) et donc présenté comme étant sans objet (s.o.).
- 4 Les montants relatifs au bénéfice par action et aux capitaux propres sont attribuables aux actionnaires de CGI.

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010

Le 9 novembre 2010

Mode de présentation

Le présent rapport de gestion est la responsabilité de la direction, et il a été examiné et approuvé par le conseil d'administration. Le présent rapport de gestion a été établi conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver le rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de ses devoirs principalement par l'intermédiaire de son comité de vérification et de gestion des risques, dont les membres nommés par le conseil d'administration sont tous indépendants et connaissent bien la finance.

Dans le présent document, nous utilisons les termes « CGI », « nous », « notre », « nos » ou « Société » pour désigner le Groupe CGI inc. Le présent rapport de gestion fournit des informations que la direction juge pertinentes aux fins de l'appréciation et de la compréhension des résultats d'exploitation consolidés vérifiés et de la situation financière de la Société. Il doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés de la Société et les notes complémentaires pour les exercices terminés les 30 septembre 2010, 2009 et 2008. Les conventions comptables de CGI sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, prescrits par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), lesquels diffèrent à certains égards des principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis »). On trouvera à la note 28 aux états financiers consolidés un rapprochement des résultats selon les PCGR du Canada et ceux des États-Unis. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion vise les trois objectifs principaux suivants :

- Donner une explication narrative des états financiers consolidés du point de vue de la direction ;
- Présenter le contexte dans lequel les états financiers consolidés doivent être analysés en étoffant les informations fournies au sujet de la dynamique et des tendances qui se dégagent des activités de la Société ;
- Fournir des informations permettant aux lecteurs d'évaluer la probabilité que le rendement passé soit représentatif du rendement futur.

En vue d'atteindre ces objectifs, le rapport de gestion comprend les principales rubriques suivantes :

Profil de l'entreprise — description de nos activités et de la façon dont nous générons des produits, ainsi que des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités. Nous y présentons aussi un résumé des faits nouveaux importants et certains points saillants de nature financière de l'exercice ;

Résultats financiers — analyse des variations sur douze mois des résultats d'exploitation pour les exercices terminés les 30 septembre 2010, 2009 et 2008, et pour les trimestres terminés les 30 septembre 2010 et 2009, description des facteurs influant sur les produits et le bénéfice sur une base consolidée et par secteur d'exploitation et description des facteurs ayant une incidence sur les variations dans les principales catégories de charges. Cette section comprend aussi une analyse des nouveaux contrats, ventilés par région et par secteur cible ;

Situation de trésorerie et sources de financement — analyse des variations des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, d'investissement et de financement et description de la situation de trésorerie de la Société et des sources de financement à sa disposition ;

Principales estimations comptables, modifications comptables futures et risques et incertitudes — explication des sections des états financiers qui nécessitent le recours aux principales estimations et hypothèses pour calculer les montants visés. En outre, nous présentons une mise à jour de l'état du projet de conversion aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Nous traitons également des risques auxquels sont exposées nos activités commerciales et des conséquences que ces risques pourraient entraîner s'ils se matérialisaient.

Importance des informations fournies

Le présent rapport de gestion contient des informations que nous jugeons importantes pour les investisseurs. Nous considérons qu'un élément est important s'il provoque, ou s'il est raisonnablement susceptible de provoquer, une variation importante du cours ou de la valeur de nos actions, ou s'il est probable qu'un investisseur raisonnable jugerait l'information importante pour prendre une décision d'investissement.

Déclarations prospectives

Toutes les déclarations contenues dans le présent rapport de gestion qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques constituent des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A de la loi américaine *Securities Act of 1933* et de l'article 21E de la loi américaine *Securities Exchange Act of 1934*, dans leur version modifiée, et constituent de « l'information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces déclarations et cette information expriment les intentions, projets, attentes et opinions de CGI, sous réserve de la matérialisation de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs sur lesquels la Société n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise. Compte tenu de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer considérablement des déclarations prospectives et de l'information

prospective. Ces facteurs comprennent notamment, sans s'y limiter, l'échéancier et l'envergure des nouveaux contrats, les acquisitions et autres initiatives d'expansion de la Société; la capacité d'attirer et de fidéliser du personnel compétent; la concurrence au sein d'une industrie des TI en constante évolution; la conjoncture économique et commerciale; le risque de change et d'autres risques et hypothèses énoncés dans le rapport de gestion, dans le rapport annuel de CGI inclus dans le formulaire 40-F déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis (disponible sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov), ainsi que dans la notice annuelle déposée auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada (disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com). L'emploi aux présentes des termes « penser », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention », « anticiper », « prévoir », « planifier », ainsi que de tout autre terme de nature semblable et de toute autre forme conjuguée de ces termes, ne sert qu'à des fins de déclarations prospectives ou d'information prospective et ces termes ne sont pertinents qu'en date de leur emploi, notamment en ce qui concerne les énoncés relatifs à la performance future. À moins que les lois qui s'appliquent ne l'exigent, CGI décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou l'information prospective consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à l'arrivée d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif. Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives ou à l'information prospective. Vous trouverez à la rubrique « Risques et incertitudes » de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon notable des résultats actuellement prévus.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Le lecteur est prié de noter que la Société présente ses résultats financiers selon les PCGR. Toutefois, dans le présent rapport de gestion, nous utilisons certaines mesures financières non conformes aux PCGR, à savoir :

1. le bénéfice tiré des activités poursuivies avant les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, intérêts sur la dette à long terme, revenu d'intérêts, autres (revenus) charges, gain sur la vente d'immobilisations et impôts sur les bénéfices (« BAIL ajusté »);
2. la croissance en devises constantes;
3. le délai moyen de recouvrement des créances;
4. le rendement du capital investi;
5. le rendement des capitaux propres;
6. le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme.

La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux PCGR fournissent des renseignements utiles aux investisseurs en ce qui a trait à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société, étant donné qu'elles représentent des mesures additionnelles de son rendement. Ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elles doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les PCGR.

On trouvera un rapprochement du BAIL ajusté et de sa mesure la plus proche selon les PCGR à la page 17, les définitions de la croissance en devises constantes, du délai moyen de recouvrement des créances, du rendement du capital investi, du rendement des capitaux propres et du ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme aux pages 9 à 10, tandis qu'une analyse du ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres, une analyse du rendement du capital investi, une analyse du rendement des capitaux propres et une analyse du délai moyen de recouvrement des créances figurent à la page 22.

Retraitement des états financiers des périodes antérieures

Depuis le premier trimestre de l'exercice 2010, CGI a adopté rétrospectivement le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle ». Le présent rapport de gestion tient compte de l'incidence de ces retraitements sur les états financiers consolidés des exercices terminés les 30 septembre 2010, 2009 et 2008. Veuillez vous reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés pour obtenir de plus amples informations.

AGENT DES TRANSFERTS

Services aux investisseurs Computershare
(800) 564-6253

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Lorne Gorber
Vice-président principal, Communications et relations avec les investisseurs
Téléphone : (514) 841-3355
lorne.gorber@cgi.com

Profil de l'entreprise

À PROPOS DE CGI

Fondée en 1976 et établie à Montréal, au Canada, CGI est l'un des plus importants fournisseurs indépendants de services complets en technologies de l'information (« services en TI ») et en gestion des processus d'affaires dans le monde. À cette fin, CGI mise sur un modèle souple et économique de prestation de services. CGI et ses entreprises affiliées comptent environ 31 000 professionnels à l'échelle mondiale. Le modèle de prestation de services de la Société lui permet de fournir ses services sur place, dans les bureaux de ses clients ou à distance, par l'entremise de l'un de ses centres d'excellence situés en Amérique du Nord, en Europe et en Inde. Nous possédons aussi des solutions d'affaires avancées qui nous aident à tisser des liens durables avec nos clients. Nous subdivisons nos services en fonction des trois catégories ci-dessous :

- **Services-conseils** — CGI fournit une gamme complète de services de consultation en TI et en gestion, y compris dans les domaines de la transformation des affaires, de la planification stratégique des TI, de l'ingénierie des processus d'affaires et de l'architecture de systèmes.
- **Intégration de systèmes** — CGI intègre et adapte des technologies et des applications logicielles de pointe afin de créer des systèmes informatiques qui répondent aux besoins stratégiques de ses clients.
- **Gestion de fonctions informatiques et d'affaires (« impartition »)** — Nos clients nous délèguent la responsabilité totale ou partielle de leurs fonctions informatiques et de leurs processus d'affaires afin de réaliser des économies substantielles et d'avoir accès aux technologies les plus appropriées tout en conservant la maîtrise de leurs stratégies en ces domaines. Dans le cadre de ce type d'entente, nous mettons en œuvre nos processus de qualité ainsi que nos pratiques visant à rehausser l'efficacité des entreprises clientes. En plus d'incorporer les activités de nos clients à notre réseau technologique, nous pouvons intégrer les professionnels spécialisés qui étaient jusque-là à leur emploi, permettant ainsi à nos clients de se concentrer encore davantage sur leurs principales activités. Les services fournis dans le cadre d'un contrat d'impartition peuvent englober un ou plusieurs des aspects suivants : le développement et l'intégration de nouveaux projets et de nouvelles applications; la maintenance et le soutien d'applications; la gestion de l'infrastructure technologique (informatique d'entreprise et d'utilisateurs, services réseau); le traitement des opérations, la gestion des processus d'affaires et d'autres services tels que la gestion de la paie et la gestion des documents. Les contrats d'impartition, dont la durée est généralement de cinq à dix ans, peuvent être renouvelables.

CGI offre ses services complets aux entreprises appartenant à des secteurs cibles que nous connaissons à fond. Cette approche nous permet de comprendre pleinement les défis concrets auxquels nos clients font face et de mettre à leur disposition les connaissances ainsi que les solutions qu'il leur faut pour réaliser leurs objectifs d'affaires. Nos secteurs cibles sont les gouvernements et les services de santé, les services financiers, les télécommunications et les services publics, le secteur de la distribution et du détail, et le secteur manufacturier.

Nous élargissons les horizons de nos clients et leur procurons des avantages supplémentaires grâce à plus d'une centaine de solutions d'affaires exclusives, parmi lesquelles on retrouve des progiciels de gestion intégrés ainsi que des solutions de crédit et de recouvrement, de gestion fiscale, de vérification des réclamations, de dépistage des fraudes et de gestion de l'énergie.

La qualité supérieure des services que nous fournissons à nos clients fait notre fierté. Voilà pourquoi nous avons établi et maintenu le programme de qualité de l'Organisation internationale de normalisation (« ISO »). Nous sommes persuadés que c'est en définissant des normes exigeantes de qualité du service et en contrôlant sans cesse la conformité de nos activités à ces normes que nous sommes le mieux en mesure de combler les besoins de nos clients. Notre programme ISO a une très vaste portée au sein de la Société : la totalité de nos produits émane d'unités d'affaires possédant la certification ISO.

Nous gérons nos activités en fonction des trois secteurs d'exploitation suivants, outre les activités du siège social : le Canada (« Canada »), les États-Unis et l'Inde (« États-Unis »), ainsi que l'Europe et l'Asie-Pacifique (« Europe »). Ces secteurs d'exploitation sont structurés en fonction du lieu de prestation de services; leurs résultats englobent les activités qu'ils exercent pour les clients de leurs régions respectives ainsi que les activités réalisées par nos centres d'excellence dans le cadre de notre modèle mondial de prestations de services.

VISION ET STRATÉGIE

La plupart des entreprises sont le fruit d'une vision d'affaires, mais CGI, pour sa part, est née d'un rêve : créer un environnement où les membres ont du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, ils participent au développement d'une entreprise dont ils sont fiers. Ce rêve a mené à la vision de CGI : être un leader de classe mondiale du secteur des TI et de la gestion des processus d'affaires, qui contribue à la croissance et au succès de ses clients. Notre stratégie de croissance et d'acquisitions se définit en fonction de quatre piliers et combine la croissance interne aux acquisitions. CGI a été et continuera d'être un vecteur de la consolidation du secteur des TI.

Les deux premiers piliers de notre stratégie portent sur la croissance interne. Le premier cible l'obtention, les renouvellements et les prolongations de plus petits contrats. Le deuxième a pour but de remporter des contrats d'impartition à long terme de grande envergure en tirant parti de notre éventail complet de services, de notre modèle mondial de prestation de services et de notre masse critique.

Le troisième pilier de notre stratégie de croissance met l'accent sur l'acquisition d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers. Nous identifions ces cibles d'acquisition au moyen d'un programme de quadrillage stratégique, en vertu duquel nous recherchons systématiquement les entreprises qui augmenteront notre connaissance des secteurs cibles servis ou enrichiront nos offres de service.

Le quatrième pilier vise à réaliser des acquisitions transformationnelles qui augmentent notre portée géographique et notre masse critique. Ces acquisitions renforcent encore davantage les capacités sur lesquelles nous nous appuyons pour remporter des contrats d'impartition de grande envergure.

Tout au long de son histoire, CGI a déployé de manière très rigoureuse les quatre piliers de sa stratégie pour assurer sa croissance, en mettant l'accent sur l'augmentation du bénéfice et sur l'appréciation de l'avoir des actionnaires. En ce moment, nous visons surtout à croître aux États-Unis et en Europe.

CONTEXTE CONCURRENTIEL

À titre de fournisseur de services complets en technologies de l'information et en gestion des processus d'affaires à des clients du monde entier, CGI exerce ses activités dans un secteur mondial hautement concurrentiel, qui évolue très rapidement. Notre concurrence regroupe un éventail diversifié de sociétés internationales — des entreprises spécialisées servant un segment de marché particulier jusqu'à d'autres fournisseurs de services complets; principalement établies aux États-Unis, en Europe et en Inde, ces sociétés rivales offrent des services qui correspondent en tout ou en partie à ceux que CGI fournit à ses clients.

Étant donné la consolidation récente dans le secteur, CGI se retrouve à être l'une des rares entreprises de services en TI restantes qui soit indépendante de tout fournisseur de logiciels ou de matériel. Notre indépendance nous permet d'offrir à nos clients la technologie la plus appropriée dans le monde.

CGI offre ses services complets à certains secteurs cibles à l'égard desquels elle a une connaissance approfondie des affaires et une solide expertise technique, et qui représentent 90 % des dépenses mondiales en TI. Ces secteurs sont les gouvernements et les services de santé, les services financiers, les télécommunications et les services publics, le secteur de la distribution et du détail, et le secteur manufacturier. Pour être pleinement concurrentielle, CGI met l'accent sur les services d'intégration de systèmes, les services-conseils et les services d'impartition de haut niveau exigeant un savoir-faire de pointe et une connaissance approfondie des secteurs économiques servis.

Ensemble, notre modèle d'entreprise axé sur la proximité des clients et notre modèle mondial de prestation de services nous permettent d'offrir des services qui répondent exactement aux besoins de nos clients, à des prix concurrentiels. Grâce à notre modèle mondial de prestation de services, nous pouvons répondre aux exigences stratégiques et financières de chaque client en lui fournissant une combinaison unique de services offerts à l'intérieur du pays, sur le continent et outre-mer. CGI possède également des solutions d'affaires avancées qui l'aident à entretenir des liens durables avec ses clients. De plus, toutes les activités de CGI sont exécutées conformément aux mêmes assises de gestion, ce qui assure l'uniformité et la cohésion au sein de la Société.

Sur le marché mondial d'aujourd'hui, l'aptitude d'un fournisseur à remporter et à conserver des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires dépend de nombreux facteurs, tels que le coût total de ses services, sa capacité à réaliser les mandats, ses antécédents, sa connaissance du secteur cible servi, ses investissements dans les solutions d'affaires, sa présence locale, son infrastructure mondiale de prestation de services et la solidité de ses liens avec ses clients. CGI se compare avantageusement à ses concurrents sous tous ces aspects.

En résumé, la proposition à valeur distinctive de CGI englobe les éléments suivants : notre éventail complet de services en TI et en gestion des processus d'affaires; notre connaissance approfondie de cinq secteurs cibles et nos solutions d'affaires exclusives destinées à ces secteurs, qui représentent la majorité des dépenses mondiales en TI; notre modèle mondial de prestation de services, un modèle unique qui comprend la meilleure infrastructure de prestation de services du secteur des TI; nos assises de gestion rigoureuses; et notre souci de la satisfaction du client, soutenu par notre modèle d'entreprise axé sur la proximité des clients. Grâce à cette proposition à valeur distinctive et à la masse critique croissante de CGI dans ses trois principaux marchés — le Canada, les États-Unis et l'Europe, qui, ensemble, représentent quelque 70 % des dépenses mondiales en TI — nous sommes en mesure d'être concurrentiels à l'échelle internationale et d'obtenir des contrats de grande envergure.

POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2010

Les mesures de restructuration que nous avons mises en œuvre en 2009 nous permettent de livrer une concurrence stratégique et de saisir les occasions d'affaires dans un contexte de reprise. Au cours de l'exercice, nous avons enregistré à nouveau une croissance en devises constantes, des marges bénéficiaires à des sommets inégalés et des indicateurs clés qui continuent de s'améliorer. De plus en plus rassurés par le climat économique, les clients se montrent plus enclins à reprendre les investissements dans leurs projets de TI. Dans le cadre de notre stratégie de croissance, nous avons fait l'acquisition de Stanley, Inc. (« Stanley ») pour étendre notre présence aux États-Unis et donner à CGI une porte d'entrée sur un nouveau marché. Voici les points saillants de l'exercice :

- les nouveaux contrats ont totalisé 4,6 milliards \$;
- le ratio nouveaux contrats/facturation s'est établi à 124 %;
- la croissance en devises constantes a atteint 3,4 %;
- la marge du BALL ajusté est demeurée élevée à 13,7 %;
- les bénéfices de base et dilué par action tirés des activités poursuivies ont monté respectivement de 23,3 % et 21,6 %;
- le rendement des capitaux propres a atteint 16,4 %;
- le rendement du capital investi est demeuré élevé, à 16,3 %;
- les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies sont restés solides, représentant 14,8 % des produits;
- la Société a racheté 35,6 millions d'actions classe A.

Acquisition de Stanley, Inc.

Le 7 mai 2010, CGI a annoncé la conclusion d'une convention de fusion définitive avec Stanley, fournisseur de services et de solutions en technologies de l'information auprès d'agences fédérales du gouvernement des États-Unis œuvrant dans les domaines de la défense, du renseignement et des activités civiles. CGI a initié l'offre publique d'achat au comptant visant la totalité des actions ordinaires en circulation de Stanley à un prix de 37,50 \$ US l'action. Le 17 août 2010, CGI a conclu son offre publique d'achat qui a été financée grâce à ses fonds en caisse et à ses facilités de crédit existantes. La transaction a moyenné une contrepartie en trésorerie de 923,2 millions \$. Conformément à notre quatrième pilier de croissance stratégique, les activités de Stanley nous donneront l'envergure et les capacités nécessaires pour offrir nos services à des agences fédérales américaines œuvrant dans les domaines de la défense et du renseignement.

Nos résultats de l'exercice incluent les activités de Stanley après le 17 août 2010. Depuis la conclusion de la transaction, nos efforts ont surtout porté sur l'intégration des activités de Stanley, et à ce jour, nous avons engagé des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration de 20,9 millions \$. Un montant additionnel d'environ 5,4 millions \$ devrait être engagé au cours du prochain exercice. Jusqu'à présent, nous avons atteint, sur une base annualisée, environ 87 %, soit 23,4 millions \$ de notre cible de synergie annuelle, et prévoyons réaliser notre objectif global au cours des neuf prochains mois. La Société prévoit enregistrer pour cette transaction un taux d'augmentation du bénéfice par action pouvant aller de 15 % à 20 % au cours des 12 à 24 prochains mois.

Actions en circulation et options sur actions en cours (au 3 novembre 2010)

238 053 130 actions subalternes classe A

33 608 159 actions classe B

32 620 501 options sur actions subalternes classe A

Performance du titre au cours de l'exercice 2010

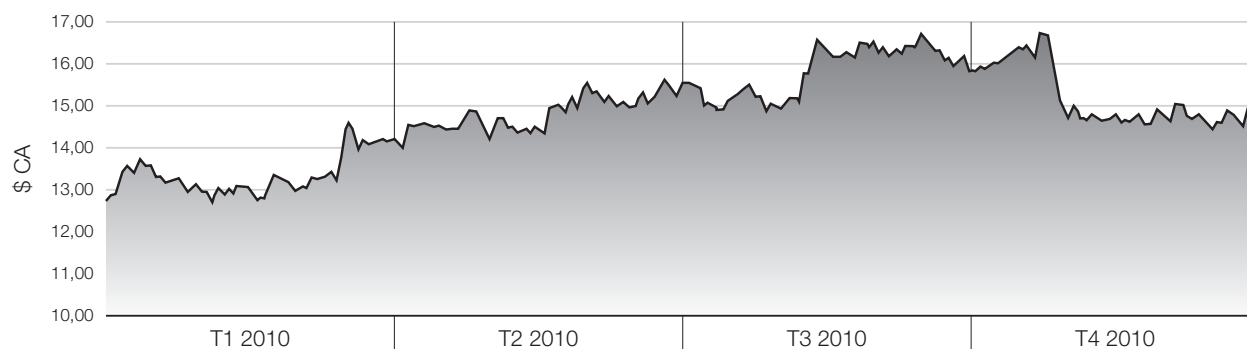
Les actions de CGI sont inscrites à la Bourse de Toronto (GIB.A) ainsi qu'à celle de New York (GIB). Elles figurent dans l'indice composé S&P/TSX, dans l'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX, dans l'indice des titres à moyenne capitalisation S&P/TSX et dans l'indice Dow Jones Sustainability.

Bourse de Toronto		(\$ CA)	Bourse de New York		(\$ US)
Ouverture :		12,50	Ouverture :		11,66
Haut :		16,80	Haut :		16,40
Bas :		12,07	Bas :		11,11
Clôture :		15,49	Clôture :		15,03
Moyenne des transactions quotidiennes au Canada* :			Moyenne des transactions quotidiennes aux États-Unis :		
1 339 325			194 369		

* Compte tenu de la moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de Toronto et dans les systèmes de négociation parallèles.

Rendement de l'action

COURS DE L'ACTION DE CGI (BOURSE DE TORONTO) POUR L'EXERCICE 2010



Programme de rachat d'actions

Le 27 janvier 2010, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat, au cours de l'exercice suivant, de jusqu'à 10 % des actions subalternes classe A détenues dans le public. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités permet à CGI de racheter sur le marché libre jusqu'à 25 151 058 actions subalternes classe A aux fins d'annulation. Les actions subalternes classe A peuvent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 9 février 2010 jusqu'à la première des dates suivantes : le 8 février 2011, la date à laquelle la Société acquiert le nombre maximal d'actions classe A en vertu de l'offre publique de rachat ou la date à laquelle la Société choisit de mettre fin à l'offre publique de rachat.

Au cours de l'exercice 2010, la Société a racheté 35 602 085 de ses actions subalternes classe A en contrepartie de 516,7 millions \$ à un prix moyen, incluant les commissions, de 14,51 \$, dans le cadre de l'ancienne et de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 30 septembre 2010, la Société pouvait acheter jusqu'à 7,0 millions d'actions additionnelles en vertu de l'actuelle offre de rachat dans le cours normal des activités.

Aperçu de l'exercice 2010

PRINCIPALES MESURES DU RENDEMENT

Nous utilisons un éventail de mesures financières, de ratios et de mesures non conformes aux PCGR pour évaluer notre rendement. Le tableau ci-dessous résume nos principales mesures du rendement. Les résultats obtenus et l'analyse des différents indicateurs sont présentés dans les sections suivantes.

Rentabilité	<ul style="list-style-type: none">– BALL ajusté — mesure du bénéfice avant éléments non directement liés au coût des activités, comme les frais de financement, les frais connexes à l'acquisition et les impôts sur les bénéfices (voir la définition à la page 5). La direction estime qu'il s'agit du meilleur indicateur de la rentabilité de nos activités.– Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de CGI — mesure du bénéfice généré pour les actionnaires, présenté par action, qui suppose l'exercice de toutes les options dans le cours.
Situation de trésorerie	<ul style="list-style-type: none">– Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies — mesure des rentrées de fonds générées dans le cadre de la gestion de nos activités commerciales courantes. Nous croyons que nos flux de trésorerie d'exploitation robustes témoignent de la souplesse financière qui nous permet d'exécuter notre stratégie d'entreprise.– Délai moyen de recouvrement des créances — nombre moyen de jours pour convertir nos créances clients et nos travaux en cours en rentrées de fonds. La direction surveille cet indicateur de près pour assurer le recouvrement des sommes dues en temps opportun et le maintien d'un niveau suffisant de liquidités, et elle s'engage à ce que le délai moyen demeure inférieur à la cible de 45 jours.
Croissance	<ul style="list-style-type: none">– Croissance en devises constantes — mesure de la croissance des produits avant l'effet de la variation des taux de change. Nous estimons qu'il est utile d'ajuster les produits de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de mieux comprendre les tendances du secteur.– Carnet de commandes — meilleure estimation par la direction des produits qui seront réalisés dans l'avenir, en fonction des modalités des contrats de clients respectifs en vigueur à une date donnée.– Ratio nouveaux contrats/facturation — mesure des nouveaux contrats obtenus en proportion avec nos produits de la période. Cet indicateur permet à la direction de surveiller les initiatives de développement des affaires de l'entreprise pour assurer la croissance de notre carnet de commandes et de nos activités au fil du temps. La direction demeure engagée à maintenir un ratio cible supérieur à 100 % sur une période de douze mois. La direction estime que cette période plus longue constitue une mesure plus efficace étant donné que l'envergure et l'échéancier des nouveaux contrats pourraient faire varier la mesure considérablement sur une période de trois mois seulement.
Structure du capital	<ul style="list-style-type: none">– Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme — mesure de notre levier financier, déduction faite de notre situation de trésorerie et des placements à court terme. La direction utilise cet indicateur, qui donne un aperçu de notre santé financière, pour surveiller la proportion de la dette par rapport aux capitaux utilisés pour financer nos activités.– Rendement des capitaux propres — mesure du taux de rendement de la participation de nos actionnaires. La direction fait appel au rendement des capitaux propres pour mesurer l'efficacité avec laquelle elle génère des bénéfices pour les actionnaires de la Société et dans quelle mesure la Société a du succès en utilisant les fonds investis pour faire croître le bénéfice.– Rendement du capital investi — mesure de l'efficacité avec laquelle la Société répartit les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables. La direction examine ce ratio pour déterminer dans quelle mesure elle utilise bien ses fonds pour dégager des rendements.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ANNUELLES

Aux 30 septembre et pour les exercices terminés à cette date
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	2010	2009	2008	Variation 2010/2009	Variation 2009/2008
Croissance					
Carnet de commandes ¹ (en millions de dollars)	13 320	10 893	11 645	22,3 %	-6,5 %
Nouveaux contrats (en millions de dollars)	4 643	4 059	4 145	14,4 %	-2,1 %
Ratio nouveaux contrats/facturation	124 %	106 %	112 %		
Produits	3 732 117	3 825 161	3 705 863	-2,4 %	3,2 %
Croissance par rapport à l'exercice précédent	-2,4 %	3,2 %	2,0 %		
Croissance en devises constantes ²	3,4 %	-1,9 %	5,3 %		
Rentabilité					
BALI ajusté ³	511 902	460 741	430 486	11,1 %	7,0 %
Marge du BALI ajusté	13,7 %	12,0 %	11,6 %		
Bénéfice tiré des activités poursuivies	362 766	315 897	299 134	14,8 %	5,6 %
Marge du bénéfice tiré des activités poursuivies	9,7 %	8,3 %	8,1 %		
Bénéfice net	362 766	317 205	294 000	14,4 %	7,9 %
Marge bénéficiaire nette	9,7 %	8,3 %	7,9 %		
Bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies (en dollars) ⁴	1,27	1,03	0,94	23,3 %	9,6 %
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies (en dollars) ⁴	1,24	1,02	0,92	21,6 %	10,9 %
Bénéfice de base par action (en dollars) ⁴	1,27	1,03	0,92	23,3 %	12,0 %
Bénéfice dilué par action (en dollars) ⁴	1,24	1,02	0,90	21,6 %	13,3 %
Situation de trésorerie					
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies	552 367	630 244	355 670	-12,4 %	77,2 %
Délai moyen de recouvrement des créances ⁵	47	39	50	20,5 %	-22,0 %
Structure du capital					
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme ⁶	30,6 %	s.o.	14,0 %		
Rendement des capitaux propres ⁷	16,4 %	14,2 %	15,6 %		
Rendement du capital investi ⁸	16,3 %	14,0 %	14,0 %		
Bilan					
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	141 020	343 427	50 134	-58,9 %	585,0 %
Total de l'actif	4 607 191	3 899 910	3 680 558	18,1 %	6,0 %
Passifs financiers à long terme ⁹	1 071 948	302 741	326 916	254,1 %	-7,4 %

1 Le carnet de commandes tient compte de l'obtention de nouveaux contrats et des prolongations et renouvellements de contrats (« nouveaux contrats »), contrebalancés en partie par les travaux achevés au cours de l'exercice chez les clients ainsi que des modifications de volumes, des annulations et de l'incidence des taux de change sur nos contrats en vigueur. Le carnet de commandes repose sur des estimations de la direction qui peuvent être modifiées.

2 La croissance en devises constantes est ajustée pour éliminer l'incidence de la variation des taux de change. Voir la page 13 pour plus de renseignements.

3 Le BALI ajusté n'est pas une mesure définie par les PCGR. La page 17 présente un rapprochement de cet élément et de sa mesure la plus proche selon les PCGR.

4 Les montants relatifs au bénéfice par action sont attribuables aux actionnaires de CGI. Les montants trimestriels relatifs au bénéfice par action pourraient ne pas correspondre au montant annuel, en raison de l'arrondissement.

5 On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les produits reportés de la somme des créances clients et des travaux en cours, puis en divisant le résultat de cette opération par les produits comptabilisés pour le dernier trimestre, divisés par 90 jours.

6 Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme représente l'importance relative de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme (« dette nette »), par rapport à la somme des capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc. et de la dette à long terme. La dette nette et la somme des capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc. et de la dette à long terme sont toutes deux présentées déduction faite de la juste valeur des contrats à terme. À la fin de l'exercice 2009, le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme a été négatif (situation de trésorerie nette) et donc, présenté comme étant sans objet (s.o.).

7 Le taux de rendement des capitaux propres correspond au bénéfice tiré des activités poursuivies pour l'exercice divisé par les capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc. moyens des quatre derniers trimestres.

8 Le taux de rendement du capital investi représente le BALI ajusté après impôts de l'exercice, divisé par la moyenne du capital investi, soit la somme des capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc. et de la dette moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme, déduction faite de l'incidence de la juste valeur des contrats à terme, au cours des quatre derniers trimestres.

9 Les passifs financiers à long terme comprennent la tranche à long terme de la dette et des contrats de location-acquisition, les coûts d'intégration et de restructuration, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la rémunération différée et les contrats à terme en situation de passif.

RÉSULTATS FINANCIERS

Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation

Le ratio nouveaux contrats/facturation de la Société s'est établi à 124 % pour l'exercice. Sur les nouveaux contrats d'une valeur de 4,6 milliards \$ signés au cours de l'exercice, 51 % provenaient de nouveaux clients et 49 %, de prolongations et de renouvellements.

Les progrès ont été spécialement marqués dans les secteurs cibles des gouvernements et services de santé et des services financiers d'où ont émané respectivement environ 45 % et 36 % du total des nouveaux contrats signés. Sur le plan géographique, l'apport du Canada s'est élevé à 53 % alors que celui des États-Unis s'est établi à 42 %, et celui de l'Europe à 5 % des nouveaux contrats signés.

Nous présentons de l'information sur les nouveaux contrats signés, car nous estimons fournir ainsi des renseignements utiles sur la variation de notre volume de contrats au fil du temps. Néanmoins, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les produits associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent varier avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos produits ni se substituer à une telle analyse. Il s'agit plutôt d'un indicateur clé de nos produits futurs utilisé par la direction de la Société pour évaluer la croissance.

PRINCIPAUX CONTRATS SIGNÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Date d'annonce	Client	Durée	Valeur
Le 5 octobre 2009	Agence de protection de l'environnement (« EPA ») des États-Unis	Sept ans	Non dévoilée
	CGI Federal fournira à l'EPA des services de soutien de l'infrastructure de TI dans le cadre du programme ITS-EPA II nouvellement mis sur pied et aidera l'Office of Environmental Information à profiter de services en TI plus innovateurs, souples et évolutifs. Le contrat de sept ans a été attribué à sept vendeurs et est assorti d'une valeur maximale de 955 millions \$ US sur la période d'exécution de l'accord d'achat général.		
Le 3 novembre 2009	Groupe Pages Jaunes	Prolongation de 10 ans	100 millions \$
	CGI assurera la gestion des applications et de l'infrastructure du réseau informatique du Groupe Pages Jaunes, et soutiendra également d'autres projets touchant par exemple l'intelligence d'affaires et l'optimisation des outils de recherche de la société.		
Le 5 novembre 2009	Département du Logement et de l'Urbanisme (« HUD ») des États-Unis	Renouvellement de un an	58,1 millions \$ US
	CGI gère des programmes de logement multifamiliaux pour le HUD en Californie, en Floride, à New York, en Ohio et à Washington, en partenariat avec les agences de logement nationales et locales.		
Le 15 décembre 2009	Institutions financières nord-américaines	Nouveaux contrats et renouvellements	1,1 milliard \$
	Au cours du premier trimestre de son exercice 2010, CGI a signé de nouveaux contrats et en a renouvelé d'autres avec des institutions financières nord-américaines, qui totalisent 1,1 milliard \$. Ces nouveaux contrats comprennent l'intégration des systèmes, la maintenance des applications, des solutions IP, de même que des contrats de gestion déléguée à long terme.		
Le 19 janvier 2010	Département d'État et Agence pour le développement international des États-Unis	10 ans	395 millions \$ US
	CGI fournira des services d'intégration de systèmes et de consultation, ainsi qu'un soutien opérationnel à plus de 5 000 utilisateurs du Joint Financial Management System qui sont à l'œuvre dans plus de 300 postes et missions à l'échelle mondiale.		
Le 6 avril 2010	Groupe Telekomunikacja Polska	Trois ans	Non dévoilée
	CGI déploiera des cadres de gestion afin d'aider le Groupe TP à consolider son environnement actuel constitué d'applications et de fournisseurs multiples, et à améliorer les délais généraux de mise en marché et le coût total de l'investissement initial.		
Le 4 mai 2010	Département des services de soins de santé de la Californie	10 ans	168 millions \$ US
	CGI s'associe avec ACS pour offrir des services administratifs intermédiaires fiscaux améliorés ainsi qu'un système d'information sur la gestion des soins médicaux au département des services de soins de santé de la Californie.		
Le 18 mai 2010	Centres de Services Medicare et Medicaid	Cinq ans	73,2 millions \$ US
	CGI assurera la modernisation, la gestion des applications et la maintenance de trois sites Web externes qui fournissent de l'information à 44 millions de bénéficiaires ainsi qu'à des millions de fournisseurs de services de santé et autres partenaires.		
Le 17 juin 2010	État du Maine	11 ans	Non dévoilée
	CGI fournira à l'État du Maine des services de gestion déléguée pour son système de gestion intégrée d'entreprise (ERP) AMS Advantage®, qui soutient la gestion financière et les activités d'approvisionnement de l'État. CGI hébergera le système ERP AMS Advantage de l'État, fournira des services de reprise après sinistre et gèrera tous les aspects techniques du système pour la durée du contrat.		
Le 29 juin 2010	Atlantic Lottery Corporation	Sept ans	125 millions \$
	CGI assurera la gestion des centres de traitement de données d'Atlantic Lottery ainsi que le soutien et l'élaboration d'applications connexes.		

Date d'annonce	Client	Durée	Valeur
Le 7 juillet 2010	The Beer Store Cete nouvelle entente désigne CGI comme fournisseur de services d'infrastructure des technologies de l'information pour The Beer Store et englobe également les services d'infrastructure pour Brewers Distributors Ltd. (BDL) distributeur en gros de bière et collecteur de contenants de bière consignés, à remplissage multiple et recyclables des quatre provinces de l'Ouest canadien, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.	Sept ans	Non dévoilée
Le 20 juillet 2010	Groupe Rexel Ce nouvel accord, qui contribue aux efforts d'amélioration de la productivité de Rexel, positionne CGI non seulement comme un des prestataires de services informatiques de choix pour Rexel au Canada, mais aussi aux États-Unis.	Six ans	50 millions \$
Le 29 juillet 2010	Financière Manuvie En vertu du renouvellement de contrat, CGI continuera d'exploiter son centre de prestation de services de Halifax pour offrir à Financière Manuvie des services de développement, de maintenance et d'intégration.	Jusqu'en 2013	Non dévoilée
Le 9 août 2010	CyberSanté Ontario CGI sera chargé de concevoir, créer, mettre en œuvre et gérer un système de gestion des maladies chroniques et un portail de cybersanté qui sera utilisé en premier lieu pour une meilleure gestion des cas de diabète, l'une des principales priorités de CyberSanté Ontario.	Six ans	46 millions \$
Le 11 août 2010	Plexxus CGI aidera à la conception, au développement, à la mise en œuvre et à la gestion de services de TI continus incluant les systèmes de chaîne d'approvisionnement et de gestion financière SAP pour Plexxus, organisme sans but lucratif, et ses 12 hôpitaux membres.	Cinq ans	34 millions \$
Le 30 septembre 2010	U.S. General Services Administration En vertu de l'accord d'achat général de services d'hébergement des ensembles de données de Data.gov, CGI offrira des services d'hébergement pour cette importante information gouvernementale ainsi que des outils technologiques pour l'analyse de ces ensembles de données et des services professionnels.	Cinq ans	46 millions \$ US
Le 5 octobre 2010	Bombardier Aéronautique CGI sera responsable d'offrir divers types de services d'infrastructure des TI à Bombardier Aéronautique, y compris le soutien des équipements destinés aux utilisateurs, les centres d'assistance aux utilisateurs, la téléphonie et le réseau local d'entreprise. CGI est également chargée du soutien des applications traditionnelles au Canada. Ce contrat a été signé avant, mais annoncé après la clôture de notre exercice.	Cinq ans	160 millions \$ US

Change

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens. Par conséquent, selon les PCGR, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises en fonction des divers taux de change.

Pour les périodes qui suivent, nous avons utilisé les taux de change de clôture suivants pour évaluer nos actifs, nos passifs et le carnet de commandes en dollars canadiens :

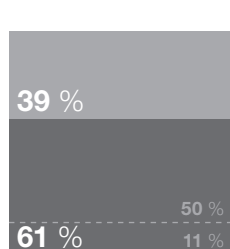
	2010	2009	2008	Variation 2010/2009	Variation 2009/2008
Dollar américain	1,0298	1,0722	1,0599	-4,0 %	1,2 %
Euro	1,4006	1,5686	1,4923	-10,7 %	5,1 %
Roupie indienne	0,0231	0,0223	0,0228	3,6 %	-2,2 %
Livre sterling	1,6198	1,7158	1,8868	-5,6 %	-9,1 %

Nous avons utilisé les taux de change suivants pour évaluer nos produits, nos charges et nos nouveaux contrats :

	2010	2009	2008	Variation 2010/2009	Variation 2009/2008
Dollar américain	1,0407	1,1804	1,0093	-11,8 %	17,0 %
Euro	1,4116	1,5944	1,5176	-11,5 %	5,1 %
Roupie indienne	0,0226	0,0242	0,0246	-6,6 %	-1,6 %
Livre sterling	1,6227	1,8235	1,9877	-11,0 %	-8,3 %

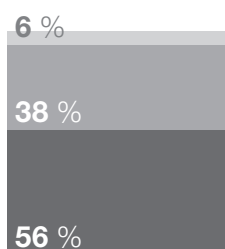
Répartition des produits

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos produits de l'exercice :



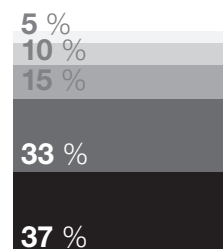
Types de contrats

Gestion de fonctions informatiques et d'affaires (impartition)	61 %
Services en TI	50 %
Services en gestion des processus d'affaires	11 %
Intégration de systèmes et services-conseils	39 %



Répartition géographique

Canada	56 %
États-Unis	38 %
Europe	6 %



Secteurs cibles

Gouvernements et services de santé	37 %
Services financiers	33 %
Télécommunications et services publics	15 %
Distribution et détail	10 %
Manufacturier	5 %

Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des PCGR du Canada sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun et considèrent que le gouvernement fédéral, un gouvernement provincial ou territorial, une Administration locale ou un gouvernement étranger sont chacun considérés comme un seul client. Avec l'acquisition récente de Stanley, nos activités auprès du gouvernement fédéral américain et de ses diverses agences ont augmenté et, ensemble, ont représenté 13,7 % des produits pour l'exercice 2010, contre 10,3 % pour l'exercice 2009 et 9,7 % pour l'exercice 2008.

Variation des produits et produits selon les secteurs d'exploitation

Le tableau qui suit présente la croissance totale de nos produits et la croissance de nos produits selon les secteurs d'exploitation, entre les périodes de 2010 et de 2009, en isolant l'incidence de la variation des taux de change. Les produits par secteur d'exploitation pour les exercices 2009 et 2008 sont établis au moyen des taux de change réels pour l'exercice considéré. La variation du taux de change est calculée compte tenu d'un taux de change des devises constantes entre les exercices.

Pour les exercices terminés les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	2010	2009	2008	Variation 2010/2009	Variation 2009/2008
Total des produits de CGI	3 732 117	3 825 161	3 705 863	-2,4 %	3,2 %
Variation, compte non tenu de la variation des taux de change	3,4 %	-1,9 %	5,3 %		
Incidence de la variation des taux de change	-5,8 %	5,1 %	-3,3 %		
Variation par rapport à la période précédente	-2,4 %	3,2 %	2,0 %		

Canada

Produits, compte non tenu de l'incidence de la variation des taux de change	2 121 123	2 179 659	2 335 566	-2,7 %	-7,0 %
Incidence de la variation des taux de change	(8 711)				
Produits attribuables au secteur d'exploitation Canada	2 112 412	2 179 659	2 335 566	-3,1 %	-6,7 %

États-Unis

Produits, compte non tenu de l'incidence de la variation des taux de change	1 588 746	1 361 787	1 086 513	16,7 %	8,5 %
Incidence de la variation des taux de change	(188 347)				
Produits attribuables au secteur d'exploitation États-Unis	1 400 399	1 361 787	1 086 513	2,8 %	25,3 %

Europe

Produits, compte non tenu de l'incidence de la variation des taux de change	245 522	283 715	283 784	-13,5 %	0,4 %
Incidence de la variation des taux de change	(26 216)				
Produits attribuables au secteur d'exploitation Europe	219 306	283 715	283 784	-22,7 %	0,0 %

Les défis économiques de l'exercice 2009 ont persisté tout au long du premier trimestre de l'exercice 2010; toutefois, à partir du deuxième trimestre, nos résultats ont commencé à montrer de timides signes de reprise en Amérique du Nord, mais ont continué à languir en Europe. À la fin de l'exercice de 2010, les produits totalisaient 3 732,1 millions \$, soit un recul de 93,0 millions \$ ou 2,4 %, par rapport à l'exercice de 2009. Bien qu'en devises constantes, nos produits aient augmenté de 3,4 %, les variations des taux de change les ont réduits de 223,3 millions \$, ou 5,8 %. Nos résultats incorporent également les produits de Stanley après le 17 août 2010. En devises constantes, notre secteur cible des gouvernements et services de santé a affiché la plus forte croissance, à 12 %, suivi du secteur cible des services financiers, à 5 %.

Pour l'exercice 2009, les produits s'établissaient à 3 825,2 millions \$, soit une hausse de 119,3 millions \$ ou 3,2 %, comparativement à l'exercice 2008. En devises constantes, les produits avaient diminué de 1,9 % par rapport à l'exercice de 2008. Cette diminution avait été plus que compensée par l'incidence nette favorable des variations des taux de change de l'ordre de 189,3 millions \$ ou 5,1 %, en raison surtout du raffermissement du dollar américain. En devises constantes, les secteurs cibles des gouvernements et services de santé et des services financiers avaient affiché une croissance de 8 % et 7 %, respectivement par rapport à l'exercice 2008, tandis que nos secteurs cibles des télécommunications et des services publics, de même que notre secteur cible manufacturier avaient affiché des baisses respectives de 29 % et 6 %.

CANADA

Pour l'exercice 2010, le secteur d'exploitation Canada a enregistré des produits de 2 112,4 millions \$, soit un recul de 67,2 millions \$ ou 3,1 % par rapport à l'exercice 2009. En devises constantes, les produits ont diminué de 58,5 millions \$, ou 2,7 %. Le recul a été principalement observé dans le secteur cible manufacturier et le secteur cible de la distribution et de détail où les clients ont réduit le volume de leurs projets en TI.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009, les produits émanant de notre secteur d'exploitation Canada avaient totalisé 2 179,7 millions \$, ce qui correspond à un repli de 155,9 millions \$, ou 6,7 %, par rapport à l'exercice 2008. De ce repli, une tranche d'environ 92,0 millions \$ était imputable au non-renouvellement d'un contrat peu rentable et la tranche restante, au fait que divers autres clients avaient choisi de reporter les dépenses liées à leurs projets informatiques ou encore d'obtenir leurs services auprès de nos centres d'excellence outre-mer. La demande pour nos contrats d'impartition et de services de gestion déléguée à long terme s'était toutefois maintenue, notre portefeuille diversifié de services ayant aidé nos clients à demeurer concurrentiels dans des conditions difficiles en leur permettant de se concentrer sur leurs activités de base.

ÉTATS-UNIS

Pour l'exercice 2010, le secteur d'exploitation États-Unis a enregistré des produits de 1 400,4 millions \$, soit une progression de 38,6 millions \$, ou 2,8 %, par rapport à l'exercice 2009. En devises constantes, les produits de ce secteur d'exploitation ont augmenté de 227,0 millions \$, ou 16,7 %. Cette croissance est partiellement attribuable à la fois aux nouveaux contrats conclus au cours de cet exercice et aux contrats qui ont commencé à générer des revenus à la fin de l'exercice précédent. Ces contrats visaient notamment les secteurs cibles des services financiers et des gouvernements et services de santé. Elle est également en partie attribuable à la croissance des produits réalisée grâce à l'acquisition de Stanley et qui représentent approximativement six semaines d'activités.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009, les produits attribuables au secteur d'exploitation États-Unis s'étaient chiffrés à 1 361,8 millions \$, soit une progression de 275,3 millions \$, ou 25,3 %, comparativement à l'exercice précédent. Une tranche de 183,5 millions \$ de cette hausse représentait l'incidence favorable du taux de change. En devises constantes, les produits avaient augmenté de 91,8 millions \$, ou 8,5 %, par rapport à l'exercice précédent. L'offre économique dans notre gamme de solutions a continué de plaire aux clients de tous les secteurs cibles, et plus particulièrement à ceux des secteurs des services financiers et des gouvernements et des services de santé. À l'instar de notre secteur d'exploitation Canada, nous avons observé un comportement prudent de la part de certains clients américains, ceux-ci ayant reporté le lancement de nouveaux projets ou révisé leurs priorités en matière de dépenses en TI discrétionnaires. Les baisses attribuables à ces clients ont été entièrement compensées par la croissance découlant des contrats existants avec des administrations publiques et des nouveaux contrats avec des clients du secteur des services financiers et du secteur des gouvernements et services de santé.

EUROPE

Les produits réalisés par le secteur d'exploitation Europe ont atteint 219,3 millions \$ pour l'exercice 2010, contre 283,7 millions \$ pour l'exercice 2009, soit une baisse de 64,4 millions \$ ou 22,7 %. En devises constantes, le taux de change a érodé les produits de 26,2 millions \$, en grande partie en raison de la dévaluation de l'euro. Compte non tenu des incidences des taux de change, les produits avaient reculé de 38,2 millions \$, ou 13,5 %, reflétant la situation économique dans cette région où un grand nombre de clients avaient pris des mesures préventives de préservation du capital et avaient donc diminué leurs dépenses liées aux projets de TI, comme cela avait été le cas en 2009. Nos clients de ce secteur d'exploitation se retrouvent principalement dans les secteurs cibles des services financiers et des télécommunications et services publics, qui sont également les plus malmenés par la récession.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009, les produits émanant de notre secteur d'exploitation Europe avaient totalisé 283,7 millions \$, essentiellement inchangés comparativement à l'exercice 2008. En devises constantes, les produits avaient augmenté de 1,3 million \$, ou 0,4 % par rapport à l'exercice précédent. À l'échelle mondiale, les conséquences de la crise économique ont poussé nos clients européens à reporter les projets discrétionnaires afin de dégager des ressources pour investir dans des initiatives visant à stimuler à court terme les marges et les flux de trésorerie. La croissance en devises constantes a émané en premier lieu de certains clients dans le secteur cible des services financiers; elle a été contrebalancée en grande partie par le ralentissement, à la demande des clients, de certains contrats en Australie, principalement dans les secteurs cibles des gouvernements et services de santé, ainsi que des télécommunications et services publics.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour les exercices terminés les 30 septembre (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	2010	% des produits	2009	% des produits	2008	% des produits
Coûts des services et frais de vente et d'administration	3 025 823	81,1 %	3 170 406	82,9 %	3 110 760	83,9 %
(Gain) perte de change	(916)	0,0 %	(1 747)	0,0 %	1 445	0,0 %
Amortissement total	195 308	5,2 %	195 761	5,1 %	163 172	4,4 %
Immobilisations	72 067	1,9 %	61 412	1,6 %	43 455	1,2 %
Coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	30 396	0,8 %	22 377	0,6 %	17 925	0,5 %
Autres actifs incorporels	92 845	2,5 %	100 829	2,6 %	101 792	2,7 %
Perte de valeur liée aux autres actifs incorporels	-	0,0 %	11 143	0,3 %	-	0,0 %

Coûts des services et frais de vente et d'administration

Par rapport à l'exercice 2009, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont diminué de 144,6 millions \$. Cette diminution s'explique surtout par les variations favorables des taux de change de 189,3 millions \$, en partie absorbées par les variations défavorables des taux de change de 223,3 millions \$ mentionnées dans notre rubrique sur les produits. Exprimés en pourcentage des produits, nos coûts des services et frais de vente et d'administration sont passés de 82,9 % à 81,1 %. Ce recul résulte des nombreuses mesures prises au cours des deux exercices précédents pour améliorer notre marge brute. En 2010, nous avons engagé des coûts d'environ 26,4 millions \$ liés aux indemnités de départ et à l'élimination d'actifs fonciers excédentaires, contre 44,9 millions \$ en 2009. Le montant de 26,4 millions \$ n'inclut pas les coûts d'intégration des activités de Stanley. En pourcentage des produits, nos coûts des services et frais de vente et d'administration ont accusé un léger recul de 0,2 % par rapport à l'exercice précédent. Les coûts de nos services sont établis principalement en fonction des charges liées à nos ressources humaines, lesquelles varient en raison du montant versé pour la participation aux profits et d'ajustements de la rémunération au cours de la période.

En 2009, nous avons géré de manière proactive notre structure de coûts pour nous adapter aux conditions économiques qui avaient cours. Les coûts des services et frais de vente et d'administration avaient représenté 82,9 % des produits de l'exercice 2009, en baisse par rapport à 83,9 % en 2008. Ce repli s'expliquait principalement par les améliorations de la marge brute découlant d'initiatives de restructuration et d'augmentation du rendement mises en œuvre en 2009 et par le passé. Les coûts des services et frais de vente et d'administration, en pourcentage des produits, se sont quant à eux accrus légèrement de 0,3 %. Au cours de l'exercice, nous avons engagé des coûts d'environ 44,9 millions \$ liés principalement aux indemnités de départ versées dans le cadre du réaménagement de nos effectifs et de la rationalisation des actifs fonciers excédentaires. Sur douze mois, la fluctuation des taux de change a fait progresser nos coûts des services et frais de vente et d'administration de 169,4 millions \$, progression qui a été neutralisée par l'incidence négative de 189,3 millions \$ de la variation des taux de change décrite à la rubrique sur les produits.

(Gain) perte de change

Ce poste comprend l'incidence réalisée et non réalisée de la variation des taux de change sur notre bénéfice. La Société, en plus de sa couverture naturelle, a mis en œuvre une stratégie visant à gérer son exposition, dans la mesure du possible, aux fluctuations des taux de change au moyen de l'utilisation efficace d'instruments financiers.

Amortissement

La charge d'amortissement totale a diminué de 0,5 million \$ pour l'exercice 2010, comparativement à l'exercice 2009. Les variations des taux de change de 8,2 millions \$ enregistrées au cours de l'exercice 2010 ont eu une incidence favorable sur l'amortissement. En 2009, l'amortissement total avait augmenté de 32,6 millions \$ par rapport à 2008, incluant une incidence défavorable des variations des taux de change de 7,5 millions \$.

La dotation aux amortissements des immobilisations a augmenté de 10,7 millions \$ pour l'exercice 2010. Cet accroissement s'explique en grande partie par l'incidence des achats d'équipement effectués au cours de l'exercice précédent pour soutenir nos nouveaux contrats et pour améliorer l'infrastructure de nos centres de traitement des données. Cet accroissement a été partiellement neutralisé par la diminution de l'amortissement des améliorations locatives résultant de l'amortissement accéléré comptabilisé au titre de la superficie excédentaire de l'exercice précédent et de la densification de l'espace de travail au cours des deux exercices précédents, ce qui a réduit les besoins en locaux et en améliorations locatives.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009, la hausse des charges d'amortissement des immobilisations par rapport à l'exercice 2008 était surtout liée au matériel informatique acquis au cours de l'exercice afin de soutenir nos nouveaux contrats et d'améliorer l'infrastructure de nos centres de traitement des données. En outre, nous avons déménagé certains de nos bureaux, ce qui nous a permis de conclure des contrats de location plus avantageux que ceux de l'exercice précédent. L'amortissement lié aux améliorations locatives a augmenté en raison des investissements dans de nouveaux ajouts et de l'amortissement accéléré comptabilisé au titre de la superficie excédentaire.

L'amortissement des coûts liés à des contrats a augmenté de 8,0 millions \$ pour l'exercice 2010. Cette augmentation tient compte de l'amortissement des coûts liés à des contrats engagés pour modifier des contrats en cours, et au lancement de nouveaux contrats de grande envergure conclus au cours des trimestres précédents. L'augmentation de l'amortissement des coûts liés à des contrats de 4,5 millions \$ en 2009 comparativement à l'exercice 2008 s'explique par l'incidence des nouveaux contrats signés au cours de 2009 ou vers la fin de 2008.

L'amortissement des actifs incorporels a fléchi pour l'exercice 2010 par rapport à l'exercice 2009. Ce fléchissement est surtout attribuable à la perte de valeur comptabilisée au dernier trimestre de l'exercice 2009 relativement à certaines solutions d'affaires financières de nos activités aux États-Unis. En outre, au cours des exercices précédents, nous avons élargi l'utilisation de nos ressources outre-mer en vue de réduire le coût de nos investissements dans les solutions d'affaires. Cette mesure, combinée au fait que certaines relations clients sont complètement amorties, a aussi eu une incidence favorable sur la réduction de la dotation aux amortissements. Nos résultats tiennent compte d'un amortissement supplémentaire de 3,6 millions \$ ayant principalement trait aux relations avec les clients, dans le cadre de l'acquisition de Stanley. L'amortissement constaté au titre des autres actifs incorporels pour l'exercice 2009 était comparable à celui de 2008, ce qui rend compte du processus d'amortissement normal des logiciels internes, des solutions d'affaires et des relations clients.

Au dernier trimestre de l'exercice 2009, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 11,1 millions \$, liée principalement à des améliorations apportées à certaines solutions d'affaires financières dans nos opérations américaines dont il a été établi qu'elles ne procureraient aucun avantage futur, vu l'évolution de conjoncture économique. Aucune charge de dépréciation n'a été constatée pour les exercices 2010 ou 2008.

BAIL AJUSTÉ SELON LES SECTEURS D'EXPLOITATION

Pour les exercices terminés les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	2010	2009	2008	Variation 2010/2009	Variation 2009/2008
Canada	375 998	320 702	332 827	17,2 %	-3,6 %
En pourcentage des produits attribuables au secteur d'exploitation Canada	17,8 %	14,7 %	14,3 %		
États-Unis	192 305	171 965	129 401	11,8 %	32,9 %
En pourcentage des produits attribuables au secteur d'exploitation États-Unis	13,7 %	12,6 %	11,9 %		
Europe	89	18 639	24 692	-99,5 %	-24,5 %
En pourcentage des produits attribuables au secteur d'exploitation Europe	0,0 %	6,6 %	8,7 %		
Siège social	(56 490)	(50 565)	(56 434)	11,7 %	-10,4 %
En pourcentage des produits	-1,5 %	-1,3 %	-1,5 %		
BAIL ajusté	511 902	460 741	430 486	11,1 %	7,0 %
Marge du BAIL ajusté	13,7 %	12,0 %	11,6 %		

CANADA

Le BAIL ajusté de notre secteur d'exploitation Canada a enregistré une hausse de 55,3 millions \$, ou 17,2 %, par rapport à l'exercice 2009. Exprimée en pourcentage des produits, notre marge a également augmenté, passant de 14,7 % à 17,8 %. L'augmentation de la marge du secteur d'exploitation Canada découle principalement des améliorations apportées aux activités des centres de données et d'autres améliorations à la marge brute résultant des mesures prises au cours des exercices précédents. Des coûts de 13,5 millions \$ liés aux indemnités de départ et à d'autres coûts de restructuration ont été engagés au cours de l'exercice 2010, comparativement à 35,0 millions \$ au cours de l'exercice précédent.

Le BAIL ajusté s'était établi à 320,7 millions \$ pour l'exercice 2009, reflétant une baisse de 12,1 millions \$, ou 3,6 %, par rapport à l'exercice 2008; cependant, exprimée en pourcentage des produits, notre marge avait augmenté, passant de 14,3 % à 14,7 %. Par rapport à l'exercice précédent, cette baisse résultait en majeure partie de la décision prise par certains clients de reporter ou d'échelonner davantage la réalisation de certains projets, et du délai écoulé entre la signature d'un nouveau contrat d'impartition et le moment où ce dernier devient une source effective de revenus. Le report de la mise en œuvre de nouveaux projets par nos clients a non seulement entraîné une diminution des produits, mais également la constatation de charges de main-d'œuvre qui n'ont pu être recouvrées puisque certains employés étaient sans affectation. Tel que nous l'avons mentionné auparavant, nous avons engagé des coûts d'environ 35,0 millions \$ au cours de l'exercice au titre d'indemnités de départ et de la cession de certains actifs fonciers, afin d'harmoniser notre structure de coûts avec nos produits prévus. Nous avons aussi continué d'investir dans des initiatives d'automatisation et autres afin de réduire nos coûts unitaires, particulièrement dans nos centres de traitement des données et dans nos centres d'excellence.

ÉTATS-UNIS

Le BAIL ajusté de notre secteur d'exploitation États-Unis a enregistré une hausse de 20,3 millions \$, ou 11,8 %, par rapport à l'exercice 2009. En devises constantes, le BAIL ajusté aurait augmenté de 43,9 millions \$, ou 25,5 %. Ce montant inclut les résultats de Stanley depuis le 17 août. Exprimée en pourcentage des produits, notre marge a augmenté, passant de 12,6 % à 13,7 %. Nous continuons d'améliorer nos marges dans ce secteur d'exploitation en stimulant la productivité de nos activités à l'échelle nationale et de celles qui sont réalisées par notre centre d'excellence en Inde.

En hausse de 42,6 millions \$, ou 32,9 %, par rapport à l'exercice 2008, le BALL ajusté de notre secteur d'exploitation États-Unis avait atteint 172,0 millions \$ pour l'exercice 2009. En devises constantes, le BALL ajusté avait augmenté de 24,9 millions \$, ou 19,2 %. L'augmentation mesurée en dollars résultait surtout de la croissance attribuable à nos solutions d'affaires, principalement dans les secteurs cibles des gouvernements et services de santé et des services financiers. De plus, nos taux d'utilisation accrus nous avaient permis d'améliorer nos marges. Exprimée en pourcentage des produits, notre marge avait augmenté, passant de 11,9 % à 12,6 %, compte tenu des avantages constants résultant des initiatives d'amélioration de la productivité et de la rentabilité, de l'optimisation de notre modèle mondial de prestation de services et de la réduction du nombre d'heures non facturables.

EUROPE

Le BALL ajusté de notre secteur d'exploitation Europe a reculé de 18,6 millions \$, ou 99,5 %, par rapport à l'exercice 2009. Exprimée en pourcentage des produits, notre marge est passée de 6,6 % en 2009 à 0,0 % en 2010. Ce recul est principalement attribuable à la baisse des produits mentionnée auparavant, entraînant une capacité excédentaire dans toutes les régions du secteur. Cependant, dans certaines régions géographiques, les règlements ne nous ont pas permis de restructurer les activités aussi rapidement ou autant que nous l'aurions souhaité. Des coûts de 6,6 millions \$ au titre d'indemnités de départ et d'autres dépenses connexes ont été engagés afin de ramener notre marge dans ce secteur à des niveaux de rentabilité historiques.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009, le BALL ajusté de notre secteur d'exploitation Europe s'était établi à 18,6 millions \$, soit une baisse de 6,1 millions \$, ou 24,5 %, par rapport à l'exercice 2008. Exprimée en pourcentage des produits, notre marge avait reculé, passant de 8,7 % à 6,6 %. Le repli de la marge du secteur d'exploitation Europe s'expliquait principalement par le ralentissement de certains contrats en Australie, à la demande des clients, et par le comportement de certains clients du secteur cible des télécommunications, ainsi que par l'incidence des coûts de restructuration d'environ 2,3 millions \$ engagés au quatrième trimestre pour assurer la gestion proactive de notre structure de coûts.

Siège social

Pour les exercices terminés les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	2010	2009	2008	Variation 2010/2009	Variation 2009/2008
BALL ajusté du siège social	(56 490)	(50 565)	(56 434)	(5 925)	5 869
En pourcentage des produits	-1,5 %	-1,3 %	-1,5 %		
(Gain) perte de change	(916)	(1 747)	1 445	831	(3 192)
BALL ajusté du siège social, compte non tenu du (gain) de la perte de change	(57 406)	(52 312)	(54 989)	(5 094)	2 677
En pourcentage des produits	-1,5 %	-1,4 %	-1,5 %		

Pour l'exercice 2010, les dépenses du siège social ont dépassé de 5,9 millions \$ celles de l'exercice 2009 et ont représenté 1,5 % des produits, comparativement à 1,3 % en 2009. Les incidences des gains de change réalisés et non réalisés de 0,9 million \$ pour l'exercice sont inclus dans les charges du siège social. Compte non tenu de ces incidences pour 2010 et du gain de change de 1,7 million \$ pour 2009, les charges du siège social auraient représenté respectivement 1,5 % et 1,4 % des produits.

Pour l'exercice 2009, les charges du siège social représentaient 1,3 % des produits, en baisse de 1,5 % par rapport à l'exercice 2008. Cette diminution résultait essentiellement des mesures déployées pour gérer de manière proactive les charges du siège social afin d'assurer leur concordance avec nos produits. L'effet des gains et pertes de change réalisés et non réalisés était inclus dans les charges du siège social qui, autrement, auraient représenté respectivement 1,4 % et 1,5 % des produits des exercices 2009 et 2008.

Conformément à notre modèle d'entreprise décentralisé, fortement axé sur la responsabilisation, nous évaluons les services fournis à nos unités d'exploitation et, s'il y a lieu, nous procéderons à leur rationalisation ainsi qu'à leur intégration dans nos activités.

BÉNÉFICE TIRÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau ci-dessous fournit, pour les périodes indiquées, un rapprochement de notre BALL ajusté et du bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices, qui est présenté conformément aux PCGR du Canada.

Pour les exercices terminés les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	2010	% des produits	2009	% des produits	2008	% des produits
BALL ajusté	511 902	13,7 %	460 741	12,0 %	430 486	11,6 %
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	20 883	0,6 %	–	0,0 %	–	0,0 %
Intérêts sur la dette à long terme	17 123	0,5 %	18 960	0,5 %	27 284	0,7 %
Revenu d'intérêts	(2 419)	-0,1 %	(2 908)	-0,1 %	(5 570)	-0,2 %
Autres (revenus) charges	(952)	0,0 %	3 569	0,1 %	3 341	0,1 %
Gain sur la vente d'immobilisations	(469)	0,0 %	–	0,0 %	–	0,0 %
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	477 736	12,8 %	441 120	11,5 %	405 431	10,9 %

Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration

Les charges de 20,9 millions de dollars comptabilisées pour l'exercice 2010 se rapportent à l'acquisition de Stanley. Ces charges incluent les honoraires versés dans le cadre de la transaction ainsi que les coûts d'intégration des activités et de réalisation des synergies.

Intérêts sur la dette à long terme

La diminution sur douze mois de la charge d'intérêts résulte essentiellement de l'effet sur nos facilités de crédit de la variation favorable des taux d'intérêt et des remboursements de dette effectués au cours des exercices précédents, neutralisé partiellement par la charge d'intérêts liée au nombre plus élevé de contrats de location-acquisition et, dans une moindre mesure, à la dette utilisée pour financer la récente acquisition de Stanley.

Revenu d'intérêts

Le revenu d'intérêts comprend les intérêts et les autres revenus de placement (déduction faite de la charge d'intérêts) liés aux soldes de trésorerie, aux placements à court terme et aux évaluations fiscales.

Autres (revenus) charges

Les autres (revenus) charges reflètent les variations de la juste valeur de certains placements liés à un régime de rémunération différée que nous gérons à titre de fiduciaire pour certains de nos employés américains. Pour l'exercice 2010, ces placements ont enregistré une hausse de 1,4 million \$, contre une perte de 0,8 million \$ pour l'exercice 2009. Toute variation de valeur liée au régime de rémunération différée a été annulée entièrement par une baisse correspondante des coûts de rémunération inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et n'a donc aucun effet sur notre rentabilité. Au cours de l'exercice 2009, nous avons comptabilisé une charge d'intérêts de 2,8 millions \$ liée au règlement de vérifications concernant les crédits d'impôt.

Impôts sur les bénéfices

Pour les exercices 2010 et 2009, la charge d'impôts sur les bénéfices s'est établie respectivement à 115,0 millions \$ et 125,2 millions \$. Notre taux d'imposition effectif pour ces exercices était respectivement de 24,1 % et 28,4 %. Inclus dans le résultat de l'exercice 2010 sont des ajustements favorables liés principalement aux ententes finales et à l'expiration des délais de prescription de 38,0 millions \$, atténués en partie par un montant de 3,6 millions \$ lié aux coûts de transaction non déductibles engagés à l'acquisition de Stanley, comparativement à des ajustements favorables de 15,9 millions \$ pour l'exercice 2009. Exclusion faite de ces deux incidences, notre taux d'imposition effectif aurait été de 31,2 % et 32,0 % en 2010 et 2009, respectivement.

En hausse de 18,9 millions \$ par rapport aux impôts sur les bénéfices de 106,3 millions \$ comptabilisés pour l'exercice 2008, les impôts sur les bénéfices avaient totalisé 125,2 millions \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009, et notre taux d'imposition effectif avait aussi augmenté, passant de 26,2 % à 28,4 %. À l'exercice 2009, la Société a réglé des passifs d'impôts de 15,9 millions \$ liés à des exercices antérieurs en faveur de CGI. À l'exercice 2008, des circonstances semblables avaient conduit à une reprise d'impôts sur les bénéfices de 20,3 millions \$, dont une tranche de 6,3 millions \$ était imputable à la réévaluation de nos passifs et actifs d'impôts futurs à la suite des nouveaux taux d'imposition adoptés au Canada. Exclusion faite de ces facteurs, le taux d'imposition effectif se serait établi à 32,0 % pour 2009 et à 32,8 % pour 2008.

Nous continuons de prévoir que notre taux d'imposition effectif, avant tout ajustement important, sera de l'ordre de 30,0 % à 32,5 % pour les périodes ultérieures.

BÉNÉFICE NET

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action.

Pour les exercices terminés les 30 septembre (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	2010	2009	2008	Variation 2010/2009	Variation 2009/2008
Bénéfice tiré des activités poursuivies	362 766	315 897	299 134	14,8 %	5,6 %
Marge	9,7 %	8,3 %	8,1 %		
Bénéfice (perte) tiré(e) des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	1 308	(5 134)	-100,0 %	-125,5 %
Bénéfice net	362 766	317 205	294 000	14,4 %	7,9 %
Marge	9,7 %	8,3 %	7,9 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation					
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	284 826 257	306 853 077	317 604 899	-7,2 %	-3,4 %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	292 919 950	310 345 241	322 804 287	-5,6 %	-3,9 %
Bénéfice par action (en dollars)¹					
Bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies	1,27	1,03	0,94	23,3 %	9,6 %
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies	1,24	1,02	0,92	21,6 %	10,9 %
Bénéfice de base par action	1,27	1,03	0,92	23,3 %	12,0 %
Bénéfice dilué par action	1,24	1,02	0,90	21,6 %	13,3 %

¹ Les montants relatifs au bénéfice par action sont attribuables aux actionnaires de CGI. Les montants trimestriels relatifs au bénéfice par action pourraient ne pas correspondre au montant annuel, en raison de l'arrondissement.

Pour l'exercice 2010, le bénéfice tiré des activités poursuivies a progressé de 46,9 millions \$, ou 14,8 %, comparativement à l'exercice 2009. La progression, qui a principalement résulté de l'amélioration annuelle de notre BAII ajusté, a été en partie atténuée par des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration de 20,9 millions \$ engagés en 2010. Déduction faite des incidences des ajustements fiscaux mentionnés plus haut et des coûts additionnels liés à l'acquisition et à l'intégration de Stanley, notre bénéfice tiré des activités poursuivies aurait été de 342,0 millions \$ pour l'exercice considéré et de 300,0 millions \$ pour l'exercice précédent, soit une marge de 9,2 %, contre 7,8 % pour l'exercice précédent. De plus, le bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies aurait été de 1,17 \$ comparativement à 0,97 pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une croissance sur douze mois de 20,6 %.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009, le bénéfice tiré des activités poursuivies avait augmenté de 16,8 millions \$, ou 5,6 %, par rapport à 2008, attribuable surtout à la rentabilité accrue du secteur d'exploitation États-Unis et à la baisse des charges du siège social et de la charge d'intérêts. Cette augmentation avait été neutralisée en grande partie par le recul du BAII ajusté des secteurs d'exploitation Canada et Europe, ainsi que par la diminution des avantages fiscaux par rapport à 2008. Sans les avantages fiscaux décrits à la rubrique précédente, notre marge aurait été de 7,8 % et de 7,4 % pour les exercices 2009 et 2008, respectivement.

La perte liée aux activités abandonnées découlait surtout de la vente par la Société des actifs nets de l'unité de gestion des services de réclamations et de gestion du risque en juillet 2008.

Le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions de CGI en circulation au cours de l'exercice 2010 a diminué par rapport à l'exercice précédent en raison du rachat d'actions sur le marché libre dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. L'émission d'actions subalternes classe A, dans le contexte de l'exercice des options sur actions, a légèrement atténué l'effet de ces rachats. Au cours de l'exercice considéré, 35,6 millions d'actions ont été rachetées et 6,0 millions d'options ont été exercées.

Participation ne donnant pas le contrôle

La participation ne donnant pas le contrôle comptabilisée dans notre état des résultats représente la participation dans Conseillers en informatique d'affaires (« CIA ») détenue par des actionnaires minoritaires, laquelle s'établissait à la fin de l'exercice 2010 à 32,4 %, contre 34,2 % à la fin de l'exercice 2009.

Situation de trésorerie

CGI finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, l'utilisation de ses facilités de crédit, l'émission de titres de créance à long terme et l'émission d'actions. L'un de nos principaux objectifs financiers est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant efficacement nos actifs, nos passifs et nos flux de trésorerie.

Au 30 septembre 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 127,8 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 30 septembre 2010, 2009 et 2008.

Pour les exercices terminés les 30 septembre (en milliers de dollars)	2010	2009	2008	Variation 2010/2009	Variation 2009/2008
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies	552 367	630 244	355 670	(77 877)	274 574
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement poursuivies	(1 024 914)	(127 585)	(93 579)	(897 329)	(34 006)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement poursuivies	267 311	(198 227)	(300 166)	465 538	101 939
Incidence de la variation des taux de change sur la «trésorerie et les équivalents de trésorerie des activités poursuivies»	(10 367)	(11 300)	398	933	(11 698)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités poursuivies	(215 603)	293 132	(37 677)	(508 735)	330 809

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION POURSUIVIES

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies se sont élevés à 552,4 millions \$, ou 14,8 %, des produits pour l'exercice 2010, tandis qu'ils se chiffraient à 630,2 millions \$, ou 16,5 %, des produits pour l'exercice précédent. Le moment des entrées et de sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de l'exercice précédent traduisaient l'avantage présenté par nos initiatives de réduction du délai moyen de recouvrement des créances. Le délai de recouvrement, qui était passé de 50 jours à 39 jours, en baisse de 11 jours, expliquait une amélioration ponctuelle de 113,2 millions \$ sur douze mois. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se seraient accrus d'environ 35,3 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, compte non tenu de nos initiatives d'amélioration du délai moyen de recouvrement des créances. Cette amélioration résultait principalement de l'augmentation du bénéfice pour l'exercice.

En 2009, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies s'étaient établis à 630,2 millions \$, ou 16,5 %, comparativement à 355,7 millions \$, ou 9,6 %, des produits en 2008. Cette augmentation sur douze mois de 274,6 millions \$ découlait principalement de la variation nette de certains éléments du fonds de roulement, laquelle était surtout attribuable à l'amélioration du recouvrement des créances et au calendrier de perception des paiements anticipés, comme l'illustre la diminution de 11 jours du délai moyen de recouvrement des créances et, dans une moindre mesure, l'effet favorable sur la rentabilité.

FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT POURSUIVIES

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement poursuivies ont augmenté de 897,3 millions \$ en 2010 comparativement à 2009, ce qui est presque entièrement attribuable à l'acquisition de Stanley. La contrepartie en trésorerie versée pour l'acquisition de Stanley s'est établie à 899,6 millions \$, déduction faite de la trésorerie acquise.

Les placements à court terme, composés de dépôts à terme, ont des échéances initiales de plus de trois mois, mais d'au plus un an, à la date de leur acquisition. La Société a acquis des placements à court terme au cours de l'exercice de 12,9 millions \$, alors qu'aucun pareil investissement n'a été effectué au cours des exercices précédents.

Les flux de trésorerie affectés à l'acquisition d'immobilisations se sont chiffrés à 47,7 millions \$ pour l'exercice, ce qui représente une baisse de 21,5 millions \$ par rapport aux investissements de 69,2 millions \$ de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable aux investissements plus élevés dans du matériel pour mettre à niveau les infrastructures de nos centres de données en 2009. En outre, les mesures de restructuration en 2009 ont entraîné une baisse des besoins de locaux pour les bureaux de la Société, ce qui a réduit l'investissement dans les améliorations locatives.

Les investissements dans les actifs incorporels se sont élevés à 69,7 millions \$, en hausse de 7,4 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est en partie attribuable aux nouveaux coûts de transition capitalisés relativement aux contrats signés avec des nouveaux clients et des clients existants, et les coûts de licences d'utilisation de logiciels supplémentaires capitalisés en raison des nouveaux contrats signés pour nos services.

Les investissements réalisés en 2009 se rattachaient surtout à l'agrandissement de nos centres d'excellence au Canada, aux États-Unis et en Inde afin de faire progresser les deux premiers piliers de notre stratégie de croissance. En 2009, les investissements avaient totalisé 127,6 millions \$, une hausse de 34,0 millions, comparativement aux investissements de 93,6 millions en 2008. Cette hausse s'expliquait par le produit moins élevé tiré de la vente d'actifs et d'entreprises. En 2008, la cession de notre unité canadienne de gestion des services de règlement et de gestion du risque avait généré un produit net de 29,2 millions \$. En 2009, la Société avait reçu un produit net de 5,0 millions \$ à la suite de la vente d'actifs liés à des activités abandonnées.

Les flux de trésorerie affectés à l'acquisition d'immobilisations s'étaient établis à 69,2 millions \$ en 2009, en hausse de 8,2 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse découlait surtout de nos investissements continus dans les ordinateurs et le matériel destinés à soutenir notre croissance et la mise à niveau de l'infrastructure de nos centres de traitement des données.

Les investissements dans les actifs incorporels s'étaient élevés à 62,4 millions \$, soit 1,5 million \$ de plus que les 60,9 millions \$ investis à l'exercice 2008. Cette augmentation était principalement attribuable aux nouveaux coûts de transition capitalisés relativement aux contrats signés avec des nouveaux clients et des clients existants, partiellement contrebalancée par le recul des investissements dans nos solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels alors que nous cherchons à réduire nos coûts en faisant davantage appel à nos ressources outre-mer.

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS DE FINANCEMENT POURSUIVIES

En 2010, les activités de financement poursuivies ont généré 267,3 millions \$ alors qu'un montant de 198,2 millions \$ avait été affecté aux activités de financement poursuivies en 2009. L'importante augmentation de trésorerie provient des prélèvements sur nos facilités de crédit aux fins de l'acquisition de Stanley.

Nous avons prélevé 100,0 millions \$ US sur nos facilités de crédit pour créer une couverture au deuxième trimestre de 2010 pour protéger nos soldes de trésorerie libellés en dollars américains contre la variation des taux de change. Au dernier trimestre de 2010, nous avons prélevé 800,0 millions \$ US supplémentaires sur nos facilités de crédit pour financer l'acquisition de Stanley. Au cours des exercices 2009 et 2008, nous avons prélevé respectivement 144,7 millions \$ et 90,3 millions \$ sur nos facilités de crédit.

Au cours de l'exercice considéré, nous avons également remboursé un montant de 207,9 millions \$ sur la dette à long terme et sur nos facilités de crédit, comparativement à 275,3 millions \$ pour l'exercice précédent. En 2008, nous avons remboursé 206,7 millions \$ sur la dette à long terme et les facilités de crédit.

Nous avons également affecté un montant de 516,7 millions \$ au cours de l'exercice à l'achat de 35,6 millions d'actions de CGI dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités actuelle et précédente. Pour les exercices 2009 et 2008, les montants utilisés ont été moins élevés puisque nous avons racheté respectivement 9,5 millions et 19,9 millions d'actions de CGI, à un cours moyen plus bas.

Nous avons également touché un produit de 53,0 millions \$ découlant de l'exercice d'options sur actions en 2010 en regard de 16,1 millions \$ en 2009 et de 32,4 millions \$ en 2008. La hausse s'explique par l'accroissement du prix de l'action de CGI en 2010, incitant un plus grand nombre de porteurs d'options sur actions à exercer de leurs options dont les droits étaient acquis.

Le règlement de nos couvertures de flux de trésorerie associées au remboursement de la première tranche de nos billets de premier rang non garantis en devise américaine, qui a eu lieu au deuxième trimestre de 2009, a aussi eu une incidence favorable de 18,3 millions \$ sur les flux de trésorerie. Aucun remboursement de capital n'était dû sur ces billets pour les exercices 2010 ou 2008.

INCIDENCE DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009, nous avons enregistré une réduction respectivement de 10,4 millions \$ et 11,3 millions \$ de la trésorerie attribuable à l'incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ces montants n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net, car ils ont été comptabilisés dans le résultat étendu.

Obligations contractuelles

Nous assumons des obligations contractuelles assorties de dates d'échéance variées. Ces obligations sont principalement liées à la location de bureaux, au matériel informatique utilisé pour exécuter les contrats d'impartition et aux ententes de service à long terme qui totalisent 2 189,8 millions \$. À la fin de l'exercice 2010, le total des obligations contractuelles a augmenté de 896,8 millions \$, en raison surtout des prélèvements sur nos facilités de crédit aux fins de l'acquisition de Stanley.

Type d'engagement (en milliers de dollars)	Total	Moins d'un an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Paiements exigibles par période	
					Années 6 à 10	Après 10 ans
Dette à long terme	1 096 171	95 169	973 386	26 225	1 391	–
Obligations au titre de contrats de location-acquisition	57 705	19 408	27 764	9 038	1 495	–
Contrats de location-exploitation						
Location d'espaces de bureaux ¹	870 035	113 573	197 650	172 064	310 542	76 206
Matériel informatique	39 544	17 505	21 472	567	–	–
Automobiles	8 255	3 925	4 087	243	–	–
Obligation d'achat des actions de CIA	10 363	10 363	–	–	–	–
Contrats de maintenance à long terme et autres	107 721	54 237	46 374	6 482	628	–
Total des obligations contractuelles	2 189 794	314 180	1 270 733	214 619	314 056	76 206

¹ Ces obligations comprennent des baux pour des bureaux totalisant 16,8 millions \$ découlant d'anciennes acquisitions.

En outre, à la suite de la modification de l'entente avec les actionnaires de CIA effectuée au troisième trimestre de l'exercice 2007, CGI s'est engagée à acheter la tranche restante de 39,3 % des actions de CIA d'ici le 1^{er} octobre 2011. Au 30 septembre 2010, 32,4 % des actions de CIA n'avaient pas encore été acquises. Si CGI avait acheté la totalité des actions restantes de CIA en circulation au 30 septembre 2010, la contrepartie versée aurait été d'environ 10,4 millions \$.

Sources de financement

(en milliers de dollars)	Engagement total	Montants disponibles au 30 septembre 2010	Montants impayés au 30 septembre 2010
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	127 824	–
Placements à court terme	–	13 196	–
Facilités de crédit renouvelables non garanties ¹	1 500 000	519 931	980 069 ²
Lignes de crédit et autres facilités ¹	25 000	25 000	–
Total	1 525 000	685 951	980 069²

¹ À l'exclusion de toute facilité de crédit qui pourrait être détenue par des entités dont CGI n'est pas l'actionnaire majoritaire.

² Se compose du montant prélevé sur les facilités de crédit de 964,2 millions \$ et de lettres de crédit de 15,8 millions \$.

Notre situation de trésorerie et nos lignes de crédit bancaires suffisent au financement de notre stratégie de croissance. Au 30 septembre 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme se chiffraient à 141,0 millions \$. Le solde disponible sur nos facilités de crédit s'élevait à 519,9 millions \$, et la Société avait accès à un montant supplémentaire de 25,0 millions \$ en vertu d'une autre ligne de crédit remboursable à vue. Les ententes de crédit à long terme sont assorties de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2010, CGI respectait les ratios financiers prescrits en vertu de ces clauses restrictives.

Les équivalents de trésorerie comprennent généralement des fonds du marché monétaire et des dépôts à terme, ainsi que des acceptations bancaires et des billets de dépôt au porteur émis par de grandes banques, lesquels ont tous une échéance initiale de moins de trois mois.

La dette à long terme totale a augmenté de 870,7 millions \$ au cours de l'exercice, pour s'établir à 1 153,9 millions \$ au 30 septembre 2010, contre 283,1 millions \$ au 30 septembre 2009. La variation découle surtout de deux prélèvements : le prélèvement de 100 millions \$ US sur nos facilités de crédit aux fins des couvertures pour protéger nos soldes de trésorerie contre les fluctuations de devises par rapport au dollar canadien et le prélèvement de 800 millions \$ US aux fins de l'acquisition de Stanley.

Instruments financiers et couvertures

La Société a recours à divers instruments financiers pour gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change. La Société ne détient ni n'émet d'instruments dérivés aux fins de négociation. Les gains ou pertes de change sur les placements nets dans des établissements étrangers autonomes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Tout gain ou toute perte réalisé(e) ou non réalisé(e) sur les instruments de couverture de la dette libellée en dollars américains est aussi comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat étendu.

La Société détient les instruments de couverture qui suivent :

COUVERTURES D'INVESTISSEMENTS NETS DANS DES FILIALES ÉTRANGÈRES AUTONOMES

- Dette de 920,0 millions \$ US désignée comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses filiales aux États-Unis;
- Dette de 12,0 millions € désignée comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses filiales en Europe.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE LIÉES AUX PRODUITS FUTURS

- Contrats de change à terme de 130,4 millions \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien ;
- Contrats de change à terme de 44,8 millions \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne ;
- Contrats de change à terme de 89,0 millions \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne.

COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE LIÉE AUX BILLETS DE PREMIER RANG NON GARANTIS EN DEVISE AMÉRICAINE

- Contrats de change à terme de 107,0 millions \$ US.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu et la partie inefficace, le cas échéant, dans l'état consolidé des résultats. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est sortie des autres éléments du résultat étendu pour être portée aux résultats à titre d'ajustement des produits au moment de la constatation des produits visés par l'opération de couverture. L'évaluation de l'efficacité est fondée sur les taux à terme et sur la méthode du dérivé hypothétique. Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2010, aucune inefficacité n'avait été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

La Société estime qu'une tranche d'environ 11,1 millions \$ des gains nets non réalisés cumulés sur l'ensemble des instruments financiers dérivés qui avaient été désignés comme couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2010 sera reclassée en résultat net au cours des douze prochains mois.

Indicateurs de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 30 septembre	2010	2009	2008
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme	30,6 %	s.o.	14,0 %
Rendement des capitaux propres	16,4 %	14,2 %	15,6 %
Rendement du capital investi	16,3 %	14,0 %	14,0 %
Délai moyen de recouvrement des créances	47	39	50

La Société utilise le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme comme indicateur de son levier financier afin d'obtenir d'importants contrats d'impartition, d'agrandir les centres de livraison à l'échelle mondiale ou à des fins d'acquisitions. Au 30 septembre 2010, le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme de la Société s'élevait à 30,6 %. Cette montée en flèche du ratio est attribuable à l'acquisition de Stanley, pour laquelle nous avons prélevé 800,0 millions \$ US sur nos facilités de crédit afin de la financer.

Le rendement des capitaux propres est une mesure du rendement que nous produisons pour nos actionnaires. À la fin de l'exercice 2010, celui-ci s'établissait à 16,4 %, comparativement à 14,2 % à la fin de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par une marge bénéficiaire nette plus solide et le rachat des actions de CGI aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Le taux de rendement du capital investi est passé de 14,0 % à 16,3 %. Nos efforts au cours des 12 à 18 derniers mois pour rationaliser notre structure de coûts et améliorer notre productivité ont entraîné une augmentation du bénéfice net, donnant lieu à une progression de cette mesure. Les rajustements fiscaux favorables en 2010 ont donné une impulsion à notre bénéfice, ce qui a poussé le rendement du capital investi à la hausse.

Le délai moyen de recouvrement des créances est passé de 39 jours à 47 jours à l'exercice 2010. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les produits reportés de la somme des créances clients et des travaux en cours ; ainsi, les avances reçues de clients de services d'impartition en contrepartie de travaux à exécuter peuvent avoir une incidence sur ce délai. Notre délai moyen de recouvrement des créances s'est accru ce trimestre, en raison de l'acquisition de Stanley, dont la principale clientèle est constituée d'organismes gouvernementaux, et de l'ajout dans nos résultats du quatrième trimestre des produits provenant seulement de six semaines d'activités de Stanley. Nous continuerons de veiller, de façon proactive, au recouvrement des débiteurs et à la facturation en temps voulu du travail effectué, et d'atteindre le seuil cible de 45 jours pour le délai moyen de recouvrement des créances.

Instruments de financement hors bilan et garanties

Nous n'utilisons pas d'instruments de financement hors bilan, sauf dans le cas des contrats de location-exploitation visant les bureaux, le matériel informatique et les véhicules. Conformément aux PCGR, ni les passifs liés à ces contrats ni les actifs sous-jacents ne sont constatés au bilan, car les modalités des contrats ne satisfont pas aux critères de capitalisation. De temps à autre, nous concluons des ententes en vertu desquelles nous fournissons à des tiers des garanties de performance opérationnelle ou financière dans le cadre de la vente d'actifs, de cessions d'entreprises, de garanties et de contrats conclus avec le gouvernement américain.

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite de violations de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 14,6 millions \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties, le cas échéant, n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés.

La Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société gère ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société.

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, nous ne serions responsables des cautionnements de soumission que si nous refusons d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. Nous serions également responsables des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de nos engagements. Au 30 septembre 2010, nous avons engagé un montant total de 128,2 millions \$ dans ces types de cautionnement. À notre connaissance, nous nous conformons à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas un effet important sur nos résultats ni sur notre situation financière consolidés.

Par ailleurs, nous avons fourni une garantie de 5,9 millions \$ sur la valeur résiduelle d'une propriété louée, comptabilisé en tant que contrat de location-exploitation, à l'échéance du contrat.

Capacité de livrer les résultats

Une situation de trésorerie et des sources de financement suffisantes sont nécessaires pour appuyer les activités continues visant l'exécution de notre stratégie de croissance équilibrée. La Société dispose de sources de financement adéquates grâce à ses flux de trésorerie d'exploitation, à ses facilités de crédit, à ses ententes de crédit à long terme et aux capitaux investis par ses actionnaires. Ces fonds ont été principalement affectés à des acquisitions génératrices de valeur, donnant lieu à la signature de nouveaux contrats importants d'impartition et de services de gestion déléguée à long terme, ainsi qu'à des investissements dans nos solutions d'affaires. Les fonds ont également servi à élargir notre réseau mondial de prestation de services, un nombre croissant de nos clients exigeant des solutions de rechange moins coûteuses. Sur le plan du financement, nous sommes bien placés pour poursuivre l'exécution de notre stratégie de croissance qui s'appuie sur quatre piliers au cours de l'exercice 2011.

La participation de leaders forts et expérimentés est essentielle pour mener à bien notre stratégie. CGI est dotée d'une équipe de direction solide, formée de membres très compétents qui ont acquis une vaste expérience dans le secteur des TI grâce à des cheminements de carrière et à des rôles de leadership variés. CGI favorise le développement du leadership pour s'assurer que l'ensemble de l'organisation bénéficie d'un apport continu de savoir et de force. Dans le cadre de la planification de la relève aux postes clés, nous avons créé l'Institut de leadership, notre propre université d'entreprise, afin de développer le leadership, les compétences techniques et les aptitudes de gestion, inspiré par les origines et les traditions de CGI.

Comme les ressources humaines sont le pilier de notre entreprise, nos professionnels et leur savoir sont essentiels pour offrir un service de qualité à nos clients. Notre programme de ressources humaines offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, un environnement de travail favorable ainsi que des programmes de formation et de perfectionnement professionnel afin d'attirer et de retenir les personnes les plus talentueuses. CGI s'informe régulièrement de la satisfaction des employés par l'intermédiaire d'un sondage à l'échelle de la Société, et des mesures sont prises pour remédier aux problèmes immédiatement. Compte non tenu des employés de Stanley qui se sont joints récemment à CGI, quelque 87 % de nos employés, que nous considérons comme des membres, sont également propriétaires de CGI par le truchement de notre régime d'achat d'actions, qui harmonise les objectifs des membres avec nos buts stratégiques. Ainsi, de concert avec le régime de participation aux profits, tous les membres prennent part au succès de la Société.

Outre nos sources de financement et le talent de notre capital humain, CGI a établi des assises de gestion qui comprennent la régie d'entreprise, des cadres de gestion perfectionnés et un modèle organisationnel pour ses processus d'unité d'affaires et ses processus d'entreprise. Ces assises, de même que les systèmes internes appropriés, contribuent à la prestation d'un service de grande qualité en tout temps à nos clients. Les bureaux de CGI maintiennent des certifications appropriées au regard des normes de service de programmes de qualité, notamment l'ISO et le *Capability Maturity Model Integration*.

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, CGI est partie à des contrats conclus avec Innovaposte Inc. (« Innovaposte »), une coentreprise, en vertu desquels la Société en est le fournisseur privilégié pour ses besoins en TI. La Société exerce un contrôle conjoint sur les activités d'exploitation, de financement et d'investissement d'Innovaposte en raison de sa participation de 49 %. Le tableau qui suit présente la valeur des opérations entre la Société et Innovaposte et les soldes qui en découlent, constatés aux prix du marché.

Aux 30 septembre et pour les exercices terminés à ces dates
(en milliers de dollars)

	2010	2009	2008
Produits	81 760	108 139	124 461
Débiteurs	681	10 542	12 050
Travaux en cours	1 076	5 937	5 939
Coûts liés à des contrats	6 210	8 706	11 206
Produits reportés	1 012	3 351	2 715

Renseignements additionnels sur la coentreprise

La quote-part revenant à la Société des activités de sa participation en coentreprise comprise dans les états financiers consolidés se présente comme suit :

Aux 30 septembre et pour les exercices terminés à ces dates
(en milliers de dollars)

	2010	2009	2008
Produits	91 015	101 964	87 887
Bénéfice net	11 418	13 412	10 506
Actifs à court terme	38 148	37 608	36 543
Actifs à long terme	2 992	2 998	1 333
Passifs à court terme	15 609	14 721	15 040
Passifs à long terme	933	445	518

Résultats du quatrième trimestre

Au cours du quatrième trimestre de 2010, nous visons à conclure l'acquisition de Stanley avec succès. Comme il a été mentionné auparavant, la majorité des synergies annualisées ont été réalisées relativement à l'intégration de Stanley. Nous avons également axé notre attention sur nos activités de développement des affaires afin d'accroître le nombre de propositions à l'étude et la quantité de nouveaux contrats signés.

VARIATION DES PRODUITS ET PRODUITS SELON LES SECTEURS D'EXPLOITATION

Le tableau qui suit présente la croissance totale de nos produits et la croissance de nos produits selon les secteurs d'exploitation, entre les exercices de 2010 et 2009, en isolant l'incidence de la variation des taux de change. Les produits par secteur d'exploitation pour l'exercice 2009 sont établis au moyen des taux de change réels au cours de ce même exercice.

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	2010	2009	Change
Total des produits de CGI	1 007 056	926 051	8,7 %
Variation, compte non tenu de l'incidence de la variation des taux de change	13,8 %	-1,4 %	
Incidence de la variation des taux de change	-5,1 %	1,1 %	
Variation par rapport à la période précédente	8,7 %	-0,3 %	
Canada			
Produits, compte non tenu de l'incidence de la variation des taux de change	508 903	527 363	-3,5 %
Incidence de la variation des taux de change	(1 135)		
Produits attribuables au secteur d'exploitation Canada	507 768	527 363	-3,7 %
États-Unis			
Produits, compte non tenu de l'incidence de la variation des taux de change	482 680	334 868	44,1 %
Incidence de la variation des taux de change	(37 438)		
Produits attribuables au secteur d'exploitation États-Unis	445 242	334 868	33,0 %
Europe			
Produits, compte non tenu de l'incidence de la variation des taux de change	62 238	63 820	-2,5 %
Incidence de la variation des taux de change	(8 192)		
Produits attribuables au secteur d'exploitation Europe	54 046	63 820	-15,3 %

Au quatrième trimestre de 2010, les produits ont augmenté de 81,0 millions \$, ou 8,7 %, ce qui s'explique en grande partie par l'acquisition de Stanley dont les résultats ont été consolidés depuis le 17 août au secteur d'exploitation des États-Unis. En supposant un taux de change constant entre le dollar canadien et les devises des établissements étrangers, nos produits ont bondi de 13,8 % alors que la dévaluation de l'euro et la faiblesse du dollar américain ont eu une incidence défavorable sur nos produits, entraînant une baisse de 5,1 %. En devises constantes, la plus forte croissance de nos secteurs cibles provient du secteur gouvernements et services de santé et du secteur services financiers.

CANADA

Au quatrième trimestre de l'exercice terminé le 30 septembre 2010, les produits du secteur d'exploitation Canada ont baissé de 19,6 millions \$, ou 3,7 %. Bien que nous ayons constaté une croissance modeste à l'échelle de plusieurs secteurs cibles, le Canada a été touché au cours du trimestre considéré par le faible volume de travail dans le secteur cible distribution et détail et le secteur cible des services financiers. Nous notons d'ailleurs une progression du nombre de nouveaux contrats signés, tel qu'en témoigne le ratio de nouveaux contrats/facturation de 117 % au cours des douze derniers mois.

ÉTATS-UNIS

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010, les produits émanant du secteur États-Unis ont progressé de 110,4 millions \$, ou 33,0 %. En supposant un taux de change constant entre le dollar canadien et le dollar américain, les produits auraient bondi de 147,8 millions \$, ou 44,1 %. La hausse repose sur l'inclusion des produits d'environ six semaines de Stanley et les récents gains de nouveaux contrats auprès d'organismes civils relevant du gouvernement fédéral.

EUROPE

Les produits du secteur Europe ont connu une baisse de 9,8 millions \$, ou 15,3 %, par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Compte tenu d'un taux de change constant entre le dollar canadien et les devises des établissements en Europe, les produits ont chuté de 1,6 million \$, ou 2,5 %. En raison des défis économiques en Europe, bon nombre de nos clients de ce secteur qui avaient déjà réduit les dépenses dans divers projets en TI, ont continué à faire de même ce trimestre. Nous estimons toutefois que ces clients investiront à nouveau en TI une fois que l'économie européenne reprendra son élan.

BAIL AJUSTÉ SELON LES SECTEURS D'EXPLOITATION

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	2010	2009	Change
Canada	93 887	98 729	-4,9 %
En pourcentage des produits attribuables au secteur d'exploitation Canada	18,5 %	18,7 %	
États-Unis	56 612	36 825	53,7 %
En pourcentage des produits attribuables au secteur d'exploitation États-Unis	12,7 %	11,0 %	
Europe	1 028	2 267	-54,7 %
En pourcentage des produits attribuables au secteur d'exploitation Europe	1,9 %	3,6 %	
Siège social	(11 726)	(11 693)	0,3 %
En pourcentage des produits	-1,2 %	-1,3 %	
BAIL ajusté	139 801	126 128	10,8 %
Marge du BAIL ajusté	13,9 %	13,6 %	

CANADA

Le BAIL ajusté du secteur d'exploitation Canada a reculé de 4,8 millions \$, ou 4,9 %, comparativement au quatrième trimestre de 2009. La marge est passée de 18,7 % à 18,5 %. L'incidence négative sur les produits relevée plus tôt explique ce recul. Malgré ce léger recul sur douze mois, notre BAIL ajusté, exprimé en pourcentage des produits, s'est considérablement accru pour l'exercice considéré.

ÉTATS-UNIS

Le BAIL ajusté du secteur d'exploitation États-Unis a bondi de 19,8 millions \$, ou 53,7 %, au cours du trimestre par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Exprimée en pourcentage des produits, la rentabilité de ce secteur s'est établie à 12,7 %, comparativement à 11,0 % un an plus tôt. Trois facteurs ont joué un rôle important dans cet accroissement. En premier lieu, le secteur d'exploitation États-Unis, excluant Stanley, a amélioré sa rentabilité par suite de récents gains de contrats et grâce à l'amélioration de sa marge brute réalisée par un taux d'affectation des membres plus élevé. En deuxième lieu, une perte de valeur de 10,3 millions \$ a été enregistrée dans le quatrième trimestre de l'exercice 2009, essentiellement au titre des améliorations en cours de développement pour certaines solutions d'affaires financières. Aucune perte de valeur de la sorte n'a été enregistrée pour l'exercice considéré. En dernier lieu, le BAIL ajusté comprenait les résultats de Stanley depuis le 17 août.

EUROPE

Le BAIL ajusté a chuté de 1,2 million \$ comparativement au quatrième trimestre de 2009, tandis que la marge a glissé de 3,6 % à 1,9 %. Ce glissement est attribuable au ralentissement économique en Europe, qui a motivé nos clients à prendre des mesures pour conserver leur capital et à réduire le nombre de projets en TI. Ces facteurs ont quant à eux entraîné la chute de nos marges étant donné que nos membres demeuraient sans affectation et les coûts n'étaient pas recouverts. De plus, notre capacité de répondre rapidement aux conditions du marché en constante évolution dans certains territoires est limitée par les lois et les pratiques locales, restreignant ainsi la vitesse à laquelle nous pouvons prendre des mesures correctives. Des indemnités de départ d'un montant de 0,9 million \$ ont été engagées au cours du trimestre considéré. Les initiatives mises en œuvre plus tôt obtiennent déjà des résultats positifs dans certaines régions d'Europe.

SIÈGE SOCIAL

Les charges du siège social sont demeurées stables par rapport à celles du même trimestre de l'exercice précédent, représentant 1,2 % des produits en 2010, comparativement à 1,3 % des produits en 2009. Compte non tenu des gains de change, le pourcentage des produits que représentent les charges du siège social aurait chuté de 1,5 % à 1,2 %. Nous continuons de mettre en œuvre des initiatives visant à renforcer la situation concurrentielle de la Société en maîtrisant les coûts et en investissant dans l'amélioration de nos outils et processus afin d'accroître notre efficacité.

BÉNÉFICE NET

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	2010	2009	Change
BAll ajusté	139 801	126 128	10,8 %
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	16 655	-	s.o.
Intérêts sur la dette à long terme	5 206	3 497	48,9 %
Revenu d'intérêts	(649)	(1 125)	-42,3 %
Autres (revenus) charges	(1 432)	1 397	-202,5 %
Gain sur la vente d'immobilisations	(73)	-	s.o.
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	120 094	122 359	-1,9 %
Impôts sur les bénéfices	36 018	39 719	-9,3 %
Bénéfice tiré des activités poursuivies	84 076	82 640	1,7 %
Marge	8,3 %	8,9 %	
Bénéfice net	84 076	82 640	1,7 %
Marge	8,3 %	8,9 %	
Nombre moyen pondéré d'actions			
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	274 524 411	302 739 070	-9,3 %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	281 951 998	307 221 737	-8,2 %
Bénéfice par action (en dollars)¹			
Bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies	0,31	0,27	14,8 %
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies	0,30	0,27	11,1 %
Bénéfice de base par action	0,31	0,27	14,8 %
Bénéfice dilué par action	0,30	0,27	11,1 %

1 Les montants relatifs au bénéfice par action sont attribuables aux actionnaires de CGI.

Pour les trimestres terminés les 30 septembre 2010 et 2009, la charge d'impôts sur les bénéfices s'était établie respectivement à 36,0 millions \$ et à 39,7 millions \$. Notre taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre de l'exercice 2010 et pour le trimestre correspondant de l'exercice 2009 était respectivement de 30,0 % et 32,5 %. La charge d'impôts sur les bénéfices du trimestre considéré inclut des ajustements favorables liés principalement aux ententes finales et à l'expiration des délais de prescription de 2,5 millions \$, contrebalancés par un montant de 2,3 millions \$ lié aux coûts de transaction non déductibles engagés à l'acquisition de Stanley. Aucun ajustement de ce genre n'a été effectué au dernier trimestre de l'exercice 2009. Compte non tenu de ces incidences, notre taux d'imposition effectif aurait été de 30,2 %.

Le bénéfice tiré des activités poursuivies du trimestre considéré de l'exercice 2010 a grimpé de 1,4 million \$, ou 1,7 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice 2009. Déduction faite des incidences des ajustements fiscaux mentionnés ci-dessus et des frais additionnels connexes à l'acquisition et à l'intégration de Stanley, le bénéfice tiré des activités poursuivies aurait été de 94,5 millions \$ pour l'exercice considéré, soit une marge de 9,4 %, et de 82,6 millions \$ pour l'exercice précédent, soit une marge de 8,9 %. Le bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies aurait été de 0,34 \$, contre 0,27 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une croissance sur douze mois de 25,9 %.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2010, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, nous avons racheté 8 118 700 actions subalternes classe A à un prix moyen de 15,20 \$ l'action, pour un montant total de 123,4 millions \$.

POINTS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Aux et pour les trimestres terminés à ces dates (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	30 sept. 2010	30 juin 2010	31 mars 2010	31 déc. 2009	30 sept. 2009	30 juin 2009	31 mars 2009	31 déc. 2008
Croissance								
Carnet de commandes (en millions de dollars)	13 320	11 358	11 420	11 410	10 893	11 772	12 019	11 400
Nouveaux contrats (en millions de dollars)	1 083	838	1 131	1 591	549	1 059	1 676	775
Ratio nouveaux contrats/facturation	108 %	93 %	124 %	174 %	59 %	111 %	177 %	78 %
Produits	1 007 056	901 614	910 441	913 006	926 051	950 419	948 319	1 000 372
Croissance par rapport à l'exercice précédent	8,7 %	-5,1 %	-4,0 %	-8,7 %	-0,3 %	0,0 %	1,9 %	11,7 %
Croissance en devises constantes	13,8 %	0,7 %	3,5 %	-3,7 %	-1,4 %	-4,5 %	-5,6 %	4,3 %
Rentabilité								
BAII ajusté	139 801	128 702	123 963	119 436	126 128	113 135	107 250	114 228
Marge du BAII ajusté	13,9 %	14,3 %	13,6 %	13,1 %	13,6 %	11,9 %	11,3 %	11,4 %
Bénéfice tiré des activités poursuivies	84 076	85 880	81 591	111 219	82 640	76 678	76 590	79 989
Marge du bénéfice tiré des activités poursuivies	8,3 %	9,5 %	9,0 %	12,2 %	8,9 %	8,1 %	8,1 %	8,0 %
Bénéfice net	84 076	85 880	81 591	111 219	82 640	76 678	77 813	80 074
Marge bénéficiaire nette	8,3 %	9,5 %	9,0 %	12,2 %	8,9 %	8,1 %	8,2 %	8,0 %
Bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies (en dollars)	0,31	0,30	0,28	0,38	0,27	0,25	0,25	0,26
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies (en dollars)	0,30	0,30	0,28	0,37	0,27	0,25	0,25	0,26
Bénéfice de base par action (en dollars)	0,31	0,30	0,28	0,38	0,27	0,25	0,25	0,26
Bénéfice dilué par action (en dollars)	0,30	0,30	0,28	0,37	0,27	0,25	0,25	0,26
Situation de trésorerie								
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies	158 473	102 750	125 016	166 128	192 450	170 894	187 299	79 601
Délai moyen de recouvrement des créances	47	36	35	30	39	41	42	52
Structure du capital								
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à long terme	30,6 %	0,2 %	s.o.	s.o.	s.o.	0,6 %	4,0 %	9,6 %
Rendement des capitaux propres	16,4 %	16,1 %	15,5 %	15,2 %	14,2 %	14,3 %	15,1 %	15,4 %
Rendement du capital investi	16,3 %	16,9 %	16,0 %	15,4 %	14,0 %	13,8 %	14,1 %	14,1 %
Bilan								
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	141 020	406 475	419 110	346 445	343 427	271 974	186 427	216 034
Total de l'actif	4 607 191	3 813 138	3 872 980	3 785 231	3 899 910	3 988 216	3 938 735	3 985 914
Passifs financiers à long terme	1 071 948	324 236	305 409	290 625	302 741	319 647	345 904	436 860

En 2009, nous avons réagi aux conditions économiques difficiles en rationalisant nos coûts et en cherchant continuellement à obtenir de nouveaux contrats et des prolongations ainsi que des contrats d'impartition de grande envergure. Nos démarches ont donné des résultats positifs à la fin de 2009, qui se sont poursuivis en 2010.

En 2010, malgré les résultats du secteur Europe, nous continuons d'enregistrer des résultats positifs à l'échelle de nos indicateurs clés. Les résultats du quatrième trimestre 2010 comportent près de six semaines des activités de Stanley et des frais connexes à son acquisition. Au 30 septembre 2010, les activités acquises de Stanley étaient en grande partie intégrées.

VARIATIONS TRIMESTRIELLES

Certains facteurs entraînent des variations trimestrielles, qui ne sont pas forcément révélatrices des résultats futurs de la Société. Premièrement, les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ont un caractère saisonnier, et les résultats trimestriels de ces activités se ressentent de certains éléments comme les vacances et le nombre de jours fériés au cours d'un trimestre donné. Les variations saisonnières sont plus légères dans le cas des contrats d'impartition, y compris les contrats de gestion des processus d'affaires. Deuxièmement, le volume de travail émanant de certains clients peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction de leur cycle conjoncturel et du caractère saisonnier de leurs propres activités. Troisièmement, les économies que nous réalisons pour un client dans le cadre d'un contrat d'impartition peuvent réduire temporairement nos produits car ces économies ne sont pas nécessairement compensées sur-le-champ par une augmentation des travaux réalisés pour ce client.

En règle générale, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont susceptibles de fluctuer considérablement d'un trimestre à l'autre en fonction du moment où d'importants clients effectuent leurs paiements mensuels, des besoins de liquidités associés aux grandes acquisitions et aux contrats d'impartition majeurs, ainsi que des dates de réception des divers crédits d'impôt, de versement des primes de participation aux profits attribuées aux membres et de paiement des frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques.

Les mouvements des taux de change occasionnent également des écarts trimestriels, qui sont susceptibles d'augmenter proportionnellement à la contribution des produits en devises aux produits de la Société. Cependant, les marges de CGI sont automatiquement protégées contre le risque de change, surtout à cause des charges en dollars US — liées par exemple à l'achat de droits d'utilisation, à l'entretien, aux assurances et aux charges d'intérêt — qui sont comptabilisées au Canada.

Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés vérifiés pour les exercices terminés les 30 septembre 2010, 2009 et 2008 comprennent tous les ajustements que la direction juge nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société.

Certains chiffres correspondants de la période précédente ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période écoulée et ont été retraités à l'adoption du chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle ».

Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} octobre 2009, la Société a choisi d'adopter au cours de l'exercice les chapitres qui suivent du Manuel de l'ICCA puisqu'ils se rapprochent principalement des IFRS et des PCGR des États-Unis :

- a) Le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Les dispositions de ce chapitre sont semblables à celles de l'IFRS 3 (révisée), Regroupements d'entreprises, et à celles de l'*Accounting Standards Codification* (« ASC ») *Topic 805, Business Combinations*, selon les PCGR des États-Unis. Selon le nouveau chapitre, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, l'acquéreur comptabilise la plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge au moment de l'acquisition à leur juste valeur à la date d'acquisition, y compris les participations ne donnant pas le contrôle et les contreparties conditionnelles. La variation ultérieure de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle classée à titre de passif est comptabilisée en résultat. Les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration doivent aussi être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés plutôt que considérés comme faisant partie de la répartition du prix d'acquisition. De plus, les changements d'estimations liés aux actifs d'impôts futurs après la période d'évaluation sont constatés comme étant une charge d'impôts sur les bénéfices plutôt que portés en réduction de l'écart d'acquisition, avec application prospective visant tous les regroupements d'entreprises sans égard à la date d'acquisition.
- b) Le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale. Les dispositions de ces chapitres sont semblables à celles de l'*International Accounting Standards 27* (révisée), *États financiers consolidés et individuels*, selon les IFRS, et à celles de l'*ASC Topic 810, Consolidation*, selon les PCGR des États-Unis. Selon le chapitre 1602, la Société doit présenter les participations ne donnant pas le contrôle comme un élément distinct des capitaux propres aux bilans consolidés plutôt qu'à titre de passif. Les opérations entre une entité et une participation ne donnant pas le contrôle sont traitées comme des opérations portant sur les capitaux propres. De plus, la répartition du bénéfice net et du résultat étendu entre les actionnaires de la Société et les participations ne donnant pas le contrôle est présentée de manière distincte dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu. Auparavant, les participations ne donnant pas le contrôle étaient comptabilisées en déduction du bénéfice net et du total du résultat étendu.

c) En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, « Instruments financiers — informations à fournir », afin d'adopter les modifications proposées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») à l'IFRS 7, *Instruments financiers — informations à fournir*. Les modifications visent à améliorer les exigences liées aux informations à fournir au sujet du risque de liquidité et de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers. Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels des exercices terminés après le 30 septembre 2009, et les informations comparatives ne sont pas exigées pour l'exercice où les modifications sont adoptées. Ces modifications, adoptées par la Société au cours de l'exercice 2010, n'ont eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés. Les nouvelles informations à fournir sont présentées à la note 26 des états financiers consolidés.

Principales estimations comptables

Les principales conventions comptables de la Société comprennent celles qui sont décrites à la note 2 aux états financiers consolidés annuels vérifiés au 30 septembre 2010. La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur le montant des actifs et des passifs et sur les renseignements fournis quant aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période considérée. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

On considère qu'une estimation comptable est importante si elle repose sur des hypothèses que la direction a dû faire au moyen de renseignements très incertains au moment où l'estimation a été formulée, si plusieurs estimations différentes avaient raisonnablement pu être utilisées pour la période considérée, ou encore si on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'estimation comptable subisse des modifications qui pourraient avoir une incidence importante sur notre situation financière, sur l'évolution de notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation.

Éléments sur lesquels les estimations ont une incidence	Bilans consolidés		États consolidés des résultats		
		Produits	Coûts des services et frais de vente et d'administration	Amortissement/ Dépréciation	Impôts sur les bénéfices
Méthode de l'acquisition et écart d'acquisition	■			■	
Impôts sur les bénéfices	■				■
Éventualités et autres passifs	■		■		
Passifs liés aux intégrations	■		■		
Constatation des produits	■ ¹	■			
Rémunération à base d'actions	■		■		
Crédits d'impôt à l'investissement et programmes gouvernementaux	■		■		
Dépréciation d'actifs à long terme et de l'écart d'acquisition	■			■	

1 Débiteurs, travaux en cours et produits reportés.

COMPTABILISATION SELON LA MÉTHODE DE L'ACQUISITION ET ÉCART D'ACQUISITION

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode exige que nous fassions preuve de jugement dans nos estimations visant à établir la juste valeur des actifs et des passifs acquis, à calculer les actifs incorporels acquis et à évaluer la juste valeur des immobilisations existantes. Les passifs acquis peuvent inclure des provisions pour des litiges et d'autres éventualités en cours au moment de l'acquisition. La Société répartit le prix d'acquisition entre les actifs corporels et incorporels pris en charge en fonction de leur juste valeur estimative à la date d'acquisition et attribue l'excédent du prix d'acquisition à l'écart d'acquisition.

Pour établir la juste valeur, la direction fera des estimations et formulera des hypothèses importantes, surtout à l'égard des actifs incorporels. Les actifs incorporels acquis et comptabilisés par la Société peuvent inclure des relations clients, des relations d'affaires, des licences d'utilisation de logiciels, des marques de commerce et des solutions d'affaires. Les estimations incluent notamment la prévision des flux de trésorerie futurs, de la capacité de générer des produits futurs et des taux d'actualisation. De temps à autre, la Société peut solliciter les services de tiers pour l'aider à calculer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge. La direction fonde ses estimations de juste valeur sur des hypothèses qu'elle juge raisonnables, mais qui sont, par nature, incertaines et imprévisibles. Les résultats réels pourraient donc différer des estimations et avoir une incidence sur nos produits.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société établit les actifs et les passifs d'impôts exigibles et futurs conformément aux lois de l'impôt sur les bénéfices en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront vraisemblablement au moment où il est prévu que l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les lois et règlements de l'impôt sur les bénéfices qui s'appliquent sont soumis à l'interprétation de la Société, qui évalue périodiquement la valeur finale de réalisation des impôts futurs résultant d'écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs ainsi que des pertes fiscales reportées. Pour déterminer s'il est plus probable qu'improbable qu'un actif d'impôts futurs se réalisera, la Société doit estimer son bénéfice imposable futur. Les montants ultimes des impôts futurs et de la provision pour impôts pourraient différer substantiellement des montants présentés au bilan, car ils dépendent des résultats d'exploitation futurs de la Société ainsi que de ses interprétations des lois fiscales.

ÉVENTUALITÉS ET AUTRES PASSIFS

La Société comptabilise des charges à payer pour tenir compte des coûts de restructuration et d'intégration des entreprises qu'elle a acquises et d'autres passifs dont l'estimation repose en grande partie sur le jugement. Quand la Société établit une provision en marge d'une poursuite entamée ou éventuelle, d'obligations liées à une garantie ou d'autres passifs possibles, elle se fonde sur la possibilité d'un gain ou d'une perte qui demeurera incertaine jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. La résolution de cette incertitude peut confirmer la diminution ou la constatation d'un passif. La Société calcule les charges à payer sur la base des précédents historiques, des tendances courantes et d'autres hypothèses qui lui semblent raisonnables dans les circonstances.

De plus, diverses réclamations et poursuites ont été entamées contre la Société dans le cours normal de ses activités ou héritées d'entreprises acquises. Certaines de ces procédures pourraient occasionner des dommages-intérêts importants. La Société détermine s'il est pertinent de comptabiliser une perte ou de faire état de la réclamation ou de la poursuite dans ses états financiers consolidés en tenant compte, entre autres, de la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits, du degré de probabilité d'une issue défavorable et de la possibilité d'estimer la perte avec une justesse raisonnable.

COÛTS D'INTÉGRATION

Les coûts d'intégration se composent surtout de provisions associées à des baux visant des locaux que la Société a libérés. La direction de la Société estime les coûts liés à la résiliation des baux à la date à laquelle la décision est prise. Les taux d'actualisation et la possibilité de sous-louer les locaux à des tiers font partie des principales hypothèses utilisées pour déterminer cette provision. Pour calculer la valeur actualisée des paiements prévus, la Société a utilisé l'hypothèse que le taux d'actualisation correspondrait au taux d'intérêt applicable à ses billets non garantis. La possibilité de sous-louer les bureaux inoccupés a été évaluée sur la base de l'expérience de la direction de la Société et des connaissances de ses conseillers relativement aux régions considérées et aux caractéristiques des locaux. De plus, à la date de clôture de chaque période comptable, la Société estime les charges liées aux bureaux fermés dans le contexte de son programme de restructuration.

CONSTATATION DES PRODUITS

Nos produits sont en majeure partie constatés au moyen de critères qui ne nous obligent pas à recourir à des estimations importantes. Néanmoins, CGI fournit certains services assortis de mécanismes particuliers d'établissement des prix, notamment des contrats à forfait selon la méthode de l'avancement des travaux et des ententes liant la rémunération aux gains réalisés par le client. La méthode de l'avancement des travaux se fonde sur des estimations des coûts et des bénéfices tout au long de l'exécution des ententes, y compris l'estimation des ressources et des coûts nécessaires pour achever les travaux. En outre, s'il est plus probable qu'improbable que les coûts totaux liés à un contrat seront plus élevés que les produits totaux émanant de ce contrat, on comptabilise une provision équivalant à la perte, et ce, dès la période durant laquelle la perte est décelée. Les produits tirés des services d'intégration de systèmes et des services-conseils en vertu d'ententes liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont constatés uniquement dans la mesure où il est prévisible, avec un degré raisonnable de certitude, que les bénéfices résultant de ces ententes atteindront la valeur sur laquelle la constatation des produits repose.

Dans le cas d'accords visant la prestation de services multiples, la Société évalue également si la ventilation des produits entre les diverses prestations correspond à la juste valeur relative de chacune des prestations, telle qu'elle est déterminée au moyen d'estimations internes ou de preuves objectives émanant d'un fournisseur. Elle constate ensuite les produits attribuables à chaque prestation, comme s'il s'agissait de plusieurs contrats distincts visant chacun une seule prestation de services.

La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes. En raison de la variation des volumes, des changements technologiques et d'autres facteurs impossibles à prévoir au moment de la conclusion d'un contrat, il peut exister un écart important entre les produits estimés initialement et les produits réellement constatés aux termes d'un accord.

RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

CGI comptabilise son régime de rémunération à base d'actions conformément au chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, *Rémunérations et autres paiements à base d'actions*. Conformément aux recommandations de ce chapitre, CGI a décidé d'utiliser le modèle d'évaluation de Black et Scholes pour déterminer la valeur des options attribuées dans le cadre de ses paiements à base d'actions. Ce modèle se fonde, entre autres, sur les variables suivantes : la volatilité prévue de l'action sur la durée des attributions, le taux de déchéance attendu, la durée de vie prévue des options et le taux d'intérêt sans risque. D'autres hypothèses et des circonstances nouvelles pourraient faire varier sensiblement les résultats d'exploitation.

CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

La Société reçoit des crédits d'impôt remboursables sur les salaires et des crédits d'impôt sur les frais de recherche et de développement, car ils répondent aux critères d'admissibilité aux crédits d'impôt à l'investissement et aux programmes gouvernementaux. La Société est soumise à des vérifications annuelles visant à déterminer si elle exerce des activités admissibles à des crédits d'impôt en vertu de divers programmes gouvernementaux et, le cas échéant, les montants auxquels elle a droit. La Société évalue périodiquement les charges admissibles aux crédits d'impôt ainsi que la conformité de ses activités aux critères des programmes gouvernementaux.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME ET ÉCART D'ACQUISITION

La Société soumet les actifs à long terme, tels que les actifs incorporels et les immobilisations, à un test de recouvrabilité à la fin de chaque exercice dans le cas des solutions d'affaires, ou lorsque des événements ou des changements de situation font en sorte que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Dans le cas des solutions d'affaires, des licences d'utilisation de logiciels et des relations clients, les estimations et hypothèses incluent le calcul de la durée appropriée de la période d'amortissement des coûts capitalisés, sur la base de la vie utile estimative de ces actifs, l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de ces actifs, ainsi que l'évaluation de ces éléments par rapport aux soldes non amortis. Dans le cas des logiciels internes et des immobilisations, on détermine la durée appropriée de la période d'amortissement en estimant le laps de temps pendant lequel la Société pourra utiliser ces actifs de façon continue. Pour évaluer la possibilité de recouvrer les coûts capitalisés des logiciels, la Société doit estimer les produits futurs, les coûts ainsi que les rentrées et les sorties de fonds. Pour évaluer les possibilités de recouvrement des coûts liés à des contrats, la Société calcule la valeur non actualisée des flux de trésorerie estimatifs du contrat sur sa durée restante et compare le résultat de cette opération à la valeur comptable du contrat. Toute modification aux estimations ou aux hypothèses utilisées dans le cadre des tests de dépréciation des actifs à long terme n'aurait aucune incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de la Société.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation, au niveau de l'unité d'exploitation visée, au moins une fois l'an et en cas d'événements ou de circonstances nouvelles risquant d'empêcher la Société de recouvrer sa valeur comptable. Les tests de dépréciation nécessitent une comparaison entre la juste valeur et la valeur comptable de l'unité d'exploitation. Les unités faisant l'objet d'un test de dépréciation sont nos trois secteurs d'exploitation. L'estimation de la juste valeur d'une unité d'exploitation se fonde sur l'analyse des flux de trésorerie actualisés au moyen d'hypothèses importantes approuvées par la direction telles que les flux de trésorerie futurs, les prévisions relatives à la croissance, les valeurs finales, les taux d'actualisation et les données du secteur. Toute modification des estimations utilisées pourrait avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et de la perte de valeur qui en résulte. Des modifications importantes aux estimations ou aux hypothèses servant aux tests de dépréciation de l'écart d'acquisition n'auraient pas d'incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de la Société.

Modifications comptables futures

CPN-175

En décembre 2009, l'ICCA a publié l'abrégé 175 des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN-175 »), *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, qui modifie le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*. Le CPN-175 établit les lignes directrices sur certains aspects de la comptabilisation des accords en vertu desquels la Société exécutera de multiples activités génératrices de produits. En vertu de ce nouvel abrégé, en l'absence d'une preuve objective émanant d'un fournisseur ou d'une preuve émanant d'un tiers à l'égard des prestations aux termes d'un accord, il sera nécessaire d'utiliser la meilleure estimation du prix de vente afin de séparer les prestations et de répartir la contrepartie liée à l'accord au moyen de la méthode du prix de vente relatif. Le CPN-175 comprend également de nouvelles exigences de présentation quant à l'incidence de l'application de la méthode du prix de vente relatif sur le moment et le montant de la constatation des produits. Le CPN-175 est applicable de façon prospective, mais peut être adopté de façon rétrospective, et s'applique aux accords de prestations générateurs de produits qui seront conclus ou modifiés significativement au cours des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. L'adoption anticipée est également permise. La société adoptera de manière prospective ce nouveau CPN en date du 1^{er} octobre 2010. Son incidence sur les périodes ultérieures dépendra de la nature et de l'importance des futurs contrats de clients visés par cet abrégé.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'adopter les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour l'établissement des états financiers relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, notre premier trimestre selon les IFRS sera la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011. La présentation de l'information financière en vertu des IFRS est différente de celle des PCGR actuels à de nombreux égards, dont certaines différences importantes. Il se peut également qu'à la date d'adoption, les IFRS diffèrent des IFRS actuels en raison de nouvelles normes qui devraient être publiées avant la date de basculement.

Notre plan de conversion aux IFRS, les prestations clés et leur état sont décrits ci-après ainsi que les incidences importantes connues sur l'information financière. Le lecteur peut ainsi mieux comprendre notre plan de conversion aux IFRS et les effets possibles sur nos états financiers et sur nos mesures de rendement en matière d'exploitation. Le lecteur est toutefois prié de tenir compte du fait que ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Ces informations reflètent également nos plus récentes hypothèses et attentes ; des circonstances particulières pourraient se présenter, comme des changements aux IFRS, à la réglementation ou à la conjoncture économique, et pourraient faire en sorte que ces hypothèses et attentes soient modifiées. Nous continuerons de suivre l'évolution des normes et d'apporter les ajustements qui s'imposent afin de nous assurer que le lecteur est tenu au courant.

Afin de se préparer à ce changement, la Société a élaboré un plan de conversion aux IFRS en quatre étapes : diagnostic, évaluation précise de l'incidence, conception et mise en œuvre. Nous avons terminé l'étape du diagnostic, qui comprenait un examen approfondi des différences entre les PCGR actuels et les IFRS, ainsi qu'une étude des options possibles en matière d'adoption. Afin de déterminer l'étendue du projet, nous avons établi l'ordre de priorité de ces différences et tenu compte de notre évaluation initiale des incidences sur nos états financiers, nos processus d'affaires et des systèmes de TI.

La deuxième étape de notre plan a débuté en février 2009 et a pris fin en juillet 2010. Elle nous a permis de déterminer précisément l'incidence des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS. Cette étape a notamment abouti à l'établissement de la documentation à l'appui du raisonnement qui sous-tend les choix initiaux de conventions comptables, les nouvelles informations à fournir, les textes faisant autorité en la matière et l'évaluation quantitative des incidences, le cas échéant. Les implications de notre plan de transition et de conversion ayant été notés, nous avons procédé à l'évaluation des incidences sur les autres volets importants de la conversion. Parmi les éléments clés, mentionnons les modifications à apporter à nos systèmes informatiques, les exigences en matière de formation, les incidences sur les activités de la Société et enfin, les modifications apportées pour assurer l'intégrité des contrôles internes à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information.

Les deux dernières étapes, soit la conception et la mise en œuvre, seront menées en parallèle jusqu'à la date de transition. Ces étapes aboutiront i) à l'ajustement ou à la modification des systèmes et processus d'affaires appropriés ; ii) à la mise à jour et à l'élaboration de conventions comptables, contrôles et procédures de communication de l'information et contrôles interne à l'égard de l'information financière, et iii) à la préparation de notre bilan d'ouverture et à la préparation en parallèle de nos états financiers annuels comparatifs selon les PCGR du Canada. La formation se poursuivra, surtout dans les domaines qui auront le plus d'incidence sur nos activités. En outre, l'équipe de travail continuera à suivre l'évolution des nouvelles normes comptables et de leurs répercussions sur les choix et les exemptions de la Société à ce jour. En collaboration avec nos vérificateurs externes, nous mettrons également en œuvre une mission de certification visant notre situation financière d'ouverture à la transition.

Nous avons nommé un directeur de projet, nous nous sommes dotés d'un plan détaillé et nous avons instauré un système de rapports d'avancement pour soutenir et communiquer l'évolution du plan de conversion. En plus d'une équipe de travail, nous avons formé un comité directeur sur les IFRS chargé de faire le suivi des progrès et d'approuver les recommandations de l'équipe de travail. L'équipe de travail se réunit toutes les semaines, et le comité directeur, une fois par mois. Le Comité de vérification et de gestion des risques reçoit des rapports tous les trimestres.

Afin de développer une expertise en matière de présentation de l'information financière selon les IFRS à tous les niveaux, la Société a lancé un programme de formation. En plus de la formation technique offerte au personnel financier clé, nous avons offert de la formation aux autres équipes de travail des secteurs financiers et opérationnels tout au long de l'étape en cours. Notre objectif est de développer et de maintenir l'expertise en interne et de suppléer, au besoin, en faisant appel à des ressources externes. Tous les trimestres, les membres de notre Comité de vérification et de gestion des risques obtiennent également de la formation sous différents thèmes dans le cadre de chaque réunion. Nous présenterons un compte rendu au conseil d'administration en novembre 2010.

La Société a terminé son évaluation de certaines normes, lesquelles sont décrites ci-après. Il est important de noter que l'information présentée ci-après n'est qu'un sommaire des principales incidences de la conversion aux IFRS. De plus, à l'heure actuelle, nous ne pouvons quantifier de façon fiable l'incidence de l'adoption future des IFRS sur nos états financiers ni sur les mesures de rendement en matière d'exploitation. Ces renseignements seront fournis à mesure que nous nous approchons de la date de conversion.

La norme IFRS 1 exige que les nouveaux adoptants choisissent des méthodes comptables respectant chacune des IFRS en vigueur à la fin de la première période intermédiaire de la Société visée par les IFRS et qu'ils appliquent ces méthodes à l'ensemble des périodes présentées dans les premiers états financiers dressés selon les IFRS. L'exigence générale de l'IFRS 1 est l'application rétrospective complète de toutes les normes comptables ; il existe toutefois certaines exceptions et exemptions. Nous évaluons actuellement ces exceptions et exemptions, et fournirons des renseignements à ces égards à l'approche de la date de basculement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nous avons évalué les IFRS par rapport aux PCGR actuels et n'avons relevé aucune incidence importante sur nos états financiers hormis les obligations d'information additionnelles. Nous ne prévoyons aucune modification aux groupements de nos principaux actifs. La direction continuera d'utiliser le coût historique comme indicateur de mesure et procédera à l'évaluation de la dépréciation à la date de la transition, puis annuellement par la suite si un événement déclencheur survient.

CONTRATS DE LOCATION

Nous n'avons relevé aucune incidence importante sur nos états financiers hormis la présentation d'informations additionnelles. Au moment de classer les contrats de location-acquisition (ou « contrats de location-financement ») en vertu des IFRS, la direction doit exercer son jugement puisque contrairement aux PCGR actuels, aucun seuil quantitatif n'est prescrit. Les IFRS comprennent des indicateurs qualitatifs supplémentaires qui aident à établir le classement des contrats de location. À la suite de l'évaluation effectuée dans le cadre de l'étape d'évaluation détaillée, nous avons conclu que la question du classement ne posait aucun problème. Qui plus est, la Société conclut de moins en moins de contrats de location-exploitation selon les PCGR actuels. Pour quantifier la valeur d'un contrat de location-financement, les IFRS exigent l'utilisation du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Ce traitement diffère des PCGR actuels qui préconisent l'utilisation du taux d'emprunt marginal du preneur ou, s'il est inférieur, du taux implicite du contrat de location. Toute modification apportée à notre bilan d'ouverture à la date de transition devrait être négligeable. Un exposé-sondage sur la comptabilisation des contrats de location selon les IFRS a été publié à la fin d'août 2010 et, si adopté, aurait comme incidence la comptabilisation de tous les contrats de location au bilan.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Nous n'avons relevé aucune incidence importante relativement à la comptabilisation et à la présentation de l'information. Il existe certaines différences entre les PCGR actuels et les IFRS pour définir le classement des actifs financiers et des passifs financiers, mais ces différences n'ont aucune incidence sur le classement effectué actuellement par la Société selon les PCGR actuels. Les relations de couverture désignées qui sont admissibles à la comptabilité de couverture selon les PCGR actuels sont également admissibles selon les IFRS; toutefois, l'information relative aux relations de couverture a été retouchée à la date de transition pour la rendre conforme aux exigences des IFRS au moment de la transition.

CONSOLIDATION

Nous n'avons relevé aucune incidence importante possible sur nos états financiers. Les entités de la Société appliquent les mêmes conventions comptables et ont des périodes de présentation de l'information financière correspondantes selon les PCGR actuels. Selon les IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle sont initialement comptabilisées à la juste valeur, contrairement à la valeur comptable selon les PCGR actuels. Cependant, cette différence ne devrait pas avoir d'incidence importante puisque la Société ne compte qu'une seule participation ne donnant pas le contrôle. L'incidence sera quantifiée dans l'étape actuelle. Tel qu'il est indiqué ci-dessus, nous avons décidé d'adopter de façon anticipée les chapitres 1601 et 1602 du *Manuel de l'ICCA*, dont les dispositions sont semblables à celles de l'International Accounting Standards (« IAS ») 27 (révisée), selon les IFRS.

CHANGE

De plus, nous avons évalué les IFRS par rapport aux PCGR que nous utilisons actuellement à l'égard des opérations de change et n'avons relevé aucune incidence importante sur nos états financiers. Nous avons réévalué les monnaies fonctionnelles de chacune des entités de CGI, revu les concepts de conversion des devises et conclu qu'aucun ajustement n'était nécessaire. L'IFRS 1 permet aux nouveaux adoptants, à la date de transition, de comptabiliser les écarts de conversion de tous ses établissements étrangers en résultats non distribués et de remettre le solde des écarts de conversion à néant. Pour l'heure, nous avons choisi d'exercer cette option.

DOTATION AUX PROVISIONS

Selon les IFRS, une provision doit être comptabilisée lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Nous nous attendons à ce que le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs à long terme soit touché, mais nous ne prévoyons aucun impact significatif pour la Société. La Société devra ajuster la présentation de l'information financière sur la dotation aux provisions conformément à leur classement. Bien que les seuils des critères de comptabilisation et d'évaluation aient été resserrés selon les IFRS, nous estimons qu'ils auront peu d'incidence sur nos états financiers.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le 1^{er} octobre 2009, nous avons adopté de manière anticipée le chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA*. Cette norme présente des dispositions similaires à celles de l'IFRS 3 (révisée). La Société peut choisir de ne pas appliquer l'IFRS 3 (révisée) rétrospectivement à la date de conversion ou de l'appliquer à une date antérieure de son choix. CGI a décidé d'appliquer l'IFRS 3 (révisée) à la date de conversion et, par conséquent, aucune incidence n'est prévue.

ACTIFS INCORPORELS

La norme IAS 38 est semblable au chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, lequel a été adopté par la Société à l'exercice 2009. Toutefois, une différence concernant les taux de capitalisation de la main-d'œuvre interne fait présentement l'objet d'un examen, ce qui pourrait contraindre la Société à accroître la valeur de ses actifs incorporels à la transition aux IFRS. À l'heure actuelle, cette norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la Société.

DÉPRÉCIATION

La comptabilisation de la dépréciation d'actifs, sauf pour l'écart d'acquisition, et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée dont il est question dans l'IAS 36 peut avoir une incidence sur la Société. Contrairement aux PCGR actuels, la dépréciation est calculée en une étape à l'aide d'un taux d'actualisation propre à l'actif. En outre, lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs d'un actif, il existe certaines restrictions quant aux éléments dont on peut tenir compte. La probabilité de dépréciation d'un actif est plus élevée en vertu des lignes directrices plus restrictives des IFRS. Cependant, selon les IFRS, des dispositions sont également prévues relativement à la reprise subséquente de ces pertes de valeurs si les circonstances changent de telle sorte que la dépréciation établie auparavant est réduite ou éliminée.

AVANTAGES DU PERSONNEL

CGI maintient un régime d'avantages postérieurs à l'emploi pour certains des anciens employés retraités d'une entreprise qui a été vendue par la Société. À la transition aux IFRS, la Société comptabilisera tout gain actuariel ou toute perte actuarielle directement dans les capitaux propres. Ce montant devrait être négligeable. En outre, étant donné le caractère négligeable de ce régime, nous ne prévoyons aucune modification importante aux informations fournies à son sujet. Selon les IFRS, les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées lorsque la Compagnie en fait l'annonce, sans probabilité raisonnable de retrait de la décision, lequel requiert généralement un plan détaillé et la communication officielle des faits.

PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

En ce qui concerne le coût de la rémunération liée aux options sur actions, les IFRS exigent le recours à la méthode d'acquisition graduelle des droits pour les attributions dont la période d'acquisition est supérieure à un an. Présentement, CGI comptabilise ce coût selon la méthode de l'amortissement linéaire aux fins des PCGR du Canada, mais elle effectue un rapprochement avec la méthode d'acquisition graduelle des droits aux fins des PCGR des États-Unis. CGI devra appliquer rétroactivement les IFRS aux options attribuées dont les droits n'étaient pas acquis à la date de transition. À l'instar d'autres rubriques, nous devrons fournir davantage d'informations pour respecter les normes IFRS.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En ce qui concerne les impôts sur les bénéfices selon la norme IAS 12, aucun actif ou passif d'impôt différé ne peut être comptabilisé à l'acquisition d'actifs nets qui ne constituent pas des regroupements d'entreprises. À la transition, CGI ajustera ses comptes en conséquence et l'incidence sur son bilan ne sera pas importante. Les processus et les procédures devront être modifiés pour répondre aux obligations d'information additionnelles selon les IFRS, surtout en ce qui a trait à l'historique des actifs et des passifs d'impôt différé.

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les IFRS ne devraient pas avoir d'incidence sur les subventions publiques étant donné que la norme IAS 20 prévoit le même traitement comptable que les PCGR actuels. La Société n'aura donc pas à satisfaire à des exigences supplémentaires en matière d'information à fournir.

COÛTS D'EMPRUNT

La norme IAS 23 oblige la Société à capitaliser les coûts d'emprunt liés à certains actifs admissibles. CGI évalue présentement les répercussions en mettant l'accent sur les actifs dont la construction ou le développement prendra plus d'un an. Les montants capitalisés seront amortis sur la durée de vie utile estimative de l'actif correspondant, ce qui s'apparente aux PCGR actuels. À l'heure actuelle, à la transition aux IFRS, nous ne prévoyons pas que cette norme aura une incidence importante sur nos états financiers à la date de transition.

PRÉSENTATION

La présentation de l'information est traitée par plusieurs normes comptables internationales, dont la plupart ne présentent pas de différence importante par rapport aux PCGR actuels. À l'instar des autres rubriques, il y aura des obligations d'information additionnelles dans les notes aux états financiers. Dans certains cas, des informations seront permutées entre les notes et les tableaux des états financiers. Selon les IFRS, CGI sera tenue de présenter un état des capitaux propres distinct alors que l'état des bénéfices non répartis sera éliminé.

En ce qui concerne les informations sectorielles selon l'IFRS 8, nous ne prévoyons aucune différence par rapport à la présentation actuelle.

COENTREPRISES

Selon la norme IAS 31 actuelle, les sociétés sont autorisées à comptabiliser toute participation dans une coentreprise soit selon la méthode de la consolidation proportionnelle, soit selon la méthode de la mise en équivalence. CGI comptabilise présentement sa participation dans Innovaposte selon la méthode de la consolidation proportionnelle et ne changera pas de méthode à la transition aux IFRS. Un exposé-sondage propose de seulement permettre la comptabilisation des participations selon la méthode de la mise en équivalence; cependant, nous ne prévoyons pas que la nouvelle norme entre en vigueur avant la date de transition de CGI.

CONSTATATION DES PRODUITS

La constatation des produits selon les normes IAS 11 et IAS 18 est de nature générique et n'est pas aussi précise comme cela est présentement le cas pour nombre de normes. Au cours des derniers mois, la Société a passé en revue les lignes directrices des autorités de réglementation de même que les interprétations des cabinets comptables afin d'élaborer un projet de traitement d'après les normes IFRS actuelles. L'information présentée ci-après n'est qu'un bref sommaire des incidences de la conversion aux IFRS en fonction des normes existantes. Dans tous les cas, l'incidence sur notre bilan d'ouverture est en cours d'évaluation.

Selon les IFRS, si un accord porte sur des prestations distinctes, le montant total de la contrepartie est attribué à chaque prestation en fonction de sa juste valeur. Cette méthode du prix de vente pris séparément maximise l'utilisation de données observables tout en permettant de recourir à des méthodes d'évaluation telles que des preuves émanant d'un tiers et la meilleure estimation du prix de vente. La méthode du montant résiduel ne sera plus appropriée. Les PCGR actuels, tels que les accords comptabilisés conformément aux dispositions de l'ASC 985-605, Software et ASC 605-25, Multiple Elements Arrangement, exigent que la contrepartie soit attribuée à chaque prestation en fonction de sa juste valeur relative (c.-à-d., des preuves objectives émanant du fournisseur ou des preuves émanant d'un tiers dans le cas d'accords à prestations multiples comptabilisés conformément à la norme ASC 605-25, ou la méthode du montant résiduel lorsqu'il existe des preuves émanant du fournisseur pour toutes les prestations non fournies). À la conversion, tous les produits reportés créés parce que la preuve objective émanant du fournisseur ne pouvait être étayée seront portés aux bénéfices non répartis.

Actuellement, selon l'ASC 985-605, les accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels avec d'autres services (p. ex., adaptation ou installation) sont groupés comme une seule prestation aux fins de la comptabilisation des produits lorsque les services sont essentiels au fonctionnement de la licence d'utilisation du logiciel. Selon les IFRS, la norme permet de comptabiliser la licence d'utilisation de logiciels séparément des autres services si elle répond aux critères des composantes séparément identifiables et si le client achète la licence.

Selon les IFRS, les produits tirés des accords ayant des délais de paiement pourraient être comptabilisés lorsque les services sont fournis et qu'il est probable que les avantages économiques résultant de cette opération iront à l'entité. Selon les PCGR actuels, les critères sont plus restrictifs et, souvent, les produits doivent être comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de trésorerie. La juste valeur des produits selon les IFRS tient compte de la valeur temps de l'argent; par conséquent, les produits se composeront d'une tranche d'intérêt et de la juste valeur des services ou des biens.

Selon les IFRS, une transaction de financement implicite existe lorsque les paiements ne sont pas effectués au moment de la livraison des marchandises et de la prestation des services. Dans ces cas, la Société tiendra compte des incidences de la valeur temps de l'argent sur le montant total de l'opération pour la portion se rapportant au financement de l'accord.

Selon les PCGR actuels, les produits tirés des contrats à long terme dans le cadre d'accords à prix fixe, tels les accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires, doivent être comptabilisés selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'accord, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la prestation ou la livraison. Conformément aux IFRS, les produits tirés de ces types d'accords doivent être comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus au client, et sont donc comptabilisés aux prix contractuels, dans des limites acceptables, en fonction de la juste valeur reconnue. Au cours de l'étape de conception, l'équipe de travail établira les procédures et les méthodes appropriées.

Selon les PCGR actuels, les produits sont limités au montant non conditionnel, mais selon les IFRS, ils sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques résultant de l'opération iront à l'entité.

L'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board ont récemment publié un exposé-sondage conjoint sur la comptabilisation des produits, et les commentaires seront reçus jusqu'à l'automne 2010. Cet exposé-sondage ne devrait pas devenir la norme qui sera en vigueur lorsque CGI publiera ses premiers états financiers selon les IFRS ; cependant, l'équipe étudie présentement ce document à l'égard des décisions prises récemment dans ce domaine.

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET SYSTÈMES DE DONNÉES

À l'heure actuelle, la Société n'a relevé aucune incidence importante visant les systèmes dans le cadre du passage aux IFRS. Un processus permettant de prendre en charge la tenue des comptes selon les deux ensembles de normes a été élaboré et évalué, et il entrera en vigueur dès notre premier trimestre de 2011.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Société a conclu que les contrôles internes applicables à notre processus de présentation en vertu des PCGR actuels sont essentiellement les mêmes que ceux requis dans notre présentation des IFRS. Au cours de l'exercice 2011, notre attention sera particulièrement portée sur l'efficacité des contrôles au cours de l'exercice de transition.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

À cette étape, la Société devra concevoir les contrôles et procédures appropriés afin d'assurer que l'information supplémentaire puisse être rassemblée et présentée. Comme il a été mentionné plus tôt, les notes complémentaires aux états financiers seront plus élaborées. L'équipe de travail s'affaire également à créer une ébauche de notre premier jeu d'états financiers intermédiaires selon les IFRS.

Les documents seront considérablement modifiés, y compris l'information sur les conventions comptables et sur les opérations de couverture, et de nouveaux processus seront élaborés pour préparer les taux d'actualisation précis des actifs ou des passifs et les communiquer aux parties prenantes.

PROCESSUS D'AFFAIRES

Au cours des derniers mois, la formation a été orientée vers les activités d'exploitation, plus particulièrement la formation se rapportant à la comptabilisation des produits, aux provisions et à la dépréciation d'actifs. De plus, nous continuons d'orienter notre personnel intervenant dans les contrats avec des clients afin de nous assurer qu'ils sont au fait des incidences pouvant découler du passage aux IFRS.

Nous sommes à évaluer les incidences des IFRS sur nos clauses restrictives, mais nous estimons qu'aucune incidence n'y occasionnera un manquement.

À cette étape-ci, nous élaborerons des processus pour préparer les budgets et les plans stratégiques selon les IFRS pour 2012. De plus, nous évaluerons les incidences des IFRS sur les programmes incitatifs de la Société.

Risques et incertitudes

Nous envisageons les perspectives d'avenir à long terme de la Société avec confiance. Néanmoins, il faut tenir compte des risques et incertitudes décrits ci-dessous, qui pourraient avoir une incidence sur notre capacité de réaliser notre vision stratégique et nos objectifs de croissance. Les facteurs suivants devraient être pris en considération lors de l'évaluation du potentiel de la Société à titre de placement.

RISQUES DE MARCHÉ

Risque économique — L'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique, a une incidence sur nos résultats d'exploitation. Nous ne pouvons prédire ni les répercussions de la conjoncture économique sur nos revenus futurs ni le moment où une reprise marquée surviendra. Durant les périodes de récession, nos clients et nos clients éventuels peuvent annuler, réduire ou reporter des contrats en cours, ou encore retarder l'octroi de nouveaux mandats. Généralement, les entreprises réduisent aussi l'ampleur des projets informatiques qu'elles entreprennent durant les périodes de difficultés économiques, ce qui se traduit par une réduction du nombre d'implantations technologiques et de l'importance des mandats. En raison du nombre plus restreint de mandats durant un ralentissement, la concurrence s'intensifie ordinairement. Il peut alors arriver que les prix diminuent si certains concurrents, surtout ceux qui disposent de ressources financières importantes, réduisent leurs taux pour maintenir ou accroître leur part du marché. De telles circonstances pourraient déclencher des ajustements de prix visant à respecter les dispositions de nos contrats relatives à l'échelonnement. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse de nos prix, de nos produits et de notre rentabilité.

RISQUES LIÉS À NOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Concurrence pour l'obtention des contrats — CGI évolue dans un marché mondial où la concurrence entre les fournisseurs de services en TI est vive. Certains de nos concurrents ont de plus grandes ressources financières, de meilleures capacités de mise en marché et de vente ou une plus grande portée dans certaines régions, ce qui leur permet de mieux livrer concurrence pour les nouveaux contrats. Dans certains marchés spécialisés, régionaux ou métropolitains, nos concurrents sont des petites entreprises qui possèdent des capacités spécialisées et qui peuvent fournir des services plus efficacement sur le plan économique. Certains de nos concurrents ont une plus grande présence que nous dans des pays où les coûts sont moins élevés, ce qui peut leur permettre d'offrir des services dans le monde entier à des conditions plus favorables. L'intensification de la concurrence parmi les entreprises de services en TI se traduit souvent par une pression sur les prix. Rien ne garantit que nous réussirons à fournir suffisamment de services de qualité à prix concurrentiel pour nous permettre de maintenir ou d'accroître notre part de marché.

Durée du cycle de vente des grands contrats d'impartition — Les contrats d'impartition devenant de plus en plus considérables et complexes, la Société constate un allongement des cycles de vente qui durent de 12 à 24 mois. L'allongement du cycle de vente pourrait nous empêcher d'atteindre nos cibles de croissance annuelles.

Disponibilité et conservation de professionnels de TI qualifiés — Le personnel qualifié fait l'objet d'une forte demande au sein du secteur des TI. Par conséquent, nous devons continuer à attirer et à fidéliser du personnel hautement compétent. Si nos programmes complets visant le recrutement et la conservation de professionnels qualifiés et dévoués ne nous permettent pas d'avoir un nombre suffisant d'employés bien formés, qualifiés et détenant les cotes de sécurité gouvernementales appropriées nécessaires pour servir les besoins de nos clients, nous pourrions devoir nous tourner vers la sous-traitance ou les mutations pour combler l'écart. Cette solution pourrait entraîner une perte de revenus ou une hausse des coûts, ce qui exercerait une pression sur notre marge.

Capacité de l'entreprise de développer et d'élargir sa gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques — En raison de l'évolution rapide du secteur des technologies de l'information et de la baisse constante des coûts d'acquisition et de maintien d'une infrastructure de TI, nous devons anticiper la transformation des besoins de nos clients. Pour ce faire, nous devons adapter nos services et nos solutions de manière à conserver et à améliorer notre avantage concurrentiel et à préserver notre capacité à fournir des services rentables. La concurrence est féroce sur le marché des services et des solutions que nous offrons, et rien ne garantit que nous réussirons à croître et à adapter nos activités en temps opportun. Si nous tirons de l'arrière, notre capacité à garder nos clients et à en attirer de nouveaux pourrait en souffrir, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre marge bénéficiaire et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation connexes.

Risque d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui — Malgré nos efforts, les mesures que nous mettons en place pour nous assurer que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui pourraient ne pas être efficaces, et, par conséquent, il peut arriver que des poursuites alléguant une violation de ces droits soient intentées contre nous ou nos clients. Nous établissons des contrats de licence visant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle et pouvons par ailleurs consentir des indemnités à l'égard de la responsabilité et des dommages-intérêts résultant des réclamations de tiers touchant des manquements relativement aux brevets, droits d'auteur, marques de commerce ou secrets commerciaux concernant notre propriété intellectuelle, nos logiciels ou d'autres solutions mises au point pour nos clients. Dans certaines circonstances, le montant de ces demandes d'indemnisation pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client. Les réclamations et les poursuites visant la propriété intellectuelle pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation, nous obliger à conclure des ententes supplémentaires en matière de redevances et de licences, ou nous empêcher d'offrir certaines solutions ou certains services. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des solutions ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des produits ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces produits et services avant de les intégrer à de nouveaux projets.

Clauses d'étalement dans certains contrats — Certains contrats d'impartition permettent aux clients d'utiliser, pour certains services précisés dans le contrat, des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalement des prix exigés, pour des services similaires, par d'autres fournisseurs formant un groupe de comparaison valable. Ces mécanismes tiennent compte des caractéristiques uniques de l'environnement de chaque client, et, si les résultats indiquent la présence d'un écart supérieur au seuil de tolérance convenu, nous pouvons être tenus de travailler avec le client afin d'établir une nouvelle grille de prix pour les services.

Risques liés à la protection de nos droits de propriété intellectuelle — Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodes, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que d'autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. En règle générale, les solutions d'affaires de CGI sont protégées par le droit d'auteur, et elles sont brevetées dans certains cas. Bien que CGI prenne des mesures raisonnables pour protéger et faire valoir ses droits de propriété intellectuelle, rien ne garantit que ces mesures seront adéquates ou qu'il sera possible de les faire respecter. Le coût lié au respect de nos droits peut être considérable et peut ne pas s'avérer viable sur le plan économique. En outre, il peut arriver que les lois de certains pays où nous exerçons nos activités ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. Malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle peuvent s'avérer insuffisantes pour prévenir ou décourager les atteintes à ces droits ou empêcher l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il peut aussi arriver que nous ne détectons pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne prenons pas les mesures convenables pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

RISQUES LIÉS À NOTRE ENTREPRISE

Fluctuations liées aux secteurs d'activité — Les acquisitions et d'autres transactions peuvent faire fluctuer la composition de nos produits en ce qui a trait à l'apport relatif des projets de plus courte durée (les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils) et à celui des contrats de plus longue durée (les mandats d'impartition). Si le poids relatif des projets d'intégration de systèmes et de services-conseils augmentait, il pourrait en résulter une variation plus prononcée des produits d'une période à l'autre.

Risque financier et risque d'exploitation associés aux marchés internationaux — Nous gérons des activités dans de nombreux pays dans le monde. L'envergure de nos activités internationales nous rend tributaires de plusieurs facteurs qui pourraient intervenir : les fluctuations des taux de change ; le fardeau résultant de l'obligation d'observer un vaste éventail de lois nationales et locales différentes ; les incertitudes liées à la diversité des cultures et des pratiques commerciales dans les différentes régions du monde ; la multiplicité et le caractère parfois contradictoire des lois et des règlements, notamment en matière de fiscalité ; la modification des lois en matière de fiscalité, y compris la disponibilité des crédits d'impôt et d'autres incitatifs qui peuvent nuire au coût des services que nous offrons ; les pertes d'exploitation que la Société pourrait subir dans certains pays dans le cadre du développement de son infrastructure mondiale de prestation des services et le fait que ces pertes ne seraient pas nécessairement déductibles des revenus aux fins de l'impôt ; l'absence, sur certains territoires, de lois efficaces pour protéger nos droits de propriété intellectuelle ; les restrictions sur la circulation d'espèces ou d'autres actifs ; les restrictions touchant l'importation ou l'exportation de certaines technologies ; les restrictions visant le rapatriement des bénéficiaires ; l'instabilité politique, sociale et économique, y compris les menaces liées au terrorisme et aux pandémies. Nous avons mis en place une stratégie d'opérations de couverture visant à atténuer le risque de change. À l'exception des produits financiers utilisés dans le cadre de notre stratégie de couverture, nous ne participons pas au marché des instruments financiers dérivés. N'importe lequel des risques auxquels nos activités internationales nous exposent ou l'ensemble de ces risques pourraient se réaliser et provoquer une baisse de notre rentabilité.

Risque de crédit associé aux débiteurs — Le recouvrement d'une manière efficace et en temps opportun des montants qui nous sont dus nous permet de maintenir nos flux de trésorerie et notre bénéfice net liés aux activités d'exploitation. Les provisions que nous constituons à l'égard du manque à gagner prévu sont fondées sur des estimations faites par la direction et sur notre évaluation de la solvabilité de nos clients, facteurs qui pourraient s'avérer inadéquats à la lumière des résultats réels. Si nous ne fournissons pas nos services conformément aux modalités de nos contrats et selon les attentes raisonnables des clients, et si nous ne facturons pas nos services correctement et en temps opportun, nos recouvrements peuvent en souffrir, ce qui peut nuire directement à nos produits, à notre bénéfice net et à nos flux de trésorerie. En outre, un ralentissement économique prolongé peut pousser bon nombre de nos clients à suspendre ou à reporter leurs projets, freiner leur capacité à payer pour les services déjà rendus et, éventuellement, entraîner un manquement à leurs obligations en vertu des contrats existants, chacune de ces éventualités pouvant donner lieu à une baisse des produits et nuire à nos perspectives.

Changements importants touchant les principales entreprises clientes, résultant par exemple de l'évolution de leur situation financière, de fusions ou d'acquisitions d'entreprises — Le regroupement de nos clients en raison de fusions et d'acquisitions peut entraîner une perte ou une baisse de nos activités si la nouvelle société confie ses besoins en technologies de l'information à un autre fournisseur de services ou décide d'internaliser ces fonctions. Si les besoins en technologies de l'information d'un client s'accroissent en raison d'acquisitions ou d'activités, nous pourrions ne plus avoir la portée géographique ou la masse critique pour servir le client efficacement, ce qui se traduirait par la perte du client et nuirait à nos perspectives. Rien ne garantit que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance visant à maintenir et à accroître notre portée géographique et notre masse critique dans les marchés que nous ciblons.

Risque de résiliation anticipée des contrats — Si nous n'exécutons pas nos mandats conformément aux ententes contractuelles conclues avec nos clients, certains clients pourraient décider de résilier leurs contrats avant la date d'échéance prévue, ce qui aurait pour effet de réduire notre bénéfice ainsi que nos flux de trésorerie et pourrait avoir une incidence sur la valeur de notre carnet de commandes. En outre, certains de nos contrats d'impartition comportent des dispositions permettant aux clients de les résilier pour des raisons de commodité, en cas de changement d'intention de leur part ou en cas de changement de contrôle de CGI. La résiliation anticipée de contrats peut également découler de l'exercice d'un droit légal ou de circonstances qui échappent à notre volonté ou à celle de nos clients et qui empêchent la poursuite du contrat. En cas de résiliation anticipée, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les coûts capitalisés liés au contrat ni d'éliminer les coûts récurrents engagés dans le cadre du contrat.

Risques liés à l'estimation des coûts — Pour que nous puissions dégager des marges acceptables, il faut que nous sachions établir les prix de nos services en nous fondant sur une estimation exacte des coûts et des heures de travail nécessaires pour réaliser les projets ou exécuter les contrats d'impartition à long terme. De plus, une partie substantielle de nos contrats visant la réalisation de projets est exécutée en contrepartie de prix fixes. Dans ces cas, la facturation des travaux s'effectue selon les modalités du contrat signé avec le client et les produits sont constatés en fonction du pourcentage de l'effort engagé par rapport aux coûts totaux estimés pour la durée du contrat. Nos estimations se fondent sur notre appréciation de l'efficacité avec laquelle nous pourrions déployer nos méthodes et nos professionnels pour réaliser le contrat considéré, conformément à notre Cadre de gestion du partenariat client (le « Cadre »), un ensemble structuré de processus qui aide les équipes à appliquer des normes homogènes d'excellence à tous les contrats. Si nous n'appliquons pas le Cadre adéquatement, si nous ne réussissons pas à estimer correctement le temps ou les ressources nécessaires pour remplir nos obligations au titre d'un contrat, ou si des facteurs imprévus surviennent, y compris certains facteurs indépendants de notre volonté, il peut y avoir des répercussions sur les coûts ou les calendriers de réalisation, ce qui nous empêcherait d'atteindre les marges bénéficiaires prévues.

Risques liés aux ententes de collaboration et aux contrats de sous-traitance — Nous dégageons des produits importants des contrats que nous concluons en collaboration avec d'autres fournisseurs. Dans le cadre de certaines ententes de collaboration, nous sommes le principal fournisseur, tandis que dans d'autres, le sous-traitant. Dans les deux cas, nous comptons sur les relations que nous avons établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires, et nous envisageons de continuer dans cette voie. Lorsque nous sommes le principal fournisseur, nous devons maintenir de bonnes relations avec d'autres fournisseurs, à défaut de quoi nous pourrions éprouver du mal à attirer des collaborateurs compétents. Parallèlement, si nous sommes le sous-traitant et que nos relations sont compromises, d'autres fournisseurs pourraient réduire le volume de travail qu'ils nous accordent, l'accorder à un concurrent ou offrir les services directement au client pour nous faire concurrence. Dans tous les cas, notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient être touchés.

Capacité de nos partenaires de respecter leurs engagements — En raison de l'envergure et de la complexité croissantes des contrats, il se peut que nous devions nous appuyer sur des sous-traitants externes, y compris des fournisseurs de logiciels et de matériel, pour respecter nos engagements. Le cas échéant, notre réussite dépend de la capacité de ces tiers à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. Si nos partenaires ne s'acquittent pas de leurs obligations, notre aptitude à exécuter un contrat peut être compromise, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Risque associé aux garanties — Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes qui peuvent comporter des engagements d'indemnisation ou des garanties lors de transactions telles que la prestation de services-conseils ou de services d'impartition, la cessation d'activités commerciales, les contrats de location ou la constitution d'engagements financiers. Ces engagements d'indemnisation ou garanties peuvent nous obliger à dédommager nos cocontractants des coûts ou des pertes résultant de diverses circonstances telles que le défaut de respecter les engagements ou la violation d'une garantie, l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle, les réclamations qui peuvent surgir dans le cadre de la prestation des services ou des poursuites qui pourraient être entamées contre les cocontractants.

Risque associé aux taux d'utilisation des ressources humaines — Si nous voulons maintenir notre marge bénéficiaire, nous devons gérer la charge de travail de nos professionnels, qui doivent avoir un taux d'utilisation élevé tout en étant assez disponibles pour nous permettre d'affecter des employés additionnels aux nouveaux contrats. Pour maintenir un taux d'utilisation efficace, nous devons prévoir la charge de travail de nos professionnels tout en gérant adéquatement les programmes de formation et les taux de départs naturels. Si nous échouons à cette tâche, nos taux d'utilisation pourraient diminuer, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre rentabilité. Inversement, un manque de ressources entraverait notre capacité d'accroître nos revenus.

Risque associé à la concentration de la clientèle — Nous dégageons une tranche considérable de nos produits des services que nous fournissons au gouvernement fédéral des États-Unis et à ses agences, et nous comptons continuer dans cette voie. Si une importante agence publique fédérale des États-Unis limitait, réduisait ou éliminait le travail qu'elle nous accorde, nous pourrions être dans l'incapacité de récupérer les produits perdus par du travail attribué par d'autres agences ou clients, ce qui pourrait nuire de manière marquée à notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Risque associé aux affaires émanant des administrations publiques — Les réorientations des politiques de dépenses publiques ou des priorités budgétaires des gouvernements fédéraux, provinciaux ou étatiques pourraient avoir une incidence directe sur nos résultats financiers. Plusieurs facteurs sont susceptibles de réduire l'ampleur de nos activités auprès des administrations publiques, notamment : la réduction des contrats accordés par les gouvernements à des firmes de services-conseils et de services en TI ; une diminution substantielle des dépenses touchant l'ensemble des gouvernements ou certains ministères ou organismes en particulier ; l'adoption de nouvelles lois/mesures visant les sociétés qui fournissent des services aux gouvernements ; les délais d'acquittement de nos factures par les bureaux de paiement gouvernementaux ; la conjoncture économique et politique en général. Ces facteurs et d'autres pourraient avoir pour effet de diminuer nos revenus futurs en incitant les ministères et organismes gouvernementaux à diminuer leurs contrats d'achat, à exercer leur droit de mettre fin à des contrats, à émettre des ordres de suspension temporaire des travaux ou à s'abstenir d'exercer leur droit de renouveler des contrats. Notre clientèle du secteur gouvernemental est très diversifiée, puisque nous avons des contrats en vigueur avec plusieurs ministères et organismes gouvernementaux différents aux États-Unis et au Canada. Néanmoins, en cas de réduction des dépenses des gouvernements ou de compressions budgétaires au sein de ces ministères et organismes, il pourrait arriver que la rentabilité continue de ces contrats ou la possibilité d'obtenir des contrats supplémentaires des mêmes sources soient compromises.

Risque associé à la réglementation — Nos activités auprès du gouvernement fédéral des États-Unis et de ses agences doivent être conformes aux lois et règlements complexes liés aux contrats conclus avec des administrations publiques. Ces lois, notamment, s'assurent du respect de l'intégrité du processus d'approvisionnement, imposent des exigences à l'égard de l'information à fournir et traitent les questions relatives à la sécurité nationale. Par exemple, nous faisons régulièrement l'objet de vérifications par les agences gouvernementales des États-Unis relativement à l'observation de ces règles. Si nous ne sommes pas conformes aux exigences, nous pourrions nous voir imposer des pénalités et des sanctions, y compris la résiliation du contrat, la suspension des paiements, la suspension ou l'exclusion de faire affaires avec le gouvernement fédéral et des amendes.

Poursuites liées à nos travaux — Nous créons, déployons et entretenons des solutions en TI qui sont souvent essentielles aux activités commerciales de nos clients. Il peut arriver que des retards imprévus, des renégociations, de nouvelles exigences des clients ou des retards dans la réalisation des projets nous empêchent de réaliser de grands projets de la manière prévue. En outre, les solutions que nous créons peuvent comporter des défauts qui nuisent à leur performance, ne pas répondre aux besoins de nos clients ou ne pas offrir un service acceptable. De tels problèmes pourraient donner lieu à des poursuites qui auraient une incidence défavorable sur nos activités commerciales, sur nos résultats d'exploitation, sur notre situation financière et sur notre réputation professionnelle. Nos contrats contiennent ordinairement des dispositions limitant le risque de poursuites liées à nos services et aux applications que nous élaborons. Il se pourrait que ces dispositions ne nous protègent pas adéquatement ou ne soient pas applicables dans certaines circonstances ou en vertu des lois en vigueur à certains endroits.

Risques associés à l'information et à l'infrastructure — Dans le cadre de nos activités, les applications et les renseignements de nos clients, y compris leurs renseignements exclusifs, doivent souvent être traités et enregistrés sur nos réseaux et nos systèmes, ainsi que dans des centres de traitement des données que nous gérons. La perte, le vol ou la destruction des renseignements numériques et de matériel connexe, de même que la défaillance du matériel ou des systèmes, peuvent entraîner l'interruption temporaire de nos services. Les défaillances peuvent découler de l'erreur humaine dans un cadre de fonctionnement normal, d'entretien ou de mise à niveau, d'actes de piratage, de vandalisme (y compris les attaques par déni de service et les virus), de vol ou d'accès non autorisé par des tiers, ainsi que de pannes de courant et surtensions, inondations, incendies, catastrophes naturelles ou autres. Les mesures que nous prenons pour protéger les renseignements et les logiciels, y compris les contrôles physiques et logiques d'accès aux locaux et aux renseignements ainsi que les systèmes d'appoint, peuvent ne pas prévenir la perte, le vol ou la destruction des renseignements de nos clients ni les interruptions de service. Ces événements peuvent entraîner une perte financière ou des dommages.

Risque d'atteinte à notre réputation — Notre capacité à livrer concurrence efficacement dans le marché des services de TI dépend de notre réputation à titre de fournisseur de services et de partenaire à long terme compétent et digne de confiance. La nature de nos activités nous expose au potentiel de perte et de destruction des renseignements de nos clients, d'accès non autorisé à ceux-ci ou d'interruptions temporaires de service. Selon la nature des renseignements ou des services en question, ces événements peuvent nuire à la perception de la Société sur le marché. Le cas échéant, notre capacité à attirer de nouveaux clients et à conserver les clients existants pourrait s'en ressentir, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre bénéfice.

Risques associés aux acquisitions — Le succès de notre stratégie de croissance est lié pour une bonne part à notre capacité d'acquérir de grandes entreprises qui augmenteront notre masse critique dans certaines régions ciblées ainsi que de plus petites entreprises servant des segments particuliers, afin d'approfondir nos compétences et d'élargir nos offres de service. Dans le cadre de notre stratégie, nous devons trouver des cibles d'acquisition et en évaluer le potentiel à la lumière de nos objectifs financiers et d'exploitation. Nous ne pouvons pas garantir que nous continuerons à trouver des cibles d'acquisition appropriées, que nous réaliserons de nouvelles acquisitions qui satisfont à nos critères économiques ni que les sociétés que nous acquerrons s'intégreront harmonieusement à CGI et augmenteront tangiblement la valeur de l'entreprise conformément aux attentes. En l'absence d'acquisitions supplémentaires, il est peu probable que notre croissance future corresponde à notre croissance passée ou aux prévisions de croissance.

Risques associés à l'intégration de nouvelles activités — La direction doit consacrer beaucoup de temps et d'attention à l'intégration des nouvelles activités découlant de notre stratégie d'acquisition ou d'importants contrats d'impartition. Le temps que consacrent les membres de la direction aux activités d'intégration peut nuire à leurs tâches habituelles, ce qui pourrait exercer une pression sur les revenus et le bénéfice de nos activités existantes. De plus, la tâche que la direction est appelée à accomplir afin d'instaurer des normes, des mécanismes de contrôle, des procédures et des politiques uniformes dans toutes les nouvelles activités afin de les harmoniser avec nos unités d'affaires existantes est fort complexe et potentiellement accaparante. Les activités d'intégration peuvent occasionner des difficultés d'exploitation inattendues, des dépenses non planifiées et des problèmes de responsabilité. Si nous ne réussissons pas à exécuter notre stratégie d'intégration en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts, nous aurons de la difficulté à atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Risques de liquidité et de financement — La croissance de la Société dépend du succès de sa stratégie d'entreprise, laquelle dépend quant à elle de la conclusion d'importants contrats d'impartition et d'acquisitions d'entreprises. De par sa nature, notre stratégie de croissance exige que nous financions les investissements nécessaires au moyen de la trésorerie provenant de nos activités existantes, de montants empruntés en vertu de nos conventions de crédit existantes et éventuelles, ainsi que de l'émission d'actions à même notre capital-actions en faveur des contreparties aux opérations ou du grand public. L'obtention du financement nécessaire dépend de la capacité des marchés financiers à satisfaire nos besoins en temps opportun, en fonction de taux d'intérêt et de cours raisonnables qui s'inscrivent dans le cadre d'objectifs rentables. La hausse des taux d'intérêt, la volatilité du cours de nos actions et la capacité de nos prêteurs actuels à satisfaire nos besoins en liquidités sont autant de facteurs qui peuvent restreindre notre accès au financement dont nous avons besoin. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir le financement nécessaire, nous pourrions ne pas atteindre nos objectifs de croissance.

Intégrité de la présentation des résultats

Il incombe à la direction de maintenir des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés, garantissant que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables. Les responsabilités du conseil d'administration comprennent l'évaluation de l'intégrité des systèmes de contrôle interne et d'information de la Société.

La Politique d'entreprise de CGI en matière de communication de l'information, document que la Société a officiellement entériné et qui fait partie de ses Textes fondamentaux, vise à sensibiliser le conseil d'administration, la haute direction et les employés à l'égard de l'approche de CGI en matière de communication de l'information. Le conseil d'administration a créé le Comité de supervision de la politique de communication de l'information, qui veille à satisfaire aux exigences en matière de communication de l'information des organismes de réglementation et supervise les pratiques de communication de l'information de la Société.

Le Comité de vérification et de gestion des risques de CGI se compose entièrement d'administrateurs indépendants respectant les exigences de la Bourse de New York et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières en matière d'indépendance et d'expérience. Le Comité de vérification et de gestion des risques assume notamment les responsabilités suivantes : a) revoir tous nos documents publics présentant des résultats financiers vérifiés et non vérifiés ; b) répertorier et examiner les risques financiers et les risques d'exploitation auxquels nous sommes exposés et revoir les diverses politiques et pratiques ayant pour but de gérer ces risques ; c) examiner et évaluer l'efficacité de nos conventions et pratiques comptables en ce qui a trait à la présentation des résultats financiers ; d) examiner et surveiller nos procédures, programmes et politiques de contrôle interne, et évaluer leur pertinence ainsi que leur efficacité ; e) vérifier la suffisance de nos ressources de vérification interne, y compris le mandat et les objectifs du vérificateur interne ; f) soumettre au conseil d'administration de CGI des recommandations relatives à la nomination des vérificateurs externes, s'assurer de leur indépendance, réviser les modalités de leur mission et discuter régulièrement avec eux ; g) examiner les procédures de vérification ; h) examiner les opérations entre apparentés ; i) assumer toute autre responsabilité généralement attribuée aux comités de vérification et de gestion des risques ou qui lui est expressément confiée par notre conseil d'administration.

La Société a évalué, en date du 30 septembre 2010, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information et que les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont appropriés et efficaces, et qu'ils procurent un degré raisonnable d'assurance que les renseignements importants sur la Société et ses filiales consolidées leur seraient communiqués par d'autres personnes au sein de ces entités.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont restreint la portée de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information financière ainsi que des contrôles internes à l'égard de l'information financière afin d'en exclure les contrôles, les politiques et les procédures d'Innovaposte, coentreprise dans laquelle nous détenons une participation de 49 %. Leur conception est exclue de notre évaluation, car la direction n'est en mesure ni de dicter ni de modifier ni, en pratique, d'évaluer les contrôles internes de cette entité à l'égard de l'information financière. Notre évaluation se limite aux contrôles internes liés à l'inclusion de notre quote-part des résultats de la coentreprise dans nos états financiers consolidés. La participation de CGI dans la coentreprise représente environ 1 % de notre actif total consolidé et près de 2 % de nos produits consolidés au 30 septembre 2010 et pour l'exercice terminé à cette date. Veuillez vous reporter à la page 24 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements à propos d'Innovaposte.

De plus, l'évaluation et la conclusion de la direction concernant l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière excluent les contrôles, les conventions et les procédures de Stanley, qui a été acquise environ six semaines avant la fin de l'exercice de CGI. Notre évaluation se limite aux contrôles internes liés à l'inclusion de sa situation financière et de ses résultats dans nos états financiers consolidés. Les activités de Stanley représentaient environ 28 % de notre actif total consolidé et près de 3 % de nos produits consolidés à la fin de l'exercice. L'exclusion s'explique par le délai relativement court entre la date d'exécution de l'acquisition et la date d'évaluation de la direction.

Poursuites judiciaires

La Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces questions est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur les résultats de son exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

Rapports de la direction et des vérificateurs

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction du Groupe CGI inc. (la « Société ») est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et les résultats d'exploitation présentés ailleurs dans le rapport de gestion correspondent aux états financiers consolidés ci-joints.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les états financiers consolidés de la Société sont soumis à l'examen des vérificateurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., dont le rapport est présenté ci-après. Les vérificateurs indépendants ont été nommés par les actionnaires de la Société afin de réaliser une vérification intégrée des états financiers consolidés de la Société et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. En outre, le Comité de gestion de la Société passe en revue les obligations d'information et supervise le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

Les membres du Comité de vérification et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent périodiquement les vérificateurs indépendants ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à la vérification et à l'information financière, et soumettent des recommandations appropriées au conseil d'administration. Les vérificateurs indépendants peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

(signé)

Michael E. Roach

Le 8 novembre 2010

(signé)

R. David Anderson

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquat et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisées d'actifs de la Société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites inhérentes. Par conséquent, même si le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

L'évaluation de la direction comportait deux exclusions. Notre participation dans une coentreprise a été exclue de notre évaluation, car la direction n'est en mesure ni de dicter, ni de modifier ni, en pratique, d'évaluer les contrôles internes à l'égard de l'information financière de cette coentreprise. Notre participation dans la coentreprise représente environ 1 % de notre actif total consolidé et environ 2 % de nos produits consolidés au 30 septembre 2010 et pour l'exercice terminé à cette date. Nous avons évalué les contrôles internes de la Société liés à l'inclusion de notre quote-part des résultats de la coentreprise pour l'exercice dans nos états financiers consolidés. De plus, l'évaluation et la conclusion de la direction concernant l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière excluent les contrôles, les conventions et les procédures de Stanley, Inc. (« Stanley »), qui a été acquise six semaines avant la fin de l'exercice de la Société. Notre évaluation se limite aux contrôles internes liés à l'inclusion de sa situation financière et de ses résultats dans nos états financiers consolidés. Les activités de Stanley représentent environ 28 % de notre actif total consolidé (incluant les actifs incorporels et l'écart d'acquisition) et environ 3 % de nos produits consolidés pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010. L'exclusion s'explique par le délai relativement court entre la date d'exécution du regroupement et la date d'évaluation de la direction.

À la fin de l'exercice 2010 de la Société, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction du cadre établi dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2010, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2010 a été vérifiée par les vérificateurs indépendants de la Société, comme il est énoncé dans leur rapport figurant à la page 44.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

(signé)

Michael E. Roach

Le 8 novembre 2010

(signé)

R. David Anderson

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. (la « Société ») au 30 septembre 2010, en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control — Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (les « critères du COSO »). Il incombe à la direction de la Société de maintenir l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, tel qu'inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre vérification.

Nous avons effectué notre vérification selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été maintenue à tous les égards importants. Notre vérification a consisté à acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, à évaluer le risque qu'une faiblesse importante existe, à tester et à évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne basé sur l'évaluation du risque, et à mettre en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires selon les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les conventions et les procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; 3) fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisées d'actifs de la Société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. Les projections de toute évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures sont également assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux conventions ou aux procédures diminue.

Comme il est mentionné dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint, l'évaluation par la direction de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et sa conclusion à cet égard ne comprenaient pas les contrôles internes de sa participation dans la coentreprise, laquelle est prise en compte dans les états financiers consolidés 2010 de la Société et qui constituait environ 1 % de l'actif total au 30 septembre 2010 et environ 2 % des produits pour l'exercice terminé à cette date. De plus, l'évaluation et la conclusion de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière ne comprenaient pas les contrôles internes de Stanley, Inc., acquise six semaines avant la fin de l'exercice de la Société, laquelle est prise en compte dans les états financiers consolidés 2010 de la Société et constitue environ 28 % de l'actif total (incluant les actifs incorporels et l'écart d'acquisition) au 30 septembre 2010 et environ 3 % des produits pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. ne comprenait pas non plus d'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière de sa participation dans la coentreprise ni de Stanley, Inc.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2010, selon les critères du COSO.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les états financiers consolidés de la Société au 30 septembre 2010 et pour l'exercice terminé à cette date. Notre rapport, daté du 8 novembre 2010, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers.

(signé)

Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 8 novembre 2010

¹ CA auditeur permis no 15859

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés du Groupe CGI inc. (la « Société ») au 30 septembre 2010 ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Les états financiers de la Société pour les exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008 ont été vérifiés par d'autres vérificateurs dont le rapport daté du 8 novembre 2009 exprimait une opinion sans réserve sur ces états financiers et comprenaient un paragraphe destiné aux lecteurs américains qui présentait les modifications aux principes comptables de la Société dont il était question à la note 2 de ces états financiers.

Nous avons effectué nos vérifications selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers consolidés 2010 mentionnés ci-dessus donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 30 septembre 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme il est mentionné à la note 2 afférente aux états financiers consolidés, en 2010, la Société a adopté les exigences du chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », du chapitre 1601, « États financiers consolidés », du chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », du chapitre 3862, « Instruments financiers — informations à fournir », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »). La note 28 explique également qu'en 2010, la Société a adopté les exigences de l'Accounting Standards Codification (« ASC ») Topic 805, *Business Combinations*, publié par le Financial Accounting Standards Board (« FASB »).

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2010, sur la base des critères établis dans le document intitulé *Internal Control — Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission et, dans notre rapport daté du 8 novembre 2010, nous avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard.

(signé)

Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 8 novembre 2010

¹ CA auditeur permis no 15859

États financiers consolidés

États consolidés des résultats

	2010	2009 (Retraité – note 2a))	2008 (Retraité – note 2a))
	\$	\$	\$
Produits			
Charges d'exploitation	3 732 117	3 825 161	3 705 863
Coûts des services et frais de vente et d'administration (note 17)	3 025 823	3 170 406	3 110 760
Amortissement (note 14)	195 308	195 761	163 172
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration (note 18 a))	20 883	–	–
Intérêts sur la dette à long terme	17 123	18 960	27 284
Revenu d'intérêts	(2 419)	(2 908)	(5 570)
Autres (revenus) charges	(952)	3 569	3 341
(Gain) perte de change	(916)	(1 747)	1 445
Gain sur la vente d'immobilisations	(469)	–	–
	3 254 381	3 384 041	3 300 432
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	477 736	441 120	405 431
Impôts sur les bénéfices (note 16)	114 970	125 223	106 297
Bénéfice tiré des activités poursuivies	362 766	315 897	299 134
Bénéfice (perte) tiré(e) des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur les bénéfices (note 19)	–	1 308	(5 134)
Bénéfice net	362 766	317 205	294 000
Attribuable :			
Aux actionnaires du Groupe CGI inc.			
Bénéfice tiré des activités poursuivies	362 386	315 158	298 266
Bénéfice (perte) tiré(e) des activités abandonnées	–	1 308	(5 134)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe CGI inc.	362 386	316 466	293 132
À la participation ne donnant pas le contrôle			
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	380	739	868
Bénéfice net	362 766	317 205	294 000
Bénéfice de base par action attribuable aux actionnaires du Groupe CGI inc.			
Activités poursuivies (note 13)	1,27	1,03	0,94
Activités abandonnées	–	–	(0,02)
	1,27	1,03	0,92
Bénéfice dilué par action attribuable aux actionnaires du Groupe CGI inc.			
Activités poursuivies (note 13)	1,24	1,02	0,92
Activités abandonnées	–	–	(0,02)
	1,24	1,02	0,90

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers consolidés.

États consolidés du résultat étendu

	2010	2009 (Retraité – note 2a)	2008 (Retraité – note 2a)
	\$	\$	\$
Pour les exercices terminés les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)			
Bénéfice net	362 766	317 205	294 000
(Pertes) gains net(te)s non réalisé(e)s découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes (déduction faite des impôts sur les bénéfices)	(53 598)	6 249	66 200
Gains (pertes) net(te)s non réalisé(e)s sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers autonomes (déduction faite des impôts sur les bénéfices)	15 806	15 739	(538)
Gains (pertes) net(te)s non réalisé(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie (déduction faite des impôts sur les bénéfices)	2 036	13 446	(1 013)
Autres éléments du résultat étendu (note 15)	(35 756)	35 434	64 649
Résultat étendu	327 010	352 639	358 649
Attribuable :			
Aux actionnaires du Groupe CGI inc.	326 630	351 900	357 781
À la participation ne donnant pas le contrôle	380	739	868

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

	2010	2009 (Retraité – note 2a)	2008 (Retraité – note 2a)
	\$	\$	\$
Pour les exercices terminés les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)			
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	1 182 237	921 380	750 138
Bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe CGI inc.	362 386	316 466	293 132
Excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions subalternes classe A rachetées (note 11)	(347 940)	(55 609)	(121 890)
Variation d'un investissement dans une filiale	(297)	–	–
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	1 196 386	1 182 237	921 380

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)	2010	2009 (Retraité – note 2a))
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	127 824	343 427
Placements à court terme	13 196	–
Débiteurs (note 4)	423 926	461 291
Travaux en cours	358 984	249 022
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	76 844	82 237
Impôts sur les bénéfices	7 169	2 759
Impôts futurs (note 16)	16 509	15 110
Total de l'actif à court terme avant les fonds détenus pour des clients	1 024 452	1 153 846
Fonds détenus pour des clients	248 695	332 359
Total de l'actif à court terme	1 273 147	1 486 205
Immobilisations (note 5)	238 024	212 418
Actifs incorporels (note 6)	516 754	455 775
Autres actifs à long terme (note 7)	42 261	60 558
Impôts futurs (note 16)	11 592	10 173
Écart d'acquisition (note 8)	2 525 413	1 674 781
	4 607 191	3 899 910
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	304 376	306 826
Rémunération à payer	191 486	165 981
Produits reportés	145 793	136 135
Impôts sur les bénéfices	86 877	88 002
Impôts futurs (note 16)	26 423	50 250
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 10)	114 577	17 702
Total du passif à court terme avant les obligations liées aux fonds des clients	869 532	764 896
Obligations liées aux fonds des clients	248 695	332 359
Total du passif à court terme	1 118 227	1 097 255
Impôts futurs (note 16)	170 683	171 697
Dette à long terme (note 10)	1 039 299	265 428
Autres passifs à long terme (note 9)	119 899	83 934
	2 448 108	1 618 314
Engagements, éventualités et garanties (note 25)		
Capitaux propres		
Bénéfices non répartis	1 196 386	1 182 237
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 15)	(321 746)	(285 990)
	874 640	896 247
Capital-actions (note 11)	1 195 069	1 298 270
Surplus d'apport (note 12c))	82 922	80 737
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc.	2 152 631	2 275 254
Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	6 452	6 342
	2 159 083	2 281 596
	4 607 191	3 899 910

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil

(signé)
Administrateur
Michael E. Roach

(signé)
Administrateur
Serge Godin

États consolidés des flux de trésorerie

	2010	2009 (Retraité – note 2a))	2008 (Retraité – note 2a))
	\$	\$	\$
Activités d'exploitation			
Bénéfice tiré des activités poursuivies	362 766	315 897	299 134
Ajustements pour :			
Amortissement (note 14)	219 740	218 087	186 120
Impôts futurs (note 16)	(21 417)	29 300	(22 675)
(Gain) perte de change	(828)	723	1 846
Rémunération à base d'actions (note 12a)	15 517	8 617	5 131
Gain sur la vente d'immobilisations	(469)	–	–
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 21a))	(22 942)	57 620	(113 886)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies	552 367	630 244	355 670
Activités d'investissement			
Acquisition de placements à court terme	(12 940)	–	–
Acquisitions d'entreprises (déduction faite de la trésorerie acquise) (note 18)	(899 564)	(997)	(3 911)
Produit tiré de la vente d'actifs et d'entreprises (déduction faite de la trésorerie cédée)	4 100	4 991	29 238
Acquisitions d'immobilisations	(47 684)	(69 212)	(60 983)
Produit tiré de cessions d'immobilisations	896	–	–
Acquisitions d'actifs incorporels	(69 722)	(62 367)	(60 942)
Diminution des autres actifs à long terme	–	–	3 019
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement poursuivies	(1 024 914)	(127 585)	(93 579)
Activités de financement			
Utilisation des facilités de crédit	939 394	144 694	90 305
Remboursement des facilités de crédit	(82 684)	(157 505)	(196 533)
Remboursement de la dette à long terme	(125 168)	(117 752)	(10 153)
Produit tiré du règlement de contrats à terme (note 10)	–	18 318	–
Rachat d'actions subalternes classe A (compte tenu des coûts de rachat des actions)	(516 699)	(101 698)	(216 208)
Émission d'actions	53 039	16 141	32 423
Variation d'un investissement dans une filiale	(571)	(425)	–
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement poursuivies	267 311	(198 227)	(300 166)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie des activités poursuivies	(10 367)	(11 300)	398
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités poursuivies	(215 603)	293 132	(37 677)
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des (affectés aux) activités abandonnées, montant net (note 19)	–	161	(1 068)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	343 427	50 134	88 879
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 3)	127 824	343 427	50 134

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 21)
Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2010, 2009 et 2008
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Note 1

Description des activités

Le Groupe CGI inc. (la « Société »), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, gère des services en technologies de l'information (« services en TI »), à savoir des services d'impartition, des services d'intégration de systèmes, des services-conseils, des licences d'utilisation de logiciels et des services de maintenance, ainsi que des services en gestion des processus d'affaires, afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée.

Note 2

Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, lesquels diffèrent à certains égards importants des PCGR des États-Unis. Un rapprochement entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présenté à la note 28. Certains chiffres correspondants des périodes précédentes ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée en 2010.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1^{er} octobre 2009, la Société a choisi d'adopter au cours de l'exercice les chapitres qui suivent du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA ») puisqu'ils se rapprochent principalement des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et des PCGR des États-Unis :

- a) Le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Les dispositions de ce chapitre sont semblables à celles de l'IFRS 3 (révisée), *Regroupements d'entreprises*, et à celles de l'Accounting Standards Codification (« ASC ») Topic 805, *Business Combinations*, selon les PCGR des États-Unis. Selon le nouveau chapitre, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, l'acquéreur comptabilise la plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge au moment de l'acquisition à leur juste valeur à la date d'acquisition, y compris la participation ne donnant pas le contrôle et la contrepartie conditionnelle. La variation ultérieure de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle classée à titre de passif est comptabilisée en résultat. Les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration doivent aussi être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés plutôt que considérés comme faisant partie de la répartition du prix d'acquisition. De plus, les changements d'estimations liés aux actifs d'impôts futurs après la période d'évaluation sont constatés comme une charge d'impôts sur les bénéfices plutôt que portés en réduction de l'écart d'acquisition, avec application prospective visant tous les regroupements d'entreprises sans égard à la date d'acquisition.

Le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale. Les dispositions de ces chapitres sont semblables à celles de l'International Accounting Standards 27 (révisée), *États financiers consolidés et individuels*, selon les IFRS et à celles de l'ASC Topic 810, *Consolidation*, selon les PCGR des États-Unis. Selon le chapitre 1602, la Société doit présenter les participations ne donnant pas le contrôle comme un élément distinct des capitaux propres aux bilans consolidés plutôt qu'à titre de passif. Les opérations entre une entité et une participation ne donnant pas le contrôle sont traitées comme des opérations portant sur les capitaux propres. De plus, la répartition du bénéfice net et du résultat étendu entre les actionnaires de la Société et les participations ne donnant pas le contrôle est présentée de manière distincte dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu. Auparavant, les participations ne donnant pas le contrôle étaient comptabilisées en déduction du bénéfice net et du total du résultat étendu.

Conformément aux dispositions transitoires, ces chapitres ont été appliqués de manière prospective, à l'exception des exigences de présentation de la participation ne donnant pas le contrôle, lesquelles doivent être appliquées rétrospectivement. L'adoption de ces chapitres modifie la comptabilisation du regroupement d'entreprises réalisé en 2010 pour lequel les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration de 20 883 000 \$, avec une charge d'impôts sur les bénéfices de 3 688 000 \$, ont été comptabilisés directement à l'état consolidé des résultats (se reporter à la note 18a)). Les actifs d'impôts futurs non comptabilisés antérieurement liés aux reports prospectifs de pertes provenant de sociétés acquises antérieurement totalisant 7 378 000 \$ ont également été comptabilisés en réduction des impôts sur les bénéfices (se reporter à la note 18b)). De plus, les reclassements susmentionnés de la participation ne donnant pas le contrôle ont été pris en compte dans les états financiers consolidés et n'ont eu aucune incidence importante. Les incidences sur les périodes ultérieures seront fonction de la nature et de l'importance des regroupements d'entreprises visés par ces normes.

b) En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, « Instruments financiers — informations à fournir », afin d'adopter les modifications proposées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») à l'IFRS 7, *Instruments financiers — informations à fournir*. Les modifications ont été apportées afin d'améliorer les exigences liées aux informations à fournir au sujet du risque de liquidité et de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers. Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels des exercices terminés après le 30 septembre 2009, et les informations comparatives ne sont pas exigées pour l'exercice où les modifications sont adoptées. Ces modifications, adoptées par la Société en 2010, n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés. Les nouvelles informations sont présentées à la note 26.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres et sur les renseignements fournis quant aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période considérée. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments faisant l'objet d'estimations importantes comprennent, sans s'y limiter, la comptabilisation selon la méthode de l'acquisition, l'écart d'acquisition, les impôts sur les bénéfices, les éventualités et les autres passifs, la comptabilisation des produits, la rémunération à base d'actions, les crédits d'impôt à l'investissement et les programmes gouvernementaux ainsi que la dépréciation des actifs à long terme et l'écart d'acquisition.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés. Les entreprises qui sont sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

COMPTABILISATION DES PRODUITS, TRAVAUX EN COURS ET PRODUITS REPORTÉS

La Société génère des produits essentiellement au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires.

Les services en TI proposent un vaste éventail de services en technologies de l'information : i) des services d'impartition ; ii) des services d'intégration de systèmes et des services-conseils ; iii) des licences d'utilisation de logiciels ; et iv) des services de maintenance. Les services en gestion des processus d'affaires incluent notamment la gestion des processus d'affaires pour le secteur des services financiers, ainsi que d'autres services comme la gestion de la paie, le traitement de demandes de règlement et la gestion de documents.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. Les produits sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services ont été rendus au client ou la livraison a eu lieu, que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement sûr.

Les accords de la Société comprennent souvent plusieurs prestations. Dans le cadre d'un accord de prestations multiples, la valeur totale de l'accord est répartie en unités de comptabilisation distinctes lorsque : 1) la prestation fournie a une valeur en soi pour le client ; 2) il existe des preuves objectives et fiables de la juste valeur de la prestation non fournie ; et 3) lorsque l'accord prévoit un droit de retour général relativement à la prestation fournie, l'exécution de la prestation non fournie est jugée probable et dépend pour l'essentiel de la Société. Si ces critères sont respectés, la contrepartie totale de l'accord est répartie entre les unités de comptabilisation distinctes en fonction de leur juste valeur. La juste valeur est établie en fonction des preuves internes et externes du prix demandé pour chaque prestation. Certains accords visant les licences d'utilisation de logiciels sont toutefois assujettis à certaines conventions comptables spécifiques, décrites ci-après à la rubrique *Licences d'utilisation de logiciels*.

Dans les cas où une juste valeur existe pour les prestations non fournies, mais qu'aucune preuve semblable n'existe pour les prestations fournies, il faut alors appliquer la méthode du montant résiduel aux fins de la répartition de la contrepartie. Selon cette méthode, le total des produits attribué aux prestations fournies correspond à la différence entre le total de la contrepartie prévue à l'accord et le total de la juste valeur des prestations non fournies.

Pour tous les types d'accords, la méthode appropriée de comptabilisation des produits est appliquée, telle que décrite ci-après, pour chaque unité de comptabilisation selon la nature de l'accord et les services compris dans chaque unité de comptabilisation. Toutes les prestations qui ne satisfont pas aux critères de comptabilisation distincte sont regroupées en une unité de comptabilisation, et la méthode la plus appropriée de constatation des produits est appliquée.

Certains accords de la Société peuvent comprendre des dispositions d'acceptation par le client. Chaque disposition est étudiée pour déterminer si le processus de génération du profit est complété lorsque le service est rendu. Si l'acceptation par le client est incertaine, les produits ne sont pas constatés avant l'acceptation par le client. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les produits à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les dispositions d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces dispositions sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les provisions pour pertes estimatives au titre d'un contrat, s'il y a lieu, sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle la perte est déterminée. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts estimatifs sur le total des produits estimatifs du contrat.

Accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires

Les produits tirés des accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires fondés sur le temps et les ressources et sur des prix unitaires sont comptabilisés aux prix contractuels à mesure que les services sont rendus. Si les prix unitaires contractuels fluctuent au cours de la durée de l'entente, la Société détermine s'il est plus approprié de comptabiliser les produits en fonction des prix unitaires moyens sur la durée du contrat ou selon les montants réels facturés.

Les produits tirés des accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires fondés sur des prix fixes sont comptabilisés selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'entente, sans égard aux montants facturés, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer le rendement ou la prestation de services.

Intégration de systèmes et de services-conseils

Les produits tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis. Les produits tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les produits tirés des services d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixes et d'accords de licences d'utilisation de logiciels, dont les services de mise en œuvre sont essentiels au fonctionnement du logiciel ou lorsque le logiciel nécessite une importante adaptation, sont comptabilisés en fonction de la méthode de l'avancement des travaux au cours de la période de mise en œuvre. La Société emploie les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail engagées pour mesurer le degré d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures engagées pour évaluer le pourcentage des produits gagnés. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes au total des coûts de main-d'œuvre ou au nombre total d'heures de travail prévu. Les révisions des estimations sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle les faits à l'origine de la révision deviennent connus.

Les produits tirés des services d'intégration de systèmes et de services-conseils en vertu d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est prévisible, avec un degré raisonnable de certitude, que les avantages résultant de ces accords généreront la valeur nécessaire sur laquelle la comptabilisation des produits repose.

Accords de licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords de licences d'utilisation de logiciels de la Société sont comptabilisés tel qu'il est décrit à la rubrique « Services d'intégration de systèmes et de services-conseils » ci-dessus. De plus, la Société a conclu des accords de licences d'utilisation de logiciels qui ne prévoient pas la prestation de services de mise en œuvre essentiels au fonctionnement du logiciel ni d'adaptation importante du logiciel, mais qui comportent des prestations multiples comme l'intégration et le soutien post-contractuel au client. Les produits tirés des licences d'utilisation de logiciels aux termes de ces types d'accords sont comptabilisés lorsque le logiciel a été livré au client, s'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, si le paiement des honoraires est probable, si les honoraires sont déterminés ou déterminables et s'il existe une preuve objective de la juste valeur émanant du fournisseur, de l'existence d'un accord permettant de répartir le total des honoraires entre les différentes prestations d'un accord en fonction des preuves objectives de la juste valeur relative émanant du fournisseur. La méthode du montant résiduel, telle qu'elle est définie plus haut, utilisant les preuves objectives de la juste valeur émanant du fournisseur peut servir à répartir la contrepartie d'un accord. Les preuves objectives de la juste valeur émanant du fournisseur s'appuient habituellement sur la preuve interne du prix demandé pour chaque prestation génératrice de produits lorsqu'elle est vendue séparément. Les produits tirés des services de maintenance des logiciels découlant de licences fournis et mis en œuvre sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée du contrat.

Travaux en cours et produits reportés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de produits sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la livraison des biens ou la prestation des services sont classés dans les produits reportés.

REMBOURSEMENTS

Les remboursements, y compris les remboursements relatifs aux frais de déplacement et aux autres frais semblables, ainsi que d'autres frais pour le compte de tiers, tels que les frais de revente de matériel et de logiciels, sont compris dans les produits, et les charges correspondantes sont incluses dans les coûts des services lorsque la Société juge que les coûts satisfont aux critères de comptabilisation des produits bruts.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements à court terme dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

PLACEMENTS À COURT TERME

Les échéances résiduelles des placements à court terme, composés de dépôts à terme, sont de plus de trois mois, mais d'au plus un an, à la date de leur acquisition. Les placements à court terme sont désignés dans les instruments détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur.

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements ; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement ; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux bénéficiaires des demandes de règlement ; produit les déclarations fiscales destinées au gouvernement fédéral et aux gouvernements locaux ; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. La Société présente séparément ces fonds détenus pour des clients ainsi que les obligations relatives à ces fonds.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations, y compris celles visées par des contrats de location-acquisition, sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Bâtiments		10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée de vie utile ou durée du bail, selon la moindre des deux	
Mobilier, agencements et matériel		3 à 20 ans
Matériel informatique		3 à 5 ans

ACTIFS INCORPORELS

Coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont principalement engagés dans le cadre de l'acquisition et de la mise en œuvre de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires à long terme. Les coûts liés à des contrats sont classés à titre d'actifs incorporels. Ces actifs sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des contrats respectifs. Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des incitatifs et des coûts de transition.

Il arrive que des incitatifs soient accordés aux clients lors de la signature de contrats d'impartition. Ces incitatifs peuvent être accordés sous la forme de paiements en trésorerie, d'émission d'instruments de capitaux propres ou de réductions accordées principalement pendant une période de transition, comme il est stipulé dans le contrat. Dans le cas d'instruments de capitaux propres, le coût est mesuré selon la juste valeur estimative des instruments à la date de leur octroi. Pour les réductions, le coût est mesuré selon la valeur des engagements financiers accordés, et un montant correspondant est enregistré à titre de produits reportés. À mesure que les services sont rendus au client, le montant est amorti et comptabilisé en réduction des produits.

Les immobilisations acquises d'un client dans le cadre de contrats d'impartition sont capitalisées comme telles et amorties conformément aux politiques en matière d'amortissement décrites précédemment. L'excédent du montant versé sur la juste valeur des immobilisations acquises dans le cadre d'un contrat d'impartition est considéré comme un incitatif accordé au client et est comptabilisé de la manière décrite dans le paragraphe précédent.

Les coûts de transition comprennent les frais liés à l'installation des systèmes et des processus engagés après l'obtention des contrats d'impartition, la relocalisation des employés mutés et la sortie des installations des clients. Pour les contrats de services en gestion des processus d'affaires, les coûts comprennent principalement les frais liés à la conversion des applications du client sur les plates-formes de la Société. Ces coûts différentiels se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages sociaux connexes, de même que les frais de sous-traitance.

Les coûts liés à l'acquisition et à la mise en œuvre de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires à long terme qui sont engagés préalablement à l'obtention des contrats concernés sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés sauf dans les cas où il est presque certain que le contrat sera octroyé à la Société et que les coûts sont différentiels et directement liés à l'acquisition du contrat. Les coûts de contrat admissibles sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue des contrats respectifs.

Note 2 Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels comprennent principalement les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients.

Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les solutions d'affaires développées en interne aux fins de commercialisation sont capitalisées si elles répondent aux critères de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur fondée sur l'estimation des produits nets qu'elles pourront dégager dans l'avenir. Les relations clients sont acquises lors de regroupements d'entreprises et sont comptabilisées initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus.

La Société amortit les autres actifs incorporels selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie estimatives suivantes :

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients et autres	2 à 10 ans

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Dans le cas où des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme, tels que les immobilisations et les actifs incorporels, pourrait ne pas être recouvrable, les flux de trésorerie estimatifs non actualisés sont projetés sur leur durée de vie restante et comparés à la valeur comptable. Lorsque de telles projections indiquent que les flux de trésorerie non actualisés futurs ne sont pas suffisants pour récupérer la valeur comptable des actifs sous-jacents, une charge est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable au montant des flux de trésorerie actualisés futurs projetés.

AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Les autres actifs à long terme sont constitués principalement de frais de financement reportés, d'actifs liés aux régimes de rémunération différés, contrats de maintenance à long terme et de contrats à terme.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉCART D'ACQUISITION

Le 1^{er} octobre 2009, la Société a choisi d'adopter de manière anticipée et prospective le chapitre 1582, lequel constitue une révision des règles comptables que la Société devait appliquer aux sociétés acquises dans les exercices précédents. Les principes sous-jacents sont semblables aux règles précédentes, mais introduisent certaines modifications comptables qui sont décrites à la rubrique *Modifications de conventions comptables* de la présente note.

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon celle-ci, la Société répartit le coût d'acquisition entre les actifs corporels et incorporels acquis ainsi que les passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur estimative à la date de l'acquisition, et attribue l'excédent du coût d'acquisition à l'écart d'acquisition.

Les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Toute modification apportée aux estimations attribuable aux actifs d'impôts futurs après la période d'évaluation est constatée en tant que charge d'impôts sur les bénéfices et avec application prospective visant à tous les regroupements d'entreprises sans égard à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation, pour chaque unité d'exploitation, au moins une fois par année ou lorsqu'un événement ou un changement circonstanciel survient et qu'il est plus probable qu'improbable que celui-ci ferait baisser la juste valeur de l'unité d'exploitation en deçà de sa valeur comptable. La Société a désigné le 30 septembre comme date du test de dépréciation annuel. Une perte de valeur, écart entre la valeur comptable de l'écart d'acquisition et sa juste valeur implicite, est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont imputés aux résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière.

CRÉDITS D'IMPÔT

La Société utilise la méthode de réduction du coût pour la comptabilisation des crédits d'impôt. Selon cette méthode, les crédits d'impôt relatifs aux dépenses d'exploitation sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées lorsqu'il y a une assurance raisonnable de leur réalisation. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs lorsqu'il y a une assurance raisonnable de leur réalisation. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la Société sur les montants qu'elle s'attend à recouvrer et peuvent faire l'objet de vérification par les administrations fiscales.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés au moyen de la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront pendant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts se résorberont. Une provision pour moins-value est comptabilisée à l'égard d'une partie des actifs d'impôts futurs dans la mesure où il n'est pas plus probable qu'improbable qu'elle sera réalisée.

CONVERSION DES DEVICES

Les produits et les charges libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les écarts de conversion réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans le bénéfice net.

Les filiales autonomes qui exercent des activités économiques largement indépendantes de la Société sont comptabilisées selon la méthode du cours de clôture. Selon celle-ci, les actifs et les passifs de filiales libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés qui en découlent sont comptabilisés à titre de gains (pertes) net(te)s non réalisé(e)s découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes dans les états consolidés du résultat étendu.

Les comptes des filiales étrangères, qui sont dépendantes de la Société d'un point de vue financier ou de l'exploitation, sont comptabilisés selon la méthode temporelle. Selon celle-ci, les actifs et les passifs monétaires sont convertis aux cours du change en vigueur à la date du bilan, et les actifs et les passifs non monétaires, aux cours historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux moyens de la période. Les écarts de conversion de ces filiales sont comptabilisés dans le bénéfice net.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées en vertu du régime de rémunération à base d'actions. La juste valeur des options sur actions est comptabilisée en résultat au titre des coûts de rémunération, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport selon la méthode de l'amortissement linéaire au cours de la période d'acquisition des droits rattachés à la totalité de l'attribution. Le nombre d'options sur actions dont les droits sont prévus être acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé périodiquement. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée par les employés est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur de l'option comptabilisée dans le surplus d'apport est reclassée dans le capital-actions.

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers pour gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change. La Société ne détient ni n'émet d'instruments dérivés aux fins de négociation.

Couverture de flux de trésorerie liée aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

Le 21 décembre 2007, la Société a conclu des contrats à terme visant à couvrir les remboursements contractuels du capital des billets de premier rang non garantis en devise américaine. L'objectif des opérations de couverture est de couvrir le risque lié à la variabilité de l'équivalent en monnaie fonctionnelle des flux de trésorerie rattachés aux remboursements du capital de la dette en devise.

Les couvertures ont été documentées en tant que couvertures de flux de trésorerie et aucun élément de la juste valeur des instruments dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. La couverture est considérée comme étant hautement efficace car les conditions des contrats à terme correspondent au remboursement projeté des deux dernières tranches de la dette. La première tranche a été remboursée au cours de l'exercice 2009.

Note 2 Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Les contrats à terme sont des instruments dérivés ; par conséquent, ils sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à titre d'autres actifs à court terme et d'autres actifs à long terme, la partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments dérivés étant constatée à titre d'autres éléments du résultat étendu. Pour chaque période, un montant annulant l'écart de conversion découlant de la réévaluation de la partie de la dette désignée, auparavant comptabilisé à titre d'autres éléments du résultat étendu, est reclassé dans les résultats. Les primes et escomptes sur les contrats à terme utilisés pour couvrir des dettes à long terme en devises sont amortis à titre d'ajustement des intérêts débiteurs sur la durée des contrats à terme. Pour déterminer la juste valeur des contrats à terme, des modèles d'évaluation, tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés employant des données observables sur le marché, sont utilisés. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés liés à des contrats à terme n'étaient pas importants. Les flux de trésorerie liés à l'opération de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

Couverture d'investissements nets dans des filiales étrangères autonomes

La Société a désigné certaines dettes à long terme comme un instrument de couverture d'une tranche de l'investissement net de la Société dans ses filiales autonomes aux États-Unis et en Europe. Les écarts de conversion sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

Couverture de flux de trésorerie liée aux produits futurs

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2010, la Société a conclu des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité du taux de change entre le dollar américain et la roupie indienne relativement aux produits futurs en dollars américains. Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2009, la Société a conclu des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité du taux de change entre le dollar américain et la roupie indienne relativement à des produits futurs en dollars américains, et pour couvrir la variabilité du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien relativement aux produits futurs en dollars américains. Les dates d'échéance des couvertures de flux de trésorerie s'échelonnent jusqu'en 2014.

Les couvertures ont été documentées en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des instruments dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. Les contrats à terme sont des instruments dérivés ; par conséquent, ils sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan à titre d'autres actifs à court terme, d'autres actifs à long terme, de charges à payer ou d'autres passifs à long terme. Pour déterminer la juste valeur des contrats à terme, des modèles d'évaluation, tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables sur le marché, sont utilisés.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu et la partie inefficace, le cas échéant, dans l'état consolidé des résultats. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est sortie des autres éléments du résultat étendu pour être portée aux résultats à titre d'ajustement des produits au moment de la comptabilisation des produits visés par l'opération de couverture. L'évaluation de l'efficacité est fondée sur les taux à terme et sur la méthode du dérivé hypothétique. Au cours de l'exercice 2010, les relations de couverture de la Société étaient efficaces. Les flux de trésorerie liés aux opérations de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

En décembre 2009, l'ICCA a publié l'abrégé 175 des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN-175 »), *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, qui modifie le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*. Le CPN-175 établit les lignes directrices sur certains aspects de la comptabilisation des accords en vertu desquels la Société exécutera de multiples activités génératrices de produits. En vertu de ce nouvel abrégé, en l'absence d'une preuve objective émanant d'un fournisseur ou d'une preuve émanant d'un tiers à l'égard des prestations aux termes d'un accord, il sera nécessaire d'utiliser la meilleure estimation du prix de vente afin de séparer les prestations et de répartir la contrepartie liée à l'accord au moyen de la méthode du prix de vente relatif. Le CPN-175 comprend également de nouvelles exigences de présentation quant à l'incidence de l'application de la méthode du prix de vente relatif sur le moment et le montant de la comptabilisation des produits. Le CPN-175 est applicable de façon prospective, mais peut être adopté de façon rétrospective, et s'applique aux accords de prestations générateurs de produits qui seront conclus ou modifiés significativement au cours des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. L'adoption anticipée est également permise. La Société adoptera de manière prospective ce nouveau CPN en date du 1^{er} octobre 2010. Son incidence sur les périodes ultérieures dépendra de la nature et de l'importance des futurs contrats avec des clients qui seront visés par cet abrégé.

Note 3

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2010	2009
	\$	\$
Trésorerie	27 162	203 160
Équivalents de trésorerie	100 662	140 267
	127 824	343 427

Note 4

Débiteurs

	2010	2009
	\$	\$
Clients	349 349	317 647
Autres ¹	74 577	143 644
	423 926	461 291

1 Les autres débiteurs comprennent les crédits d'impôt remboursables sur les salaires liés au programme de développement des affaires électroniques du Québec, de crédits d'impôt pour la recherche et le développement en Amérique du Nord et en Europe, ainsi qu'à d'autres programmes de création d'emplois et de croissance économique. Les crédits d'impôt représentent un montant d'environ 55 758 000 \$ et 124 803 000 \$ des autres débiteurs respectivement pour les exercices 2010 et 2009.

Depuis le 1^{er} avril 2008, la Société est admissible à un nouveau crédit d'impôt remboursable pour le développement des affaires électroniques, qui remplace d'anciens programmes de crédits d'impôt du Québec. Cette mesure fiscale permet aux sociétés ayant un établissement dans la province de Québec qui exercent des activités admissibles dans le secteur de la technologie d'obtenir un crédit d'impôt remboursable égal à 30 % des salaires admissibles, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par année par employé admissible jusqu'au 31 décembre 2015.

Avant le 1^{er} avril 2008, pour être admissible aux crédits d'impôt de la Cité du commerce électronique, de la Cité Multimédia de Montréal et du Carrefour de la nouvelle économie, la Société avait muté un certain nombre de ses employés admissibles à des installations désignées. Le coût du loyer des installations désignées est considérablement plus élevé que celui de ses installations antérieures. Au 30 septembre 2010, le solde des engagements financiers à l'égard de ces installations, qui s'étendent sur une période de trois mois à 13 ans, s'établissait à 352 362 000 \$. Les crédits d'impôt remboursables au titre de ces programmes étaient calculés à des taux variant de 35 % à 40 % sur les salaires versés au Québec, jusqu'à concurrence de 12 500 \$ à 15 000 \$ par année par employé admissible.

Note 5

Immobilisations

	2010			2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrain et bâtiments	17 309	4 461	12 848	17 757	3 427	14 330
Améliorations locatives	142 297	76 381	65 916	139 542	68 879	70 663
Mobilier, agencements et matériel	75 990	30 605	45 385	55 953	24 569	31 384
Matériel informatique	256 985	143 110	113 875	190 850	94 809	96 041
	492 581	254 557	238 024	404 102	191 684	212 418

Les immobilisations comprennent des actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition totalisant 57 101 000 \$ (37 680 000 \$ en 2009), déduction faite de l'amortissement cumulé de 35 533 000 \$ (17 880 000 \$ en 2009). L'amortissement des immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition s'est fixé respectivement à 18 467 000 \$ et 13 213 000 \$ en 2010 et 2009.

Note 6

Actifs incorporels

	2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Actifs incorporels			
Coûts liés à des contrats			
Incitatifs	236 750	190 294	46 456
Coûts de transition	200 154	102 734	97 420
	436 904	293 028	143 876
Autres actifs incorporels			
Logiciels pour utilisation interne	90 704	66 841	23 863
Solutions d'affaires	283 799	178 491	105 308
Licences d'utilisation de logiciels	174 412	123 977	50 435
Relations clients et autres	426 546	233 274	193 272
	975 461	602 583	372 878
	1 412 365	895 611	516 754

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Actifs incorporels			
Coûts liés à des contrats			
Incitatifs	247 146	185 296	61 850
Coûts de transition	169 087	77 138	91 949
	416 233	262 434	153 799
Autres actifs incorporels			
Logiciels pour utilisation interne	88 128	59 033	29 095
Solutions d'affaires	284 341	160 423	123 918
Licences d'utilisation de logiciels	144 861	108 127	36 734
Relations clients et autres	341 188	228 959	112 229
	858 518	556 542	301 976
	1 274 751	818 976	455 775

Tous les actifs incorporels font l'objet d'amortissement. Le tableau suivant présente le montant total des actifs incorporels qui ont été acquis ou développés en interne au cours de la période :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Acquis	166 468	22 965	30 665
Développés en interne	49 193	44 181	40 257
	215 661	67 146	70 922

L'amortissement des autres actifs incorporels inclus dans les états consolidés des résultats se détaille comme suit :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Logiciels pour utilisation interne	11 121	12 963	12 307
Solutions d'affaires	26 322	33 444	34 367
Licences d'utilisation de logiciels	18 726	16 674	17 997
Relations clients et autres	36 676	37 748	37 121
Amortissement des autres actifs incorporels (note 14)	92 845	100 829	101 792

L'amortissement des coûts liés à des contrats est présenté à la note 14.

Note 7

Autres actifs à long terme

	2010	2009
	\$	\$
Frais de financement reportés	2 360	3 643
Actifs du régime de rémunération différée	16 318	13 108
Contrats de maintenance à long terme	5 542	13 735
Contrats à terme (note 26)	13 317	22 372
Autres	4 724	7 700
Autres actifs à long terme	42 261	60 558

Note 8

Écart d'acquisition

Les variations de l'écart d'acquisition se présentent comme suit :

	2010			
	Canada	É.-U. et Inde	Europe et Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 141 381	432 320	101 080	1 674 781
Acquisition (note 18a))	-	886 403	-	886 403
Écart de conversion	-	(25 961)	(9 810)	(35 771)
Solde à la fin de l'exercice	1 141 381	1 292 762	91 270	2 525 413

	2009			
	Canada	É.-U. et Inde	Europe et Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 158 730	431 129	99 503	1 689 362
Acquisition	209	-	-	209
Ajustements liés au coût d'acquisition (note 18c))	(16 059)	(3 865)	(415)	(20 339)
Cession d'actifs (note 18b))	(1 499)	-	-	(1 499)
Écart de conversion	-	5 056	1 992	7 048
Solde à la fin de l'exercice	1 141 381	432 320	101 080	1 674 781

Note 9

Autres passifs à long terme

	2010	2009
	\$	\$
Rémunération différée	25 173	22 727
Produits reportés	40 702	27 774
Loyers reportés	44 737	16 940
Contrats à terme (note 26)	3 396	7 648
Autres	5 891	8 845
Autres passifs à long terme	119 899	83 934

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations incluses au poste « Autres » proviennent de contrats de location-exploitation d'immeubles à bureaux qui contiennent des clauses obligeant la remise des lieux dans leur état initial à l'échéance des contrats. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 3 060 000 \$ (2 522 000 \$ en 2009) sont fondées sur des flux de trésorerie prévus de 4 370 000 \$ (3 579 000 \$ en 2009) et ont été actualisées en utilisant un taux d'intérêt de 6,42 % (6,83 % en 2009). L'échéancier du paiement de ces obligations s'échelonne sur une période de un à 13 ans.

Note 10

Dettes à long terme

	2010	2009
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine, portant intérêt au taux moyen pondéré de 5,27 %, remboursables en versements de 89 593 \$ (87 000 \$ US) en 2011 et de 20 596 \$ (20 000 \$ US) en 2014, déduction faite des intérêts théoriques de 290 \$ ¹	109 899	114 061
Facilité à terme renouvelable engagée non garantie, portant intérêt au taux LIBOR, majoré de 0,63 %, ou au taux des acceptations bancaires, majoré de 0,63 % et échéant en 2012 ²	964 223	126 043
Obligations portant intérêt à un taux moyen pondéré de 4,00 %, remboursable en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2018	22 049	5 879
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition, portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,89 %, remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2018	57 705	37 147
	1 153 876	283 130
Tranche à court terme	114 577	17 702
	1 039 299	265 428

1 Au 30 septembre 2010, le financement par voie de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels américains comprenait deux tranches restantes de billets de premier rang non garantis en devise américaine, échéant en janvier 2011 et 2014 et totalisant 107 000 000 \$ US. Le 29 janvier 2009, la Société a remboursé la première tranche de 85 000 000 \$ US et a réglé les contrats à terme connexes conclus pour couvrir le risque de variabilité du taux de change, ce qui a donné lieu à des rentrées de fonds de 18 318 000 \$. Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 27). Au 30 septembre 2010, la Société respectait les clauses restrictives.

2 La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable non garantie d'une durée de cinq ans totalisant 1 500 000 000 \$ qui expire en août 2012 et qui porte intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge variable déterminée selon les ratios de levier financier. Au 30 septembre 2010, un montant de 964 223 000 \$ avait été prélevé sur cette facilité (note 26). De plus, un montant de 15 846 000 \$ de cette facilité a été mis en garantie pour couvrir diverses lettres de crédit émises aux clients et à des tiers. Outre cette facilité de crédit renouvelable, la Société dispose de marges de crédit remboursables à vue de 25 000 000 \$. Au 30 septembre 2010, aucun montant n'avait été prélevé sur ces facilités. La facilité de crédit renouvelable contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 27). Au 30 septembre 2010, la Société respectait les ratios financiers prescrits en vertu de ces clauses restrictives. La Société dispose également d'une quote-part d'une facilité de crédit à vue renouvelable détenue par la coentreprise, pour un montant total de 2 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel du Canada. Au 30 septembre 2010, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité.

Les remboursements de capital sur la dette à long terme pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

	\$
2011	95 169
2012	968 636
2013	4 750
2014	24 308
2015	1 917
Par la suite	1 391
Total des remboursements de capital sur la dette à long terme	1 096 171

Versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition :

	Principal	Intérêts	Versement
	\$	\$	\$
2011	19 408	2 441	21 849
2012	17 308	1 440	18 748
2013	10 456	578	11 034
2014	5 850	276	6 126
2015	3 188	68	3 256
Par la suite	1 495	-	1 495
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	57 705	4 803	62 508

Note 11

Capital-actions

Autorisé, nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

Actions privilégiées de premier rang, comportant un droit de vote par action, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, les actions subalternes classe A et les actions classe B ;

Actions privilégiées de second rang, sans droit de vote, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A et les actions classe B ;

Actions subalternes classe A, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B se concrétisent ;

Actions classe B, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A quant au versement de dividendes, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A.

Au cours des exercices 2010, 2009 et 2008, les actions subalternes classe A et les actions classe B ont évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A		Actions classe B			Total
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
		\$		\$		\$
Solde au 30 septembre 2007	290 545 715	1 321 305	34 208 159	47 724	324 753 874	1 369 029
Rachetées et annulées ¹	(20 488 168)	(90 748)	–	–	(20 488 168)	(90 748)
Rachetées et non annulées ¹	–	(847)	–	–	–	(847)
Émises par suite de l'exercice d'options ²	4 107 823	42 238	–	–	4 107 823	42 238
Solde au 30 septembre 2008	274 165 370	1 271 948	34 208 159	47 724	308 373 529	1 319 672
Rachetées et annulées ¹	(9 708 292)	(44 272)	–	–	(9 708 292)	(44 272)
Émises par suite de l'exercice d'options ²	2 221 032	22 870	–	–	2 221 032	22 870
Conversion d'actions ³	600 000	837	(600 000)	(837)	–	–
Solde au 30 septembre 2009	267 278 110	1 251 383	33 608 159	46 887	300 886 269	1 298 270
Rachetées et annulées ¹	(35 602 085)	(168 759)	–	–	(35 602 085)	(168 759)
Émises par suite de l'exercice d'options ²	6 008 766	65 558	–	–	6 008 766	65 558
Solde au 30 septembre 2010	237 684 791	1 148 182	33 608 159	46 887	271 292 950	1 195 069

1 Le 27 janvier 2010, le conseil d'administration de la Société a autorisé le renouvellement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter jusqu'à 10 % des actions subalternes classe A détenues dans le public au cours de l'exercice suivant. La Société a par la suite obtenu de la Bourse de Toronto l'autorisation de procéder à cette offre publique de rachat. L'offre publique de rachat permet à la Société de racheter sur le marché libre, aux fins d'annulation, 25 151 058 actions subalternes classe A (26 970 437 en 2009 et 28 502 941 en 2008) par l'entremise de la Bourse de Toronto. Les actions subalternes classe A pouvaient être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dès le 9 février 2010 jusqu'au 8 février 2011 au plus tard, ou plus tôt si la Société concluait le rachat ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat avant son échéance. Au cours de 2010, la Société a racheté 35 602 085 actions subalternes classe A (9 525 892 en 2009 et 19 910 068 en 2008) en contrepartie de 516 699 000 \$ (99 881 000 \$ en 2009 et 213 485 000 \$ en 2008) dans le cadre de l'ancienne et de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions subalternes classe A rachetées, de l'ordre de 347 940 000 \$ (65 609 000 \$ en 2009 et 121 890 000 \$ en 2008), a été imputé aux bénéfices non répartis.

Au 30 septembre 2008, 182 400 actions subalternes classe A rachetées d'une valeur comptable de 847 000 \$ et d'une valeur de rachat de 1 817 000 \$ étaient détenues par la Société, puis ont été annulées et payées postérieurement à la fin de l'exercice.

2 La valeur comptable des actions subalternes classe A comprend un montant de 13 332 000 \$ (5 253 000 \$ en 2009 et 10 223 000 \$ en 2008) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût cumulé de rémunération lié aux options exercées au cours de l'exercice.

3 Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2009, un actionnaire a converti 600 000 actions classe B en 600 000 actions subalternes classe A.

Note 12

Régimes de rémunération à base d'actions et surplus d'apport

A) OPTIONS SUR ACTIONS

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants, administrateurs et consultants de la Société et de ses filiales des options leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture d'une action subalterne classe A à la Bourse de Toronto le jour précédant la date de l'attribution. Les droits rattachés aux options deviennent généralement acquis de un à trois ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs, et les options doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2010, 52 002 178 actions subalternes classe A étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours octroyées par la Société au 30 septembre 2010 :

	2010		2009		2008	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$		\$
En cours au début de l'exercice	28 883 835	9,16	26 757 738	9,34	24 499 886	8,52
Attribuées	8 413 586	12,58	8 448 453	9,32	7 798 388	11,39
Exercées	(6 008 766)	8,69	(2 221 032)	7,93	(4 107 823)	7,79
Éteintes	(3 734 542)	9,65	(3 863 746)	11,16	(1 094 052)	10,65
Échues	(998 630)	15,91	(237 578)	14,11	(338 661)	12,20
En cours à la fin de l'exercice	26 555 483	10,03	28 883 835	9,16	26 757 738	9,34
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	14 116 392	8,60	18 087 166	8,75	19 398 753	8,56

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours octroyées par la Société au 30 septembre 2010 :

	Options en cours			Options pouvant être exercées		
	Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
	\$			\$		\$
	2,06 à 5,20	10 729	0,51	2,57	10 729	2,57
	6,05 à 6,98	2 255 941	4,48	6,48	2 255 941	6,48
	7,00 à 7,87	3 408 828	4,57	7,74	3 408 828	7,74
	8,00 à 8,99	4 417 145	3,43	8,62	4 417 145	8,62
	9,05 à 9,90	4 832 132	7,50	9,34	1 692 713	9,40
	10,05 à 11,80	3 566 872	6,99	11,37	2 284 340	11,35
	12,54 à 13,26	7 964 939	9,01	12,55	10 799	13,26
	14,48 à 15,58	98 897	9,54	14,98	35 897	9,55
		26 555 483	6,58	10,03	14 116 392	8,60

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer le coût de rémunération à base d'actions comptabilisé dans les coûts des services et les frais de vente et d'administration en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2010	2009	2008
Coût de rémunération à base d'actions (\$)	15 517	8 617	5 131
Rendement de l'action (%)	0,00	0,00	0,00
Volatilité prévue (%)	27,32	24,42	23,70
Taux d'intérêt sans risque (%)	2,48	3,05	4,09
Durée prévue (en années)	5,00	5,00	5,00
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution (\$)	3,63	2,59	3,37

B) UNITÉS D' ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT (UAR)

Le 28 septembre 2010, la Société a adopté un régime d'UAR à l'intention de ses cadres supérieurs et d'autres employés clés (« participants »). En vertu de ce régime, le conseil d'administration peut attribuer aux participants des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR doivent être exercées dans un délai de trois ans après la fin d'exercice de la Société au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès.

Aucune attribution n'a été faite en vertu de ce régime pour l'exercice 2010.

C) SURPLUS D'APPORT

Le tableau suivant présente la variation du surplus d'apport depuis le 30 septembre 2007 :

	\$
Solde au 30 septembre 2007	82 465
Coût de rémunération lié aux options exercées (note 11)	(10 223)
Coût de rémunération à base d'actions	5 131
Solde au 30 septembre 2008	77 373
Coût de rémunération lié aux options exercées (note 11)	(5 253)
Coût de rémunération à base d'actions	8 617
Solde au 30 septembre 2009	80 737
Coût de rémunération lié aux options exercées (note 11)	(13 332)
Coût de rémunération à base d'actions	15 517
Solde au 30 septembre 2010	82 922

Note 13 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base et dilué par action tiré des activités poursuivies attribuables aux actionnaires de la Société pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2010			2009			2008		
	Bénéfice tiré des activités poursuivies	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action tiré des activités poursuivies	Bénéfice tiré des activités poursuivies	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action tiré des activités poursuivies	Bénéfice tiré des activités poursuivies	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action tiré des activités poursuivies
	\$		\$	\$		\$	\$		\$
	362 386	284 826 257	1,27	315 158	306 853 077	1,03	298 266	317 604 899	0,94
Actions dilutives ²		8 093 693			3 492 164			5 199 388	
	362 386	292 919 950	1,24	315 158	310 345 241	1,02	298 266	322 804 287	0,92

1 Les 35 602 085 actions subalternes classe A rachetées au cours de l'exercice (9 525 892 en 2009 et 19 910 068 en 2008) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de leur rachat.

2 Le calcul du bénéfice dilué par action exclut 8 029 590, 13 384 651 et 8 764 136 options respectivement pour les exercices terminés les 30 septembre 2010, 2009 et 2008 puisqu'elles étaient antidilutives.

Note 14

Amortissement

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Amortissement des immobilisations	72 067	61 412	43 455
Amortissement des actifs incorporels			
Coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	30 396	22 377	17 925
Autres actifs incorporels (note 6)	92 845	100 829	101 792
Perte de valeur liée aux autres actifs incorporels ¹	–	11 143	–
	195 308	195 761	163 172
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des produits)	23 149	21 043	21 682
Amortissement des frais de financement reportés (présenté dans les intérêts sur la dette à long terme)	1 283	1 283	1 266
	219 740	218 087	186 120

1 La perte de valeur liée aux autres actifs incorporels a trait à certains actifs qui ne devraient fournir aucune valeur future.

Note 15

Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Solde au 1 ^{er} octobre 2009	Variations nettes au cours de l'exercice	Solde au 30 septembre 2010
	\$	\$	\$
Pertes nettes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes (déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices cumulé de 12 686 \$)	(359 423)	(53 598)	(413 021)
Gains nets non réalisés sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers autonomes (déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices cumulée de 14 347 \$)	61 000	15 806	76 806
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie (déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices cumulée de 5 336 \$)	12 433	2 036	14 469
	(285 990)	(35 756)	(321 746)
	Solde au 1 ^{er} octobre 2008	Variations nettes au cours de l'exercice	Solde au 30 septembre 2009
	\$	\$	\$
Pertes nettes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes (déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices cumulé de 10 464 \$)	(365 672)	6 249	(359 423)
Gains nets non réalisés sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers autonomes (déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices cumulée de 11 623 \$)	45 261	15 739	61 000
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie (déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices cumulée de 4 422 \$)	(1 013)	13 446	12 433
	(321 424)	35 434	(285 990)

	Solde au 1 ^{er} octobre 2007	Variations nettes au cours de l'exercice	Solde au 30 septembre 2008
	\$	\$	\$
Pertes nettes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes (déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices cumulé de 7 029 \$)	(431 872)	66 200	(365 672)
Gains nets non réalisés sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers autonomes (déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices cumulée de 8 748 \$)	45 799	(538)	45 261
Pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie (déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices cumulé de 187 \$)	-	(1 013)	(1 013)
	(386 073)	64 649	(321 424)

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, des gains nets non réalisés de 8 359 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat étendu (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 3 746 000 \$), ont été reclassés en résultat net au titre des dérivés qui ont été désignés comme couverture de flux de trésorerie (928 000 \$, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 478 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009 et néant pour l'exercice terminé le 30 septembre 2008).

Note 16

Impôts sur les bénéfices

Les impôts futurs se classent comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs à court terme	16 509	15 110
Actifs d'impôts futurs à long terme	11 592	10 173
Passifs d'impôts futurs à court terme	(26 423)	(50 250)
Passifs d'impôts futurs à long terme	(170 683)	(171 697)
Impôts futurs, montant net	(169 005)	(196 664)

Les impôts sur les bénéfices s'établissent comme suit :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Exigibles	136 387	95 923	128 972
Futurs	(21 417)	29 300	(22 675)
	114 970	125 223	106 297

Le taux d'imposition effectif de la Société sur les bénéfices tirés des activités poursuivies est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	2010	2009	2008
	%	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	30,2	30,9	31,2
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	0,3	-	(0,6)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(7,9)	(3,9)	(3,7)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	1,7	1,3	0,8
Incidence de la variation des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôts futurs	(0,3)	-	(1,7)
Économies d'impôts découlant des pertes	0,1	0,1	0,2
Taux d'imposition effectif	24,1	28,4	26,2

Note 16 Impôts sur les bénéfices (suite)

Les actifs et passifs d'impôts futurs se détaillaient comme suit aux 30 septembre :

	2010	2009
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs :		
Créditeurs et charges à payer	14 074	11 316
Économies d'impôts découlant des reports prospectifs de pertes	14 667	10 171
Immobilisations, actifs incorporels et autres passifs à long terme	20 482	17 197
Rémunération à payer	28 397	23 414
Pertes non réalisées découlant des couvertures de flux de trésorerie	1 585	3 395
Provision pour créances douteuses	1 793	3 107
Autres	1 612	2 433
	82 610	71 033
Provision pour moins-value	(4 346)	(6 818)
	78 264	64 215
Passifs d'impôts futurs :		
Immobilisations, actifs incorporels et autres actifs à long terme	161 988	161 008
Travaux en cours	25 165	22 395
Écart d'acquisition	27 774	25 276
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	20 985	40 233
Gains non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	6 908	7 478
Autres	4 449	4 489
	247 269	260 879
Impôts futurs, montant net	(169 005)	(196 664)

Au 30 septembre 2010, la Société disposait de reports prospectifs de pertes nettes autres qu'en capital totalisant 46 419 000 \$, dont une tranche de 13 053 000 \$ a des échéances diverses jusqu'en 2030 et une tranche de 33 366 000 \$ n'a aucune date d'échéance. La Société a constaté un actif d'impôts futurs de 14 667 000 \$ découlant des reports prospectifs de pertes et une provision pour moins-value de 4 346 000 \$ en relation avec ces pertes. La baisse de provision pour moins-value s'explique essentiellement par l'expiration de pertes autres qu'en capital. L'actif d'impôts futurs net en résultant de 10 321 000 \$ représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Les bénéfices de certaines filiales étrangères de la Société seraient imposés seulement s'ils sont rapatriés au Canada. La Société n'a constaté aucun passif d'impôts futurs pour ces bénéfices non répartis puisque la direction ne s'attend pas à ce qu'ils soient rapatriés. Un passif d'impôts futurs sera constaté quand la Société estimera qu'elle rapatriera ces bénéfices non répartis sous une forme imposable, comme la vente du placement ou la réception de dividendes. Au moment du paiement, certains pays imposent des retenues d'impôts qui, sous certaines conditions, peuvent donner lieu à des crédits d'impôt pouvant servir à réduire les impôts fédéraux ou provinciaux sur les bénéfices à payer, le cas échéant.

Note 17

Coûts des services et frais de vente et d'administration

Les crédits d'impôt portés en déduction des coûts des services et frais de vente et d'administration se détaillent comme suit :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Coûts des services et frais de vente et d'administration	3 116 425	3 268 995	3 193 270
Crédits d'impôt	(90 602)	(98 589)	(82 510)
	3 025 823	3 170 406	3 110 760

Note 18

Investissements dans les filiales

Dans tous les cas d'acquisition d'entreprises, la Société comptabilise les résultats d'exploitation des entreprises acquises à compter de la date de prise d'effet de chacune des acquisitions.

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2010

a) Acquisition

La Société a réalisé l'acquisition suivante :

- *Stanley, Inc.* (« *Stanley* ») — Le 17 août 2010, la Société a fait l'acquisition de toutes les actions en circulation de Stanley, fournisseur de services et de solutions en technologie de l'information auprès d'agences fédérales du gouvernement des États-Unis œuvrant dans les domaines de la défense, du renseignement et des activités civiles, moyennant une contrepartie en trésorerie de 923 150 000 \$. La Société a financé cette acquisition au moyen d'un emprunt sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie existante et les fonds en caisse respectivement de 832 160 000 \$ et 90 990 000 \$. Les activités de Stanley donneront à la Société l'envergure et les capacités nécessaires pour offrir ses services à des agences fédérales américaines œuvrant dans les domaines de la défense et du renseignement.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La répartition du prix d'acquisition illustrée ci-dessous est préliminaire et fondée sur les meilleures estimations de la direction de la Société. La répartition définitive du prix d'acquisition devrait être déterminée dès que la direction de la Société aura terminé de rassembler toutes les informations importantes disponibles et nécessaires pour finaliser la répartition.

	Stanley
	\$
Actifs à court terme ¹	163 648
Immobilisations	9 005
Actifs incorporels	123 897
Écart d'acquisition ²	886 403
Autres actifs à long terme	3 167
Impôts futurs	3 564
Passifs à court terme	(176 110)
Dette à court terme	(102 262)
Autres passifs à long terme	(11 748)
	899 564
Trésorerie acquise	23 586
Actifs nets acquis	923 150
	923 150
Contrepartie en trésorerie	923 150

1 Les actifs à court terme incluent des débiteurs dont la juste valeur de 97 967 000 \$ se rapproche du montant brut à payer en vertu des contrats.

2 L'écart d'acquisition représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. L'écart d'acquisition est entièrement inclus dans le secteur d'exploitation États-Unis et Inde et un montant de 26 323 000 \$ est déductible aux fins fiscales.

Note 18 Investissements dans les filiales (suite)

Dans le cadre de l'acquisition de Stanley, la Société a comptabilisé des charges qui ont totalisé 20 883 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2010. Ce montant comprend des frais connexes à l'acquisition de 11 573 000 \$ et des coûts d'intégration de 9 310 000 \$. Les frais connexes à l'acquisition comprennent principalement des honoraires professionnels versés relativement à l'acquisition. Les coûts d'intégration sont constitués principalement des provisions liées à des contrats de location visant des locaux que la société acquise occupait et que la Société a libérés, ainsi que des coûts liés à la cessation d'emploi de certains employés de la société acquise qui exercent des fonctions déjà remplies dans la structure existante. Les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration sont présentés séparément dans les états consolidés des résultats de la Société.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, les produits de Stanley représentent environ 3 % du total des produits consolidés de la Société. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, le bénéfice net de Stanley n'est pas significatif. Sur une base pro forma, les produits et le bénéfice net de la société issue du regroupement pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 se seraient établis respectivement à environ 4 556 000 000 \$ et 411 000 000 \$, si l'acquisition de Stanley avait été conclue le 1^{er} octobre 2009. L'information pro forma est reconstituée en fonction des résultats annuels 2010 de la Société et des résultats de Stanley du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 en raison des différences entre les périodes de présentation de l'information financière et comprend les ajustements liés au regroupement d'entreprises tels que les amortissements des actifs incorporels acquis, les charges d'intérêts sur les emprunts, l'élimination des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration et les incidences fiscales qui s'y rattachent. Cependant, l'information pro forma ne rend pas compte des synergies ou des modifications aux transactions effectuées par le passé, pas plus qu'elle n'est nécessairement représentative des résultats d'exploitation de la Société qui auraient été obtenus si l'acquisition s'était effectivement conclue le 1^{er} octobre 2009, ni des résultats qui pourraient être réalisés à l'avenir.

b) Ajustements liés à des regroupements d'entreprises

Certains actifs d'impôts futurs non constatés acquis dans le cadre d'acquisitions antérieures ont été constatés au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2010, donnant lieu à une diminution correspondante de la charge d'impôts sur les bénéfices de 7 378 000 \$. Selon les règles transitoires du nouveau chapitre 1582, un changement dans la constatation des actifs d'impôts futurs acquis découlant de regroupements d'entreprises antérieurs doit être comptabilisé au titre de la charge d'impôts sur les bénéfices. Avant l'adoption du chapitre 1582, la diminution correspondante aurait été imputée à l'écart d'acquisition.

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2009

a) Acquisition

Il n'y a eu aucune acquisition importante au cours de l'exercice 2009.

b) Cession

Le 20 février 2009, la Société a vendu ses services actuariels moyennant une contrepartie en trésorerie de 3 780 000 \$, moins un ajustement estimatif du fonds de roulement. La Société a reçu 3 565 000 \$ le 27 février 2009. Ces services étaient auparavant inclus dans le secteur d'exploitation Canada. Par suite de l'entente finale, les actifs nets vendus incluaient un écart d'acquisition de 1 499 000 \$, et la transaction a entraîné un gain de 1 494 000 \$.

c) Modifications aux répartitions du coût d'acquisition

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2009, la Société a modifié la répartition du prix d'acquisition et a effectué des ajustements liés à certaines acquisitions d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution nette des créditeurs et charges à payer de 969 000 \$, et à une augmentation nette des passifs d'impôts futurs de 338 000 \$, tandis que l'écart d'acquisition a diminué de 631 000 \$.

Par ailleurs, certains actifs d'impôts futurs non constatés acquis dans le cadre d'acquisitions antérieures ont été constatés au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2009, donnant lieu à une diminution correspondante de l'écart d'acquisition de 19 708 000 \$.

d) Contrepartie du prix d'acquisition

Au cours de l'exercice 2009, la Société a payé le solde du prix d'acquisition d'une entreprise d'un montant de 997 000 \$.

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2008

a) Acquisitions

Il n'y a eu aucune acquisition pendant l'exercice 2008.

b) Cession

Le 19 juillet 2008, la Société avait vendu son unité canadienne de gestion des services de règlement et de gestion du risque pour une contrepartie en trésorerie de 38 050 000 \$, lequel était assujéti à des ajustements ultérieurs. Ces services étaient auparavant inclus dans le secteur d'exploitation des services en gestion des processus d'affaires. En août 2008, la Société avait reçu un montant de 31 671 000 \$. Du solde restant, 879 000 \$ avaient été reçus au cours de l'exercice 2009 et 4 100 000 \$ avaient été reçus au cours de l'exercice 2010 à titre de paiement final. L'actif cédé comprenait un écart d'acquisition de 7 732 000 \$, déduction faite d'une perte de valeur de 4 051 000 \$. L'opération a donné lieu à une perte de 2 365 000 \$.

c) Modifications à la répartition du prix d'acquisition

La Société a modifié la répartition du prix d'acquisition et effectué des ajustements liés à certaines acquisitions d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution nette des crédetes et charges à payer, de la tranche à court terme de la dette à long terme, de la dette à long terme, des actifs d'impôts futurs et des autres passifs à long terme respectivement de 5 801 000 \$, 3 287 000 \$, 2 685 000 \$, 2 145 000 \$ et 320 000 \$, à une augmentation nette de la trésorerie et de la participation ne donnant pas le contrôle respectivement de 43 000 \$ et 75 000 \$ et à un recul de l'écart d'acquisition de 9 916 000 \$.

d) Contrepartie du prix d'acquisition

Au cours de l'exercice 2008, la Société a payé le solde du prix d'acquisition de certaines entreprises acquises, ce qui a contribué à une diminution nette de la dette à long terme de 3 954 000 \$.

Note 19 Activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2008, les résultats relatifs aux services canadiens de règlement et de gestion du risque et aux services actuariels de la Société ont été classés comme activités abandonnées. En juillet 2008, la Société a vendu son unité canadienne de services de règlement et de gestion du risque et, en février 2009, elle a vendu son unité de services actuariels (voir la note 18b) des transactions réalisées au cours des exercices 2009 et 2008).

Le tableau suivant présente un résumé de l'information financière concernant les activités abandonnées :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Produits	–	2 511	64 851
Charges d'exploitation ¹	–	1 046	68 747
Amortissement	–	14	1 624
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	–	1 451	(5 520)
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices ²	–	143	(386)
Bénéfice (perte) tiré(e) des activités abandonnées	–	1 308	(5 134)

1 Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009, les charges d'exploitation provenant des activités abandonnées tiennent compte d'un gain sur cession de 1 494 000 \$. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2008, ces charges tiennent compte d'une perte de valeur relative à l'écart d'acquisition de 4 051 000 \$ et d'une perte sur cession de 965 000 \$.

2 La charge (le recouvrement) d'impôts sur les bénéfices ne présente pas des taux d'impôt proportionnels au bénéfice ou à la perte avant impôts sur les bénéfices car la vente inclut un écart d'acquisition de 1 499 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009 (7 732 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2008), ce montant n'ayant aucune valeur fiscale.

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées s'établissent comme suit :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	–	164	(818)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	–	(3)	(250)
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités abandonnées	–	161	(1 068)

Note 20

Renseignements additionnels sur les coentreprises

La quote-part des activités des coentreprises revenant à la Société, incluse dans les états financiers consolidés, s'établit comme suit :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Bilans			
Actifs à court terme	38 148	37 608	
Actifs à long terme	2 992	2 998	
Passifs à court terme	15 609	14 721	
Passifs à long terme	933	445	
<hr/>			
	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
États des résultats			
Produits	91 015	101 964	87 887
Charges	79 597	88 552	77 381
Bénéfice net	11 418	13 412	10 506
<hr/>			
	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
États des flux de trésorerie			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :			
Activités d'exploitation	13 763	25 542	4 879
Activités d'investissement	(733)	(570)	(412)
Activités de financement	(12 740)	(12 250)	(13 720)

Note 21

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Débiteurs	125 928	31 749	(13 164)
Travaux en cours	(59 579)	(22 450)	(43 785)
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	17 933	8 399	(12 692)
Créditeurs et charges à payer	(46 810)	(39 255)	5 762
Rémunération à payer	(74 443)	38 009	(5 327)
Produits reportés	22 415	15 194	(13 323)
Impôts sur les bénéfices	(8 386)	25 974	(31 357)
	(22 942)	57 620	(113 886)

b) Les activités d'exploitation, d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie liées aux activités poursuivies s'établissent comme suit pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Activités d'exploitation			
Débiteurs	(693)	(1 476)	408
Travaux en cours	2 707	-	-
Créditeurs et charges à payer	-	(1 817)	(2 723)
Produits reportés	3 750	4 779	-
	5 764	1 486	(2 315)
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	(42 982)	(27 040)	(17 559)
Acquisitions d'actifs incorporels	(23 708)	(4 779)	(13 185)
	(66 690)	(31 819)	(30 744)
Activités de financement			
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	38 200	27 040	17 559
Augmentation des obligations	22 033	-	13 185
Émission d'actions	693	1 476	(408)
Rachat d'actions subalternes classe A	-	1 817	2 723
	60 926	30 333	33 059

c) Les intérêts et les impôts sur les bénéfices payés s'établissent comme suit pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Intérêts payés	13 254	16 558	26 847
Impôts sur les bénéfices payés	104 724	63 125	139 803

Note 22

Information sectorielle

La Société compte les trois secteurs d'exploitation suivants, outre les activités du siège social : le Canada, les États-Unis et l'Inde, ainsi que l'Europe et l'Asie-Pacifique (note 8). Ces secteurs d'exploitation sont structurés en fonction du lieu de prestation des services ; leurs résultats englobent les activités qu'ils exercent pour les clients de leurs régions respectives ainsi que les activités réalisées par nos centres d'excellence dans le cadre de notre modèle mondial de prestation de services.

Le tableau ci-après présente de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion :

2010					
	Canada	É.-U. et Inde	Europe et Asie-Pacifique	Siège social	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels	2 170 082	1 483 593	242 152	–	3 895 827
Élimination des produits intersectoriels	(57 670)	(83 194)	(22 846)	–	(163 710)
Produits	2 112 412	1 400 399	219 306	–	3 732 117
Bénéfice (perte) tiré(e) des activités poursuivies avant les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, les intérêts sur la dette à long terme, le revenu d'intérêts, les autres charges (revenus), le gain sur la vente d'immobilisations et les impôts sur les bénéfices ¹	375 998	192 305	89	(56 490)	511 902
Total de l'actif	2 083 675	2 166 397	180 780	176 339	4 607 191

¹ L'amortissement inclus dans les résultats du Canada, des États-Unis et de l'Inde, de l'Europe et de l'Asie-Pacifique et du siège social est respectivement de 132 073 000 \$, 69 010 000 \$, 5 790 000 \$ et 11 584 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010.

2009					
	Canada	É.-U. et Inde	Europe et Asie-Pacifique	Siège social	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels	2 216 042	1 421 366	305 417	–	3 942 825
Élimination des produits intersectoriels	(36 383)	(59 579)	(21 702)	–	(117 664)
Produits	2 179 659	1 361 787	283 715	–	3 825 161
Bénéfice (perte) tiré(e) des activités poursuivies avant les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, les intérêts sur la dette à long terme, le revenu d'intérêts, les autres charges (revenus), le gain sur la vente d'immobilisations et les impôts sur les bénéfices ¹	320 702	171 965	18 639	(50 565)	460 741
Total de l'actif	2 341 074	985 289	197 619	375 928	3 899 910

¹ L'amortissement inclus dans les résultats du Canada, des États-Unis et de l'Inde, de l'Europe et de l'Asie-Pacifique et du siège social est respectivement de 116 243 000 \$, 78 819 000 \$, 7 247 000 \$ et 14 495 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009. L'amortissement comprend une perte de valeur de 11 143 000 \$ essentiellement liée aux autres actifs incorporels du secteur d'exploitation des États-Unis et de l'Inde.

2008					
	Canada	É.-U. et Inde	Europe et Asie-Pacifique	Siège social	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels	2 356 629	1 137 457	296 745	–	3 790 831
Élimination des produits intersectoriels	(21 063)	(50 944)	(12 961)	–	(84 968)
Produits	2 335 566	1 086 513	283 784	–	3 705 863
Bénéfice (perte) tiré(e) des activités poursuivies avant les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, les intérêts sur la dette à long terme, le revenu d'intérêts, les autres charges (revenus), le gain sur la vente d'immobilisations et les impôts sur les bénéfices ¹	332 827	129 401	24 692	(56 434)	430 486
Total de l'actif	2 274 589	1 113 303	197 900	94 766	3 680 558

¹ L'amortissement inclus dans les résultats du Canada, des États-Unis et de l'Inde, de l'Europe et de l'Asie-Pacifique et du siège social est respectivement de 111 903 000 \$, 54 358 000 \$, 5 069 000 \$ et 13 524 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2008.

Les conventions comptables de chaque secteur d'exploitation sont identiques à celles décrites à la rubrique *Sommaire des principales conventions comptables* (note 2). Les produits intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces produits provenaient de tiers.

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau ci-après présente l'information sur les immobilisations en fonction de leur emplacement :

	2010	2009
	\$	\$
Immobilisations		
Canada	161 993	155 072
États-Unis	59 306	40 528
Autres	16 725	16 818
	238 024	212 418

Les produits présentés par emplacement géographique du client se rapprochent des produits présentés par secteur d'exploitation.

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les produits en fonction des services fournis par la Société :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Impartition			
Technologies de l'information	1 870 804	1 817 943	1 523 562
Gestion des processus d'affaires	412 341	405 516	485 454
Intégration de systèmes et services-conseils	1 448 972	1 601 702	1 696 847
	3 732 117	3 825 161	3 705 863

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences ont représenté 510 786 000 \$ des produits inclus dans le secteur d'exploitation États-Unis et Inde pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 (respectivement 394 436 000 \$ et 360 926 000 \$ pour les exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008).

Note 23

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à des contrats conclus avec Innovaposte, une coentreprise, en vertu desquels la Société en est le fournisseur privilégié pour ses besoins en TI. La Société exerce un contrôle conjoint sur les activités d'exploitation, de financement et d'investissement d'Innovaposte en raison de sa participation de 49 %.

Les opérations et les soldes qui en découlent, constatés au prix du marché (valeur d'échange), sont présentés ci-après.

Les produits ont été de 81 760 000 \$, 108 139 000 \$ et 124 461 000 \$ pour les exercices terminés respectivement les 30 septembre 2010, 2009 et 2008.

	2010	2009
	\$	\$
Débiteurs	681	10 542
Travaux en cours	1 076	5 937
Coûts liés à des contrats	6 210	8 706
Produits reportés	1 012	3 351

Note 24

Avantages sociaux futurs

En règle générale, la Société n'offre pas de régime de retraite ni d'avantages complémentaires de retraite à ses employés, sauf dans les cas suivants :

- La Société maintient des régimes de retraite à cotisations déterminées principalement pour certains de ses employés en Europe. La charge totale relative à ces régimes pour les exercices terminés les 30 septembre 2010, 2009 et 2008 était respectivement de 5 343 000 \$, 5 053 000 \$ et 5 303 000 \$.
- La Société maintient un régime à cotisations déterminées du type 401(k) pour l'ensemble de ses employés situés aux États-Unis. Depuis le 1^{er} janvier 2008, la Société verse des cotisations dans la même proportion que les employés, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ US par exercice. Avant cette date, le maximum était de 1 000 \$ US par exercice. Pour les exercices terminés les 30 septembre 2010, 2009 et 2008, la Société a versé des cotisations respectivement de 8 212 000 \$, 7 557 000 \$ et 5 069 000 \$.
- La Société maintient deux régimes de rémunération différée non admissibles pour certains membres de la direction aux États-Unis. L'un de ces deux régimes est un régime sans capitalisation, et le passif au titre de rémunération différée non admissible totalisait 2 376 000 \$ au 30 septembre 2010 (3 211 000 \$ au 30 septembre 2009). L'autre régime représente un régime par capitalisation pour lequel une fiducie a été établie afin que les actifs du régime soient distincts ; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont assujettis aux créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, sont compris dans les autres actifs à long terme et changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur du passif lié au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 16 318 000 \$ au 30 septembre 2010 (13 108 000 \$ au 30 septembre 2009).
- La société maintient un régime d'avantages postérieurs à l'emploi pour certains des anciens employés retraités de son unité canadienne de gestion des services de règlement et de gestion du risque qui a été vendue. Le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi totalisait 7 008 000 \$ au 30 septembre 2010 (7 201 000 \$ au 30 septembre 2009). La Société évalue son passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre de chaque exercice. Une évaluation actuarielle avait été effectuée au 30 septembre 2008 et la prochaine est prévue au 30 septembre 2011.

Note 25

Engagements, éventualités et garanties

A) ENGAGEMENTS

Au 30 septembre 2010, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location-exploitation venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2030 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans les contrats d'impartition, se chiffrent à environ 917 834 000 \$. Les loyers minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices et par la suite se présentent comme suit :

	\$
2011	135 003
2012	118 971
2013	104 238
2014	88 739
2015	84 135
Par la suite	386 748

La Société a conclu des ententes de service à long terme représentant un engagement total de 107 721 000 \$. Les loyers minimaux exigibles en vertu de ces ententes pour les cinq prochains exercices et par la suite s'échelonnent comme suit :

	\$
2011	54 237
2012	28 730
2013	17 644
2014	5 073
2015	1 409
Par la suite	628

Le 19 avril 2007, dans le cadre de l'entente entre les actionnaires de Conseillers en informatique d'affaires (« CIA »), la Société s'est engagée à acheter les actions restantes de CIA avant le 1^{er} octobre 2011. Au 30 septembre 2010, 32,44 % des actions de CIA n'avaient toujours pas été acquises. Le prix d'acquisition des actions restantes sera calculé conformément à l'entente entre les actionnaires. Si la Société avait acheté les actions restantes de CIA en circulation au 30 septembre 2010, la contrepartie versée aurait été d'environ 10 363 000 \$.

B) ÉVENTUALITÉS

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de règlements et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces questions est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur les résultats de son exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société gère ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société.

C) GARANTIES

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite de violations de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 14 570 000 \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2010, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation totale qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties, le cas échéant, n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2010, la Société avait engagé un montant total de 128 161 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas un effet important sur les résultats consolidés de la Société ni sur sa situation financière.

Par ailleurs, la Société a fourni une garantie de 5 900 000 \$ sur la valeur résiduelle d'une propriété louée, comptabilisée en tant que contrat de location-exploitation, à l'échéance du contrat de location.

Note 26

Instruments financiers

JUSTE VALEUR

Tous les actifs financiers classés dans les actifs détenus jusqu'à l'échéance ou dans les prêts et créances, de même que les passifs financiers classés dans les autres passifs, sont initialement évalués à la juste valeur, puis au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les actifs et passifs financiers classés dans les instruments détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes liés aux réévaluations périodiques sont comptabilisés dans le bénéfice net.

La Société a adopté les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 3), les placements à court terme et les actifs du régime de rémunération différée (note 24) sont désignés comme instruments détenus à des fins de transaction, pour tenir compte des intentions de la direction.
- Les débiteurs (note 4), les travaux en cours et les fonds détenus pour des clients sont classés dans les prêts et créances.
- Les créditeurs et charges à payer, la rémunération à payer, la dette à long terme, compte non tenu des obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 10) et les obligations liées aux fonds des clients sont classés dans les autres passifs.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments détenus à des fins de transaction.

Aux 30 septembre 2010 et 2009, la juste valeur estimative des débiteurs, des travaux en cours, des fonds détenus pour des clients, des créditeurs et charges à payer, de la rémunération à payer, de la dette à long terme, exception faite des billets de premier rang et de la facilité de crédit renouvelable non garantie en devise américaine, et des obligations liées aux fonds détenus des clients se rapprochait de leur valeur comptable respective.

La juste valeur des billets de premier rang non garantis et de la facilité de crédit renouvelable non garantie en devise américaine, évaluée en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions, était respectivement de 112 937 000 \$ et 941 396 000 \$ au 30 septembre 2010, par rapport à une valeur comptable respectivement de 109 899 000 \$ et 964 223 000 \$. Au 30 septembre 2009, la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine s'établissait à 116 859 000 \$, par rapport à leur valeur comptable de 114 061 000 \$, et la juste valeur de la facilité de crédit renouvelable se rapprochait de sa valeur comptable de 126 043 000 \$ (note 10).

Le tableau suivant résume la juste valeur des instruments de couverture en cours :

		2010	2009
	Comptabilisée à titre de	\$	\$
Couverture d'investissements nets dans des filiales étrangères autonomes			
Dette de 920 000 \$ US désignée comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses filiales aux États-Unis (100 000 \$ US au 30 septembre 2009)	Dette à long terme	947 416	107 220
Dette de 12 000 € désignée comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses filiales en Europe (12 000 € au 30 septembre 2009)	Dette à long terme	16 807	18 823
Couverture de flux de trésorerie liée aux produits futurs			
Contrats de change à terme de 130 380 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien (192 660 \$ US au 30 septembre 2009)	Autres actifs à court terme	8 918	8 303
	Autres actifs à long terme	11 433	16 148
Contrats de change à terme de 44 820 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne (62 940 \$ US au 30 septembre 2009)	Autres actifs à court terme	2 378	1 495
	Autres actifs à long terme	1 121	488
	Autres passifs à long terme	–	78
Contrats de change à terme de 89 040 \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne (110 315 \$ au 30 septembre 2009)	Charges à payer	1 570	2 005
	Autres passifs à long terme	3 396	7 570
Couverture de flux de trésorerie liée aux billets de premier rang non garantis en devise américaine			
Contrats de change à terme de 107 000 \$ US (107 000 \$ US au 30 septembre 2009)	Autres actifs à court terme	1 277	–
	Autres actifs à long terme	763	5 736

La Société estime qu'une tranche d'environ 11 096 000 \$ des gains nets non réalisés cumulés sur l'ensemble des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couverture de flux de trésorerie au 30 septembre 2010 sera reclassée en résultat net au cours des 12 prochains mois.

HIÉRARCHIE DES ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées au bilan sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La Société a classé dans le niveau 1 l'évaluation à la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des actifs liés aux régimes de rémunération différée. En ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie liées aux produits futurs et les couvertures de flux de trésorerie liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur dans le niveau 2, puisqu'elles sont fondées principalement sur des données de marché observables.

RISQUE DE MARCHÉ (RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET RISQUE DE CHANGE)

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change ont une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur une tranche de sa dette à long terme (note 10) et n'a actuellement recours à aucun instrument financier qui réduirait ce risque. La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net et le résultat étendu.

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette étrangère et aux contrats à terme. De temps à autre, la Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir des flux de trésorerie prévus ou des flux de trésorerie contractuels dans d'autres devises que la devise fonctionnelle des filiales de la Société (note 2). Les relations de couverture sont désignées et documentées lors de leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

La Société est soumise principalement aux risques liés à la fluctuation du dollar américain et de l'euro. Au 30 septembre 2010, la tranche de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des travaux en cours, des créditeurs et charges à payer, et de la rémunération à payer libellée en dollars américains s'élevait respectivement à 16 427 000 \$ US, 184 237 000 \$ US, 260 687 000 \$ US, 116 353 000 \$ US et 78 340 000 \$ US. De plus, au 30 septembre 2010, la tranche de ces mêmes éléments libellés en euros était respectivement de 13 881 000 €, 18 462 000 €, 943 000 €, 9 924 000 € et 3 237 000 €.

Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat étendu de la Société à une appréciation de 10 % du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien. L'analyse de sensibilité présente l'incidence des éléments monétaires libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une hausse de 10 % des taux de change. Une dépréciation de 10 % du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien aurait une incidence égale et inverse sur le bénéfice net et le résultat étendu.

	2010		2009	
	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro
Augmentation du bénéfice net	16 485	116	11 739	938
Augmentation du résultat étendu	161 456	11 130	79 117	12 409

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur ses facilités de crédit ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des principaux passifs financiers au 30 septembre 2010. Tous les montants libellés en devises étrangères aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le cours du change au comptant de la fin de la période.

Note 26 Instruments financiers (suite)

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	304 376	304 376	304 376	–	–	–
Rémunération à payer	191 486	191 486	191 486	–	–	–
Billets de premier rang non garantis en devise américaine	109 899	116 799	93 113	1 236	22 450	–
Facilité de crédit renouvelable non garantie	964 223	977 861	9 092	968 769	–	–
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts	22 049	23 961	6 292	5 052	11 211	1 406
Obligations liées aux fonds des clients	248 695	248 695	248 695	–	–	–
Passifs financiers dérivés						
Couverture de flux de trésorerie liée aux produits futurs						
Sorties de fonds	4 966	5 562	1 637	1 740	2 185	–
Entrées de fonds	(23 850)	(24 658)	(11 447)	(7 323)	(5 888)	–
	1 821 844	1 844 082	843 244	969 474	29 958	1 406

Au 30 septembre 2010, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements à court terme totalisant 141 020 000 \$ (343 427 000 \$ au 30 septembre 2009). La Société détenait également des facilités de crédit renouvelables non garanties de 519 931 000 \$ et des marges de crédit remboursables à vue de 25 000 000 \$ (note 10) (respectivement de 1 359 279 000 \$ et 25 000 000 \$ au 30 septembre 2009). En outre, les fonds détenus pour des clients de 248 695 000 \$ (332 359 000 \$ au 30 septembre 2009) couvrent intégralement les obligations liées aux fonds des clients. Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'un client ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les travaux en cours et les débiteurs.

Les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements très liquides, comme les dépôts sur le marché monétaire et les dépôts à terme, de même que les acceptations bancaires et les billets de dépôt au porteur émis par de grandes banques (note 3). La Société ne compte pas de papier commercial adossé à des actifs parmi les équivalents de trésorerie qu'elle détient. La Société a déposé les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation, et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Société a des débiteurs et des travaux en cours provenant de clients issus de diverses industries, dont des agences gouvernementales, le secteur financier, les télécommunications, le secteur manufacturier et les services publics, qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les débiteurs. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des débiteurs en souffrance :

	2010	2009
	\$	\$
En règle	301 106	267 784
En souffrance de 1 à 30 jours	28 864	9 183
En souffrance de 31 à 60 jours	5 738	13 086
En souffrance de 61 à 90 jours	5 018	4 979
En souffrance depuis plus de 90 jours	20 147	33 737
	360 873	328 769
Provision pour créances douteuses	(11 524)	(11 122)
	349 349	317 647

La valeur comptable des débiteurs est réduite par une provision et le montant de la perte est comptabilisé dans les états consolidés des résultats à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration. Lorsque le solde d'un débiteur est considéré comme irrécouvrable, il est porté en réduction de la provision pour créances douteuses. Les recouvrements ultérieurs de montants antérieurement radiés sont portés en réduction des coûts des services et frais de vente et d'administration dans les états consolidés des résultats. Dans l'ensemble, la direction ne croit pas qu'une industrie ou une région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société.

Note 27

Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2010, le total du capital géré s'élevait à 3 447 527 000 \$ (2 901 811 000 \$ au 30 septembre 2009). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche à court terme (note 10), de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 3), de placements à court terme ainsi que des capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque les besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité de vérification et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital demeure la même qu'au cours des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette/capitalisation
- Dette nette/capitalisation
- Dette/BAIIA

La dette représente la dette à long terme, incluant la tranche échéant à moins d'un an. La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures non conformes aux PCGR. La dette nette représente la dette (incluant l'incidence de la juste valeur des contrats à terme) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les placements à court terme. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices, des intérêts sur la dette à long terme et de l'amortissement. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de la direction en matière de capital.

La Société est assujettie à des clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses facilités de crédit et ses billets de premier rang non garantis en devise américaine. Pour les facilités de crédit, les ratios sont :

- Un ratio de levier financier, qui est le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres.
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIAL pour les quatre derniers trimestres sur le total des intérêts débiteurs et des frais de location d'exploitation pour la même période. Le BAIIAL est une mesure non conforme aux PCGR et est la somme du BAIIA plus les loyers et charges locatives.
- Une valeur nette minimale exigée, où les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Les ratios pour les facilités de crédit sont calculés sur une base consolidée, compte non tenu d'Innovaposte, qui est une coentreprise.

Pour les billets de premier rang non garantis en devise américaine, les ratios sont :

- Un ratio de levier financier, qui est le ratio de la dette totale ajustée pour les loyers et charges locatives d'exploitation sur le BAIIAL pour les quatre derniers trimestres.
- Un ratio de couverture des charges fixes, qui est le ratio du BAIIAL sur le total des intérêts débiteurs plus les loyers et charges locatives d'exploitation pour les quatre derniers trimestres.
- Une valeur nette minimale exigée, où les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Les ratios pour les billets de premier rang non garantis en devise américaine sont calculés selon certaines filiales de la Société qui représentent une partie importante des activités consolidées de la Société.

La Société se conforme aux clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité de vérification et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée par des tiers.

Note 28

Rapprochement des résultats selon les PCGR du Canada et ceux des États-Unis

Les différences importantes entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis qui touchent les états financiers consolidés de la Société sont les suivantes :

	2010	2009 (Retraité – note 2a))	2008 (Retraité – note 2a))
	\$	\$	\$
Rapprochement du bénéfice net :			
Bénéfice net – PCGR du Canada	362 766	317 205	294 000
Ajustements pour :			
Rémunération à base d'actions i)	(213)	(3 759)	(4 127)
Bons de souscription ii)	863	1 404	(5 721)
Reprise de provision d'impôts sur les bénéfices iii)	–	(517)	(7 452)
Autres iv)	(140)	594	216
Bénéfice net – PCGR des États-Unis	363 276	314 927	276 916
Attribuable :			
Aux actionnaires du Groupe CGI inc.	362 896	314 188	276 048
À la participation ne donnant pas le contrôle	380	739	868
Bénéfice de base par action attribuable aux actionnaires du Groupe CGI inc. – PCGR des États-Unis	1,27	1,02	0,87
Bénéfice dilué par action attribuable aux actionnaires du Groupe CGI inc. – PCGR des États-Unis	1,24	1,01	0,86
Bénéfice net – PCGR des États-Unis	363 276	314 927	276 916
Autres éléments du résultat étendu	(35 756)	35 434	64 649
Résultat étendu – PCGR des États-Unis	327 520	350 361	341 565
Attribuable :			
Aux actionnaires du Groupe CGI inc.	327 140	349 622	340 697
À la participation ne donnant pas le contrôle	380	739	868
Rapprochement des capitaux propres :			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc. – PCGR du Canada	2 152 631	2 275 254	1 997 001
Ajustements pour :			
Rémunération à base d'actions ix)	58 411	58 411	58 411
Bons de souscription ii)	(7 125)	(7 988)	(9 392)
Reprise sur une provision d'impôts sur les bénéfices iii)	(7 969)	(7 969)	(7 452)
Rémunération non gagnée v)	(3 694)	(3 694)	(3 694)
Coûts d'intégration vi)	(6 606)	(6 606)	(6 606)
Écart d'acquisition vii)	28 078	28 078	28 078
Impôts sur les bénéfices et ajustement pour modification de convention comptable viii)	9 715	9 715	9 715
Autres iv)	(3 405)	(3 265)	(3 859)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc. – PCGR des États-Unis	2 220 036	2 341 936	2 062 202
Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle – PCGR du Canada et des États-Unis	6 452	6 342	5 922

i) Rémunération à base d'actions

Depuis l'exercice 2008, la Société émet des options sur actions assorties d'une période d'acquisition des droits y rattachés de trois ans et de critères de rendement. Selon les PCGR du Canada, le coût de rémunération pour ce genre d'options a été comptabilisé sur une base linéaire puisque les attributions d'options dont les droits sont acquis graduellement ont une durée de vie prévue similaire. Selon les PCGR des États-Unis, la méthode de l'acquisition graduelle des droits est de mise. L'ajustement représente la variation du coût de rémunération entre l'utilisation de la méthode de l'amortissement linéaire et de la méthode d'acquisition graduelle des droits. Cet ajustement n'a pas d'incidence sur les capitaux propres.

ii) Bons de souscription

Selon les PCGR du Canada, la juste valeur des bons de souscription émis relativement à des contrats d'impartition à long terme est comptabilisée dans les coûts liés à des contrats et amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale du contrat. Selon les PCGR des États-Unis, la juste valeur des instruments de capitaux propres émis a été soustraite du produit initial reçu afin de déterminer les produits. Les ajustements pour 2010, 2009 et 2008 reflètent la contrepassation de l'amortissement des coûts liés à des contrats, déduction faite des impôts sur les bénéfices, qui est incluse comme une réduction du bénéfice net consolidé selon les PCGR du Canada.

De plus, l'ajustement pour l'exercice 2008 inclut les ententes finales avec les autorités fiscales et l'échéance des délais de prescription de passifs d'impôts des exercices précédents associés à l'émission de bons de souscription, qui a entraîné une reprise des passifs d'impôts de 7 125 000 \$ au cours de l'exercice 2008. La reprise de ce recouvrement a été considérée comme une augmentation du bénéfice consolidé selon les PCGR du Canada.

iii) Reprise sur la provision d'impôts sur les bénéfices

Au cours des exercices 2009 et 2008, la Société a effectué une reprise sur provision d'impôts sur les bénéfices non récurrente ayant trait à des ententes finales avec les autorités fiscales et à l'expiration des délais de prescription des passifs d'impôts des exercices précédents associés aux acquisitions d'entreprises. La reprise de cette provision a été considérée comme une augmentation du bénéfice consolidé selon les PCGR du Canada. Selon les PCGR des États-Unis, l'ajustement a été imputé à l'écart d'acquisition attribuable à l'acquisition avant l'adoption de l'ASC Topic 805, *Business Combinations*, le 1^{er} octobre 2009. (Se reporter au point x), Modifications comptables récentes.)

iv) Capitalisation des actifs incorporels

Le 1^{er} octobre 2008, la Société a adopté le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Cette norme donne de nouvelles indications concernant les coûts pouvant être capitalisés relativement au développement d'actifs incorporels. Selon les PCGR des États-Unis, aucune modification n'a été apportée aux normes relatives à la capitalisation. Cet ajustement est un des éléments inclus au poste « Autres » et correspond à l'incidence nette des coûts ayant été passés en charges ou capitalisés selon les PCGR du Canada pour lesquels le traitement comptable diffère selon les PCGR des États-Unis. Pour les exercices terminés les 30 septembre 2010, 2009 et 2008, l'ajustement au bénéfice net selon les PCGR des États-Unis s'est traduit par une diminution respectivement de 959 000 \$, 198 000 \$ et 368 000 \$. Aux 30 septembre 2010, 2009 et 2008, les ajustements aux capitaux propres selon les PCGR des États-Unis ont entraîné une augmentation respectivement de 1 186 000 \$, 2 145 000 \$ et 2 341 000 \$.

v) Rémunération non gagnée

Selon les PCGR du Canada, antérieurement au 1^{er} juillet 2001, les options sur actions dont les droits y rattachés n'avaient pas été acquis et qui avaient été attribuées à la suite d'un regroupement d'entreprises n'étaient pas comptabilisées. L'ajustement tient compte de la valeur intrinsèque des options sur actions dont les droits y rattachés n'avaient pas été acquis (se reporter au point vii) ci-dessous), qui, selon les PCGR des États-Unis, aurait été comptabilisée comme une composante distincte des capitaux propres. Cette rémunération non gagnée a été amortie sur une durée approximative de trois ans, ce qui représente la période approximative résiduelle d'acquisition des droits rattachés aux options.

vi) Coûts d'intégration

Selon les PCGR du Canada, antérieurement au 1^{er} janvier 2001, certains coûts de restructuration liés à l'acheteur pouvaient être constatés dans la répartition du prix d'acquisition lors de la comptabilisation des regroupements d'entreprises, sous réserve de certaines conditions. Selon les PCGR des États-Unis, seuls les coûts liés directement aux entreprises acquises peuvent être pris en compte dans la répartition du prix d'acquisition. Cet ajustement représente l'imputation au bénéfice net consolidé, déduction faite de l'amortissement de l'écart d'acquisition en 2001, comptabilisé selon les PCGR du Canada et déduction faite des impôts sur les bénéfices.

vii) Écart d'acquisition

L'ajustement des capitaux propres lié à l'écart d'acquisition est principalement attribuable à la différence de la valeur attribuée aux options sur actions attribuées aux employés d'IMRglobal Corp. Selon les PCGR du Canada, la juste valeur des options sur actions en cours dont les droits y rattachés sont acquis est comptabilisée comme partie intégrante du prix d'acquisition à répartir. Selon les PCGR des États-Unis, la juste valeur des options sur actions attribuées à la suite d'une acquisition d'entreprise aurait été comptabilisée, que les droits y rattachés soient acquis ou non. Se reporter au point v) pour une analyse plus approfondie de cet élément.

viii) Impôts sur les bénéfices et ajustement pour modification de convention comptable

Le 1^{er} octobre 1999, la Société a adopté les recommandations du chapitre 3465 du *Manuel de l'ICCA*, « Impôts sur les bénéfices ». Les recommandations du chapitre 3465 sont similaires aux dispositions de l'ASC Topic 740, *Income Taxes*, publié par le Financial Accounting Standards Board (« FASB »). À la suite de la mise en application du chapitre 3465, la Société a comptabilisé un ajustement pour tenir compte de l'écart entre la valeur attribuée et la valeur fiscale des actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises, ce qui s'est traduit par des passifs d'impôts futurs. La Société a comptabilisé ce montant au moyen d'une réduction des bénéfices non répartis, comme partie intégrante de l'ajustement cumulatif. Selon les PCGR des États-Unis, ce montant aurait été inclus à titre d'augmentation de l'écart d'acquisition.

ix) Rémunération à base d'actions

Selon les PCGR du Canada, les coûts de rémunération à base d'actions sont comptabilisés selon la méthode de la juste valeur depuis le 1^{er} octobre 2004. Selon les PCGR des États-Unis, l'ASC Topic 718, *Compensation — Stock Compensation*, ne rend obligatoire l'application de cette norme que pour les exercices ouverts à compter du 15 juin 2005. L'ajustement de l'exercice 2005 représente la charge imputée aux résultats nets consolidés aux fins des PCGR du Canada pour laquelle aucune charge n'était comptabilisée ou exigée selon les PCGR des États-Unis. Depuis le 1^{er} octobre 2005, il n'existe aucune différence entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis en ce qui a trait à la rémunération à base d'actions.

x) Modifications comptables récentes

En décembre 2007, le FASB a publié l'ASC Topic 805, *Business Combinations*, que la Société a adopté en date du 1^{er} octobre 2009 par application prospective aux regroupements d'entreprises. Les dispositions de cette norme sont semblables à celles du chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA*, « Regroupements d'entreprises » (voir la note 2a)). En raison de l'adoption de l'ASC Topic 805, des ajustements fiscaux totalisant 29 716 000 \$ liés aux ententes finales et à l'expiration des délais de prescription ont été portés en réduction de la charge d'impôts sur les bénéfices au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2010 plutôt qu'imputés à l'écart d'acquisition. Ce nouveau traitement comptable est conforme au chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA*. En conséquence, il n'y a aucune différence avec les PCGR pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 relativement à ces éléments.

En décembre 2007, le FASB a publié l'ASC Topic 810, *Consolidation*, que la Société a adopté en date du 1^{er} octobre 2009 par application rétrospective. Les dispositions de cette norme sont semblables à celles du chapitre 1601 du *Manuel de l'ICCA*, « États financiers consolidés », et du chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle » (voir la note 2a)). L'adoption de l'ASC Topic 810 par la Société n'a pas eu d'incidence importante sur ses états financiers consolidés. Les incidences sur les périodes ultérieures dépendront de la nature et de l'importance des regroupements d'entreprises visés par ces normes.

xi) Modifications comptables futures

En octobre 2009, le FASB a publié l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2009-13, *Multiple-Deliverable Revenue Arrangements*, qui modifie l'ASC Topic 605, *Revenue Recognition*, publié par le FASB, ainsi que l'ASU 2009-14, *Certain Revenue Arrangements That Include Software Elements*, qui modifie l'ASC Subtopic 985-605, *Software — Revenue Recognition*, publié par le FASB. L'ASU 2009-13 comporte des directives faisant autorité quant aux accords de prestations multiples générateurs de produits auxquels les dispositions sur la constatation des produits tirés de logiciels ne s'appliquent pas. Selon l'ASU 2009-13, en l'absence d'une preuve objective émanant d'un fournisseur ou d'une preuve émanant d'un tiers à l'égard des prestations aux termes d'un accord, il sera nécessaire d'utiliser la meilleure estimation du prix de vente afin de séparer les prestations et de répartir la contrepartie liée à l'accord au moyen de la méthode du prix de vente relatif. L'ASU 2009-13 comprend également de nouvelles exigences de présentation quant à l'incidence de l'application de la méthode du prix de vente relatif sur le moment et le montant de la constatation des produits. Quant à l'ASU 2009-14, il fournit des directives sur les accords qui comprennent des éléments logiciels, notamment des produits concrets comprenant des composantes logicielles essentielles au fonctionnement du produit concret et qui ne seront plus constatés selon les dispositions sur la constatation des produits tirés de logiciels, ainsi que des produits fonctionnant au moyen de logiciels et qui seront maintenant assujettis à d'autres dispositions pertinentes sur la constatation des produits. Ces normes doivent être adoptées au cours de la même période, selon la même méthode de transition, de façon prospective, mais peuvent être adoptées de façon rétrospective, et s'appliquent aux accords de prestations générateurs de produits qui seront conclus ou modifiés significativement au cours des exercices ouverts à compter du 15 juin 2010. La Société adoptera ces normes en date du 1^{er} octobre 2010, sur une base prospective. Leur incidence sur les périodes futures dépendra de la nature et de l'importance des contrats futurs avec des clients qui seront visés par celles-ci.

Renseignements à l'intention des actionnaires

INSCRIPTION BOURSIÈRE

Bourse de Toronto, avril 1992 : GIB.A

Bourse de New York, octobre 1998 : GIB

Nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2010 :

237 684 791 actions subalternes classe A

33 608 159 actions classe B

Haut/ bas du cours de l'action du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010 :

	Bourse de Toronto (\$ CAN)	Bourse de New York (\$ US)
Haut :	16,80	16,40
Bas :	12,07	11,11

Les attestations du chef de la direction et du chef de la direction financière de CGI concernant la qualité de la divulgation financière de la Société selon les exigences réglementaires canadiennes sont déposées sur SEDAR (www.sedar.com). Les attestations similaires selon la Règle 13a-14 de la *Securities Exchange Act of 1934* et de l'article 302 de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002* des États-Unis figurent en annexe à notre rapport 40F déposé sur EDGAR (www.sec.gov). La Société a également déposé auprès de la Bourse de New York l'attestation exigée par l'article 303A.12 du *Listed Company Manual*.

Les pratiques de CGI en matière de régie d'entreprise ne diffèrent pas de façon significative de celles qui incombent aux sociétés américaines aux termes des conditions d'inscription à la cote de la Bourse de New York. Ces pratiques sont indiquées dans la Circulaire de la direction de CGI qui est déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Ce document est publié sur le site de SEDAR au www.sedar.com et sur le site de EDGAR au www.sec.gov, respectivement, ainsi que sur le site de CGI.

VÉRIFICATEURS

Ernst & Young
s.r.l./S.E.N.C.R.L.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Services aux
investisseurs
Computershare Inc.
100 University Avenue
9th floor
Toronto, Ontario M5J 2Y1
Tél. : 1 800 564-6253

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Pour obtenir de plus
amples renseignements
sur l'entreprise, des
exemplaires de ce
rapport ou toute autre
information financière,
veuillez communiquer
avec nous :
Relations avec les
investisseurs
Groupe CGI inc.
1130, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 2M8
Tél. : 514-841-3200

Vous pouvez aussi nous joindre en consultant
cgi.com/investisseurs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Le mercredi
26 janvier 2011
à 11 heures
Hôtel Omni Mont-Royal
Saisons A et B
1050, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)

L'assemblée annuelle des actionnaires de CGI sera diffusée en direct sur Internet à l'adresse : www.cgi.com. Les directives détaillées seront données sur le site de CGI. Les actionnaires désirant voter par téléphone ou sur Internet pourront le faire en suivant les directives contenues dans la circulaire de la direction de CGI.

Ce rapport annuel est disponible pour téléchargement sur www.cgi.com.

CGI's 2010 annual report is available in English.

www.cgi.com